LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. — ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 6 OCTOBRE 1961 — PRIX: 10c

La nouvelle saison de Radio-Canada, qui débutera sous le sigle "25", ne manquera pas de surprises pour les adeptes. Par exemple, Mlle Evelyne Dandry, que l'on voit sur la photo devant un restaurant à Paris, a été choisie par les deux réseaux, français et anglais, du Canada comme animatrice du programme "Mademoiselle de Paris". Vedette du théâtre, du cinéma et de la télévision en France, Mlle Dandry parle l'anglais avec un accent délicieux et se permet occasionnellement de critiquer le texte anglais, composé à Toronto. La production de ce programme, qui comporte plusieurs interviews avec des personnages célèbres de Paris, (Chevalier, Signoret), est assez originale du fait que l'équipe française travaille sous la direction de M. Léo Clavir, de Toronto, qui parle "high school French". (Voir annonce à la page 7.)

Désarmé par l'hon. Gustave Monette, le Sénat a approuvé le Bill C129

Le Sénat a approuvé en troisième lecture le 27 septembre, après un plaidoyer par l'hon. Gustave Monette, le Bill C129. Ce bill fait loi l'entente par laquelle le fédéral renonce à tous ses droits par rapport aux terres scolaires et aux revenus de ces terres, qui avaient été réservés aux fins scolaires depuis 1872. Il s'agissait de deux sections dans chaque township, espèce de dot fédérale aux provinces des Prairies, héritières du Territoire du Nord-Ouest.

Dans leurs interventions au Sénat, les honorables L. Gouin, Cyrille Vaillancourt et William Wall avaient fait ressortir (1) que les écoles minoritaires, soit séparées, soit confessionnelles, avaient probablement des droits à l'égard de ces revenus et qu'il conviendrait de le souligner dans le bill et que (2) c'est au Sénat de se montrer vigilant au sujet des droits minoritaires, même si la responsabilité est morale et historique et non pas légale.

L'appel aux sentiments de justice et de bonne entente (M. Gouin a même parlé en anglais à cette fin) fut dissipé cependant par l'intervention de l'hon. Gustave Monette (Mille Iles) qui, après s'être apitoyé sur le sort des minorités, a indiqué tout simplement que les efforts d'Ottawa dans ces questions étaient inutiles, désuets et contraires à la conception contemporaine de l'autorité provinciale.

Le Bill C129 a ensuite été approuvé sur division. L'ajournement du Parlement a eu lieu le lendemain, de sorte qu'un léger retard aurait renvoyé le Bill C129 à la prochaine session.

Les trois enquêteurs de retour dans l'Est

MM. N. Basinet, G. Allard et G. Dugas, qui ont fait enquête dans la Saskatchewan au sujet de la situation scolaire des Canadiens français, ont passé à Winnipeg sur le chemin de retour. M. Dugas, de "La Presse", a regagné Montréal deux jours plus tôt et ses compagnons ont pris l'avion lundi.

A l'occasion d'une brève interview à l'aéroport, ils ont révélé avoir rencontré plusieurs délégations dans le nord et dans le sud de la province et avoir vu des autorités provinciales du Département de l'instruction. M. Dugas publiera probablement ces observations dans son journal tandis que M. Basinet préparera un rapport pour l'Association canadienne des commissaires de langue française, dont il est secrétaire. La diffusion de ce rapport dépendra de la décision de l'exécutif.

Formule pour les cheveux . . . des autres

TIMMINS — M. Kelly Chamandy a fermé les portes de son industrie à Ramore afin de s'établir à Otter Rapids. Soulignons que son industrie ne comprenait qu'un seul employé, soit lui-même.

Pendant les deux années d'existence de cette industrie, les affaires allaient bon train. Il exportait sa propre formule pour faire pousser les cheveux sur la tête des hommes chauves. Il faisait affaire dans tout le Canada et aux Etats-Unis.

Le principal ingrédient de la formule Chamandy était la graisse d'ours. Les instructions sur le bocal étaient comme suit: Lavez-vous la tête et appliquez libéralement.

Il est sous-entendu que les ours n'habitaient pas à la maison, mais venaient de Cochrane. Cependant, la formule était préparée et empaquetée à son établissement de Ramore.

Il n'y avait pourtant qu'un "hic" dans toute l'affaire . . . M. Chamandy est chauve!

La joie surabondait à la paroisse du Précieux-Sang à St-Boniface, dimanche lors de la bénédiction d'un deuxième édifice scolaire, un véritable monument à la foi et à la générosité de ces citoyens catholiques et français qui voient à l'instruction désirée de leurs enfants, sans aucune aide publique. Sur la photo l'on voit M. Gil Molgat, chef du parti libéral qui adresse la parole. L'on y reconnait aussi Son Exc. Mgr M. Baudoux, le R. P. A. Lemoine, M. le consul Damien Giordani, M. le maire Joseph Guay, M. Léo Rémillard et plusieurs autres dignitaires parmi lesquels M. Fred Groves, représentant du gouvernement provincial.

★ ★ ★

Son Exc. Mgr Maurice Baudoux

L'oeuvre scolaire au Précieux-Sang, modèle pour les générations à venir

La plus grande école paroissiale du pays construite et maintenue en opération sans un sou des pouvoirs publics, l'école catholique et bilingue de la paroisse du Précieux-Sang de St-Boniface ouvrit officiellement ses portes le dimanche 1er octobre. Les accents claironnants de la fanfare La Vérendrye ont sonné l'ouverture des cérémonies avec une marche qui semblait être le symbole de cette grande réalisation et aussi le thème des vigoureux discours qui suivirent; c'était la marche des prisonniers de guerre qui, au prix de grandes misères, construisirent un pont de toute qualité pour leurs maitres japonais: "The Bridge on the River Kwaï". A l'ouverture de cette école du Précieux-Sang, une autre petite armée fut mise en relief, celle de parents et maitresses qui, prisonniers de lois scolaires injustes, ont bâti et maintiennent "l'école Précieux-Sang".

Malgré la température un peu maussade qui imposa d'avoir les cérémonies à l'intérieur, les paroissiens et amis, par centaines, ont participé d'un seul coeur à la célébration. Les orateurs dirent des paroles d'une chaleur particulière en appréciant l'oeuvre du Précieux-Sang. Son Exc. Mgr Maurice Baudoux fit changer des cédules pour être de la fête.

Présences

De nombreuses personnalités civiles assistèrent: MM. Groves, député de St-Vital et représentant du ministre de l'éducation, G. Molgat, chef de l'opposition, J. Guay, maire de St-Boniface, D. Giordani, consul de France, L. Desjardins, député de St-Boniface, B. Wolfe, conseiller du Métro, les échevins Turner et Hart, L. Rémillard, président de l'Association d'Education, F. Kennedy, président de la commission scolaire de Norwood, L. Soenen, député d'état des Chevaliers de Colomb.

De nombreux prêtres, religieux et religieuses parsemaient la foule: MM. les abbés R. de Roo, L. Aubin, Robidoux, P.S.S., Gaudreau, P.S.S., les RR. PP. Aurèle, O.F.M. cap., L. Guy et G. Hacault, S.J., A. Lafrenière, L. Laplante, L. Godbout, J. Lacasse et G. Labossière, Oblats, ce dernier représentant **La Liberté et le Patriote**, et les RR. FF. D. Boulet, O.M.I., et Provencher, S.M.

Les Révérendes Soeurs Chanoinesses, les méritantes ouvrières de l'école, y étaient en nombre, et encore à l'oeuvre par leur participation au chant. La Rév. Mère Générale y était aussi avec les membres de son conseil. Plusieurs autres communautés enseignantes, les Oblates, les Filles de la Croix, les Soeurs des Saints Noms, les Soeurs Grises, y étaient aussi représentées.

La bénédiction

La bénédiction de l'extérieur et de l'intérieur fut faite par Son Exc. Mgr Baudoux, assisté du cortège habituel de Chevaliers de Colomb, d'enfants de choeur et du clergé. Les Scouts, en costume, assuraient des services d'ordre. La chorale, formée d'écolières et de religieuses, rendit quelques chants religieux pendant le rite de la bénédiction.

Pour clore cette cérémonie, une artiste de renommée nationale, Mme Morin (Louise Roy), interpréta avec puissance le cantique "Bless This House". Ce fut un délice d'entendre ce chant approprié et rendu avec tant d'âme.

L'hymne national "O Canada", joué par la fanfare La Vérendry, marqua la fin de la partie religieuse et le début des discours.

(Suite à la dixième page)

L'émotion était forte dimanche dernier quand Son Exc. Mgr M. Baudoux s'arrêtait devant la porte de la nouvelle partie de l'école du Précieux-Sang pendant les cérémonies de la bénédiction liturgique. L'archevêque était accompagné d'une garde de Chevaliers de Colomb. La photo fait voir la construction moderne de l'édifice.

Alerter la population en cas d'attaque-H

OTTAWA — Le gouvernement canadien lance un programme accéléré en vue de créer un réseau d'urgence de radiodiffusion, réseau qui pourra être utilisé en cas d'attaque nucléaire.

Ce réseau sera destiné à coordonner l'activité du réseau d'alerte de l'armée, comportant des postes de radio et de télévision de façon que, dès qu'il entendra les sirènes, le public puisse obtenir rapidement tous les renseignements nécessaires par le truchement de la radio et de la télévision.

De source bien informée, on apprend que, dès samedi, les stations-clés de la société Radio-Canada seront reliées aux centres d'avertissement régionaux du pays.

Ces centres sont déjà reliés au quartier général de la Défense, situé à Ottawa. Là où tous les renseignements nécessaires sont d'ores et déjà enregistrés.

De son côté, la Société va installer un réseau national unique de radio et de télévision.

Si un poste-clé venait à être détruit au cours d'une attaque nucléaire, l'armée utilisera alors des émetteurs mobiles.

6 autres émetteurs mobiles . . .

Il existe jusqu'à présent huit émetteurs mobiles, installés dans des camions spéciaux. A la mi-octobre, les six autres seront disposés à travers le Canada.

En cas d'attaque, le réseau de la Société et des postes privés pourrait atteindre 97 pour cent de l'ensemble de la population. On sait qu'il y a actuellement environ 18,000,000 d'habitants au Canada.

Les autorités militaires pensent qu'il faudrait environ 15 à 20 minutes pour avertir le peuple canadien en cas d'attaque nucléaire.

Le Saint Père exprime la peine que lui cause le régime Castro

ROME — En évoquant, au cours d'une audience générale la douleur que lui causent les toutes récentes mesures prises à Cuba contre des membres du clergé, le Pape a dit: "Dans la mer des Antilles, à la porte des deux Amériques se trouve la république de Cuba, une nation qui nous est particulièrement chère et qui l'est encore plus en ce moment parce que depuis quelque temps elle est en butte à des épreuves et à des souffrances".

Le Pape qui lisait son discours préparé à l'avance, alors que d'habitude il improvise, a indiqué qu'il avait déposé sa peine sur l'autel de la crypte des catacombes, au cours de sa visite à St-Calixte, mais devant la morgue des événements qui exigent à la fois la prière et la prudence, l'ardeur de la foi et le courage, a-t-il ajouté, nous vous la confions à vous qui nous écoutez.

Persécutions non-sanglantes

"Vous n'ignorez pas, a poursuivi Jean XXIII, que dans de vastes régions de la terre une véritable persécution est en cours qui, si elle n'est pas sanglante, n'en est pas moins lourde de conséquences pour la vie sociale, de violentes préoccupations d'ordre matériel, qui en réalité aboutissent au désordre, sont imposées à l'exercice de la liberté religieuse sous ses traditions diverses bienfaisantes et pacifiques".

Ayant souligné qu'au cours des derniers temps le départ forcé de Cuba d'un grand nombre d'ecclésiastiques a réduit de moitié le nombre des pasteurs de l'île, le Saint-Père a conclu: "Nous souhaitons ardemment le bien de ce cher peuple, son progrès social, sa concorde intérieure, l'exercice de ses libertés religieuses, nous espérons encore que la bonne volonté, le calme dans les décisions, la recherche sincère de la sauvegarde des valeurs de la civilisation chrétienne, qui assure le bien véritable des hommes dans tous les domaines et de tous temps, l'emporteront sur les décisions hâtives."

En terminant le Pape a fait appel à l'intercession de la Vierge de la Charité vénérée par le peuple cubain.

Une revue catholique sera publiée à Toronto

TORONTO — Une nouvelle revue catholique verra bientôt le jour à Toronto. "INSIGHT", nom de ce nouveau magazine, est actuellement en préparation.

Le Général de Gaulle relance un appel à l'unité nationale

PARIS — C'est un nouvel appel à l'unité nationale, au regroupement autour de sa politique, que le général de Gaulle a lancé, dans un discours radio-télévisé, sorte de "discours du trône", puisque le parlement français rentre en session.

Le président de la République française a fait porter la presque totalité de son allocution sur les problèmes intérieurs qui agitent la nation et, naturellement, il a apporté beaucoup de soin à préciser ses objectifs algériens.

Le chef d'Etat a mis la France en garde contre les dangers d'un retour aux jeux de la politique qui conduisirent la France au bord du gouffre en 1958. Il a annoncé que s'il arrivait que la conjoncture politique vint mettre en cause le fonctionnement régulier des pouvoirs, gouvernement et parlement, le peuple aurait à se faire entendre par les voies qui lui sont ouvertes.

Aussi de Gaulle a-t-il précisé que les pleins pouvoirs qu'il venait d'abandonner pourraient de nouveau être assumés puisqu'ils demeurent, à son sens, la garantie suprême de la Patrie et de l'Etat.

L'Algérie

Pour ce qui est de l'Algérie, le président a annoncé notamment son intention d'organiser une force publique proprement algérienne, ce qui constitue une promesse que le référendum sur l'autodétermination du territoire nord-africain ne s'effectuera pas sous le seul contrôle de l'armée française. Certains observateurs estiment que le ton du discours peut être pris comme une indication que ce référendum sera organisé avant la fin de l'année.

Fin prochaine du Commonwealth?

Les six pays européens groupés en Marché Commun ont invité la Grande-Bretagne à entamer des pourparlers en vue de son adhésion à ce groupement. L'invitation officielle a été transmise à l'ambassadeur de la Grande-Bretagne auprès du Marché Commun, par M. Erhard, ministre des Affaires économiques de l'Allemagne qui a proposé les dates des 11 et 12 octobre pour les entretiens préliminaires qui auraient lieu à Paris.

Cette décision de la Grande-Bretagne si lourde de conséquences pour les pays du Commonwealth est ardemment discutée dans tous les milieux tant en Angleterre que dans les autres pays de cette association britannique.

On parle de plus en plus ouvertement de la fin prochaine du Commonwealth. Le secrétaire britannique aux affaires du Commonwealth, M. Sandys, avait cependant affirmé que si son pays avait à choisir entre ses associés et le Marché Commun, il choisirait le Commonwealth.

M. Donald Fleming, reçu par le Pape

ROME — Le pape Jean XXIII a reçu en audience, le 25 septembre, M. Donald Fleming, ministre canadien des Finances. Le Souverain Pontife s'est vivement intéressé au Canada et il a posé plusieurs questions à son visiteur, avant de lui faire don d'une médaille d'argent de son pontificat.

En quittant les appartements pontificaux, M. Fleming a rappelé qu'il avait été reçu par Pie XII et a ajouté qu'il avait été frappé par l'amabilité de l'accueil que lui avait réservé Jean XXIII.

Prendre contact avec le capital français

PARIS — Venu à Paris pour l'inauguration de la "Maison du Québec", M. André Rousseau, ministre de l'Industrie et du Commerce de la province, a tenu une conférence de presse au cours de laquelle il a déclaré que les buts essentiels de sa mission étaient de prendre contact avec des représentants des grands intérêts français.

Délegués au 22e congrès soviétique

MOSCOU — Quatorze congrès, d'autant de républiques soviétiques, ont achevé leurs travaux et désigné leurs délégués, à raison d'un représentant pour 6,000 membres du parti, pour le 22e congrès du parti communiste de l'Union soviétique, qui commencera ses assises, le 17 octobre, au Kremlin.

Chacun de ces 14 congrès a approuvé à l'unanimité les projets non amendés du programme et des statuts du parti qui, selon leurs auteurs, doivent, d'ici 1981, mener le pays au communisme intégral.

Le projet de constitution sera rendu public

OTTAWA — Le gouvernement projette de rendre public le projet final des propositions faites par le gouvernement central aux provinces en vue d'amender l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, a annoncé le ministre de la Justice, M. E. Davie Fulton.

Répondant au député libéral de Niagara Falls, M. Judy La Marsh, il a dit que la teneur du projet serait révélée lorsque le document serait envoyé aux procureurs généraux des provinces pour étude.

Le gouvernement agit de la sorte, dit le ministre, afin d'encourager le public à discuter des changements à la constitution. Aucune décision n'a cependant été prise relativement à la tenue de séances au cours desquelles il serait possible de présenter des suggestions.

Le Kiwanis abandonne le drapeau "Union Jack"

QUEBEC — Malgré les protestations de quelques délégués ontariens au 44e congrès annuel des clubs Kiwanis du Québec, de l'Ontario et des Maritimes, l'organisation tripartie a décidé d'exiger du Kiwanis International l'usage du Red Ensign comme drapeau canadien jusqu'à l'adoption d'un emblème officiel par le gouvernement canadien.

Cette décision fait suite à une requête du club Kiwanis de Belleville, Ont., relativement à l'usage du Red Ensign de préférence à l'Union Jack comme drapeau temporaire du Canada. La délégation de Belleville a soutenu que c'était le désir de tous les Canadiens de voir utiliser, lors des congrès internationaux, le drapeau accepté par arrêté ministériel comme drapeau "temporaire" du Canada.

Une triple cérémonie fait ressortir les progrès du village de Powerview

POWERVIEW (Spécial) — Il n'y a pas longtemps, une dizaine d'années au plus, ce village portait le nom non-officiel de "Tintown", son église n'était qu'un soubassement, son couvent-école manquait de toit imperméable, son centre d'affaires consistait en quelques magasins, ses maisons étaient éparpillées ici et là, le long du chemin qui conduit à Pine Falls. Aujourd'hui, on y trouve une belle église, digne du grand sanctuaire Notre-Dame du Laus, dont elle porte le nom, un presbytère moderne, un couvent de deux étages, deux belles écoles modernes, plusieurs magasins et toute une agglomération, un système d'eau et un esprit de communauté qui lui mérite la description "petite ville".

Trois nouvelles étapes

Tout ce progrès a été couronné et dûment proclamé, le vendredi soir 29 septembre, par des autorités publiques et ecclésiastiques, quand le service d'eau, une école élémentaire de huit salles et une école secondaire de quatre salles, avec laboratoire et auditorium, ont été officiellement inaugurés. C'est avec le plus grand à propos que les élèves du collégial ont chanté, sur l'air de "Notre-Dame du Canada", les gloires de leur école et de leur village "sur les bords du grand fleuve".

Et ce n'est que le commencement d'un autre chapitre, car les bulldozers poursuivent toujours leur travail de l'élargissement du chemin et les avantages tangibles de ce qui a été accompli justifient le mot d'ordre: les obstacles ne font que renddre le succès plus glorieux.

Les deux nouvelles écoles, voisines, longent une rue nouvelle que M. Karl Pokrant, inspecteur, a baptisé, dans son allocution, "Education Avenue". En face de l'école élémentaire Léonard, du côté nord, se trouve, de plus, le couvent à deux étages qui héberge les deux Soeurs de St-Joseph enseignantes des premières années et les quatre autres qui se dévouent au high school. Cela laisse amplement de travail au personnel laïque et c'est précisément M. Lucien Laroche, principal adjoint, qui agissait comme maitre de cérémonies au cours de la triple fête vendredi dernier.

Eau et instruction

Les cérémonies débutèrent officiellement, sous le cône de lumière d'un réverbère, devant un carré de canevas dont le centre était traversé par une manivelle. Ce canevas, à égale distance des écoles près du chemin, couvrait l'appareil central du nouveau système d'eau courante du village. En effet, impossible d'avoir des écoles modernes sans une abondance de ce liquide magique. Après, la bénédiction de l'endroit par Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, en mitre et en chape, M. J.-L. Desilets, président de la Waterworks Co-op, a eu l'occasion d'expliquer le travail d'organisation qui a enfin doté le village de ce service.

On a souscrit un fonds de $20,000, ce qui a permis à la société de desservir les écoles, plusieurs magasins et une trentaine de résidences. L'effort soutenu permettra bientôt à tous les sociétaires d'en bénéficier. Scène émouvante quand, dans la soirée assombrie, entouré du clergé et de la foule, M. Desilets s'est penché et a tourné la manivelle qui ouvrait la voie à l'eau courante.

(Suite à la sixième page)

Le vendredi 29 septembre a été un jour inoubliable à Powerview, près de l'embouchure de la rivière Winnipeg, car la population a inauguré un système d'eau, une école élémentaire et un institut collégial. Parmi les personnalités présentes, l'on voit sur la photo, de gauche à droite: MM. Jim Desilets, René Préfontaine, Albert Pelland, l'hon. J. B. Carroll, M. l'abbé Raymond Roy et M. Emmanuel Bouvier.

Entente fédérale provinciale généreuse

M. John Diefenbaker a annoncé que la nouvelle offre fédérale aux provinces est d'une grande générosité et qu'elle contribuera à consolider la vigueur et l'indépendance financière des dix gouvernements provinciaux. M. Diefenbaker a accusé aussi l'administration libérale d'avoir envahi pendant la guerre et dans la période qui suivit le domaine des droits fiscaux provinciaux.

La nouvelle entente fiscale qui permet aux provinces d'imposer les trois principales taxes exigées actuellement par le gouvernement fédéral rendra aux provinces leurs droits et leurs responsabilités. La majorité qui est conservatrice n'a eu aucune difficulté à faire voter le bill en deuxième lecture.

Seul le député de Québec-Montmorency qui s'oppose aux octrois fédéraux aux universités a voté contre.

Le ministre de la Justice, M. E. Davie Fulton, a annoncé aux Communes que tous les vieux dossiers de la Gendarmerie Royale du Canada et de la police des Territoires du Nord-Ouest ont été remis à l'archiviste du Canada. M. Fulton a dit que des dispositions ont été prises au cas où ces dossiers présenteraient un intérêt particulier pour les historiens.

? ?

Cet espace est dédié à la mémoire de nouvelles qui ont été supprimées cette semaine pour des raisons de prudence et de bonne entente.

La Liberté et le Patriote

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot à Winnipeg

Directeur: Raymond DUROCHER, O.M.I.

Les chroniques, articles ou nouvelles doivent être adressés à: LA REDACTION, La Liberte et le Patriote, 619 avenue McDermot, Winnipeg 2, Man.

TELEPHONES — Rédaction: SP 5-8443; Administration: SP 4-3414

ABONNEMENTS — 1 an, $3.50; 1 an et demi, $5.00; 2 ans, $6.00; 3 ans et demi, $10.00

(Ajouter $1.00 par année pour abonnement à l'étranger)

S.V.P., adressez vos abonnements à:

LA LIBERTE ET LE PATRIOTE, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministre des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.

Au poste CBWFT

SAMEDI 7 OCTOBRE
4.00—Mire et musique
5.00—Connaissance du monde
6.00—Les Boucaniers
6.30—Les Affaires de l'Etat
7.00—Nouvelles
7.15—Cinéfeuilleton
7.30—A vous Paris
8.00—Théâtre chez soi
8.30—Long Métrage: "Haut le vent"
10.00—Rythmes de danse
10.30—Long Métrage: "Les perles de la couronne"

DIMANCHE 8 OCTOBRE
4.00—Mire et musique
5.00—La Bonne Nouvelle
5.30—L'Heure des quilles
6.30—Les travaux et les jours
7.00—Robin des bois
7.30—Papa a raison
8.00—Echos du cinéma
8.30—Music-Hall
9.30—Scénario
10.00—L'Evénement
11.00—L'art et les hommes

LUNDI 9 OCTOBRE
3.45—Une semaine avec . . .
4.00—Revue de la maison
4.30—Une étoile m'a dit
5.00—CF-RCK
5.30—La Boîte à surprises
6.00—Bobino
6.30—A la pointe de l'exploration
7.00—Nouvelles
7.15—Cinéfeuilleton
7.30—Tribune libre
8.00—Les Belles histoires des pays d'en haut
8.30—La Poule aux oeufs d'or
9.00—Théâtre des vedettes
9.30—Défi
10.00—Un, deux, trois . . . rideau!
10.30—Long Métrage: "Trahison"

MARDI 10 OCTOBRE
3.45—Une semaine avec . . .
4.00—Mademoiselle Paris
4.30—La Marguerite
5.00—La vie qui bat
5.30—La Boîte à surprises
6.00—Bobino
6.30—Ouragan
7.00—Nouvelles
7.15—Cinéfeuilleton
7.30—Premier Plan
8.00—Film
8.30—Vedettes en pantoufles
9.00—Dans ma rue
9.30—Expédition
10.00—Caméra '61
10.30—Sous le signe du lion
11.00—Film
11.30—Les Couche-tard

MERCREDI 11 OCTOBRE
3.45—Une semaine avec . . .
4.00—Votre cuisine madame
4.30—A communiquer
5.00—Roquet belles oreilles
5.30—La Boîte à surprises
6.00—Bobino
6.30—Au bout du monde
7.00—Nouvelles
7.15—Cinéfeuilleton
7.30—Filles et garçons
8.00—Théâtre O'Henry
8.30—Dans les rues de Québec
9.00—Les Quatre justiciers
9.30—Théâtre chez vous
10.00—Cinéma Canadien
11.00—Long Métrage: "Depuis ton départ"

JEUDI 12 OCTOBRE
3.45—Une semaine avec . . .
4.00—Casse-tête
4.30—Réflexion faite
5.00—Le Grand Duc
5.30—La Boîte à surprises
6.00—Bobino
6.30—Champion
7.00—Nouvelles
7.15—Cinéfeuilleton
7.30—Clé de sol
8.00—Les Filles d'Eve
8.30—Rendez-vous avec Michelle
9.00—Téléthéâtre
10.45—Long Métrage: "Depuis ton départ"

VENDREDI 13 OCTOBRE
4.00—Eternel féminin
4.30—Actualités féminines
5.00—L'écran des jeunes
5.30—La Boîte à surprises
6.00—Bobino
6.30—L'Epée de Florence
7.00—Nouvelles
7.15—Une semaine avec . . .
7.30—L'Art et son secret
8.00—Insolences d'une caméra
8.30—Rendez-vous avec . . .
9.00—Cinéma International: "Fièvre blonde"
10.45—Cinéma: "Incendie de Chicago"

Le troisième anniversaire de la mort de Pie XII

ROME — Un Requiem solennel sera célébré le 9 octobre à la Chapelle sixtine, en présence du Pape Jean XXIII, à l'occasion du troisième anniversaire de la mort de Pie XII.

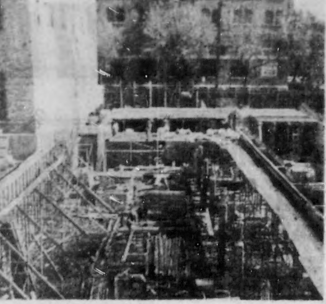

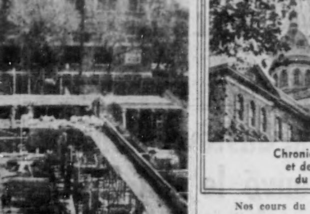

Ça prend du temps, n'est-ce pas? Ce commentaire vient aux lèvres du Père Curé du Sacré-Coeur souvent quand il vient faire inspection des travaux de construction de la nouvelle école paroissiale, en marche, angle des rues McDermot et Lydia. Cette photo encouragera les paroissiens impatients, car elle fait voir que les fondations de l'édifice seront solides.

Au Sacré-Coeur
(WINNIPEG)

Pensée de la semaine

Cultivez ce qu'il y a de plus noble en vous et vous ne pouvez manquer de trouver ce qui est le plus agréable. (J. S. Blackie)

Au presbytère

A cause de ses nombreuses fonctions auprès des Oblates Missionnaires de Marie et de l'A.M.-M.I., le R. P. Lomer Laplante, O.M.I., ne pourra plus prêter son concours au ministère paroissial à l'avenir. Pendant cinq ans, le Père Laplante a prêté main-forte au R. P. Curé dans le ministère auprès des paroissiens du Sacré-Coeur. Je sais que tous les paroissiens se joignent à moi pour remercier le Père Laplante pour son dévouement à notre service.

Il restera encore trois prêtres au presbytère, mais seulement le Père Curé et le Père Vicaire sont préposés au ministère paroissial. Le troisième prêtre, le R. P. D. Ruest, est le missionnaire des Indiens et des Métis de la ville de Winnipeg, et le ministère qu'il accomplit auprès de nous n'est que le témoignage de son grand coeur d'apôtre. Si jamais les Indiens et les Métis de Winnipeg formait leur propre paroisse, le Père Ruest serait destiné à partir, lui aussi, et il ne nous resterait que les deux prêtres attitrés dans la paroisse.

L'année 1961 marque le 25e anniversaire de prêtrise du R. P. François Lemire, O.M.I., un enfant de la paroisse. Fils de M. et Mme Joseph-Hermas Lemire, une des familles de fondateurs de la paroisse du Sacré-Coeur, le Père Lemire naquit au début de décembre 1910. Il fit toutes ses études élémentaires à l'école du Sacré-Coeur, et il fit son cours classique au Juniorat des Pères Oblats à St-Boniface. Le 24 juin 1936, il recevait l'onction sacerdotale à Lebret, Sask.

Pour fêter cet anniversaire, le Père Lemire sera l'hôte d'honneur à deux manifestations. La première sera à l'école du Sacré-Coeur, le 13 octobre; cette manifestation pour les enfants sera pour stimuler les vocations. Le dimanche 15 octobre, c'est la paroisse entière qui fêtera le jubilaire. Nous vous donnerons des détails plus précis la semaine prochaine.

Dames de Ste-Anne

L'assemblée annuelle des Dames de Ste-Anne aura lieu le dimanche 15 octobre après la messe de 9 h. Au cours de cette assemblée, les élections annuelles auront lieu. Toutes les dames sont instamment priées de prendre note de cette date importante pour elles.

Jeannettes — Vente de pâtisseries

N'oubliez pas que c'est le samedi 7 octobre prochain qu'aura lieu la vente de pâtisseries au profit des Jeannettes de l'école du Sacré-Coeur. Cette vente aura lieu chez Simpson-Sears. Encourageons cette belle oeuvre.

La Caisse Populaire — Définition

La Caisse Populaire est un double réservoir d'épargne et de prêts où les gens d'une même paroisse déposent leurs économies, petites et grandes, pour amasser des capitaux de réserve et les prêter à bon compte à ceux d'entre eux qui en ont besoin. (M. l'abbé Adélard Couture)

Baptêmes

Le 1er octobre: Darlene-Rachel-Marie, fille d'Ovila Dumont et de Jessie Bull, de 591, rue Cork. Parrain et marraine, M. Roland Cleys et Mme Constance Cleys.

Le 1er octobre: Joseph-Richard-Denis, fils de William Leclair et de Rosa Martel, de 766, rue Mulvey. Parrain et marraine Wallace et Lucille Dodson.

Le 1er octobre: Claudette-Bernice, fille d'Arthur Nault et de Clara Roulette, de 787, avenue Flora. Parrain et marraine, Claude Fortier et Louise Hunter.

Sépulture

Le 28 septembre décédait à l'hôpital général de St-Boniface, à l'âge de 78 ans, M. Antoine Lévesque, d'Elie. Le défunt est né à Trois-Rivières, Qué., et il habitait le Manitoba depuis 54 ans. Il laisse dans le deuil deux fils, Léo et Norman. Les prières ont été récitées chez Keer's, le 29 septembre, et le service a été chanté par le R. P. Cléophas Lafrenière, O.M.I., en l'église du Sacré-Coeur, le 30 septembre.

Mariages

Le 30 septembre, le R. P. Curé bénissait le mariage de M. Guy-Joseph-Etienne d'Heilly, fils de M. et Mme Jean-Marie d'Heilly, de Winnipeg, et de Mlle Doreen-Rose-Marie Mondor, fille de M. et Mme Philippe Mondor, également de Winnipeg.

Le 30 septembre marquait aussi le mariage de M. J.-Denis-Gabriel Labossière, fils de M. et Mme Eustache Labossière, de St-Boniface, et de Monique-Bertha Lapointe, fille de M. et Mme Léo Lapointe, de la paroisse du Sacré-Coeur. La bénédiction nuptiale leur a été donnée par le R. P. Curé.

Avis

Le temps a manqué à votre chroniqueur pour faire la cueillette d'éphémérides pour cette semaine. Il espère pouvoir se reprendre la semaine prochaine.

O. ZECOUTES.

MON COLLÈGE

Chronique de l'Oeuvre des Bourses et de l'Association des Anciens du Collège de St-Boniface.

Nos cours du soir

Depuis longtemps plusieurs Anciens demandent au Collège des cours du soir, afin de permettre à ceux qui le désirent de compléter leur culture. Dès cette année, quatre cours nous sont offerts, dont trois sont accessibles à tous, tandis que l'autre est destiné à nos amis de langue anglaise.

Les sujets de ces cours sont de nature à intéresser un public nombreux. Qui ne sent pas que son français est déficient, quand il le compare, par exemple, à celui qu'il entend tous les jours à la radio et à la télévision française? Le professeur de français que le Collège nous offre les mardi soirs ne pourrait être mieux qualifié. Il est français de France, muni de tous les diplômes, professeur apprécié de français à l'Université de Manitoba, homme simple et sympathique, jeune mais déjà un professeur d'expérience.

Les cours sur les problèmes du mariage dans la vie moderne seront donnés par le Père Labrosse. Il suffit de connaitre ce Père pour s'apercevoir qu'il est un professeur né. Ajoutez qu'il vient de terminer une couple d'années d'études en Morale spéciale et une thèse, le qualifiant pour le degré de Docteur en Philosophie en cette matière, et qu'il a déjà donné avec grand succès une série de cours sur ce sujet aux "Cours du Gesu", du Collège Ste-Marie à Montréal, et vous pouvez être sûrs que vos soirées seront bien employées les jeudi soirs.

Quant au cours de Problèmes internationaux, les mercredi soirs, ils permettront au Père Labrosse de communiquer ce qui fut son centre d'intérêt principal au cours de ses études de Doctorat. Un séjour de trois ans en Afrique lui a permis de prendre une expérience directe de quelques-uns des problèmes qu'il aura à discuter.

C'est M. Lucien Paquin qui offre ses services à vos amis de langue anglaise, le mardi soir aussi. En plus de ses nombreuses années d'enseignement dans des écoles anglaises, M. Paquin, depuis quelques années, occupe une ou deux de ses soirées chaque semaine à enseigner le français à des élèves de langue anglaise. Homme de culture, connaissant très bien les deux langues, vous pouvez être sûrs que, aidés de l'ambiance française, vos amis feront de rapides progrès.

Dès la semaine prochaine, tous ces cours seront en marche et nous verrons si notre milieu a besoin de se faire tirer l'oreille pour commencer une marche en avant dans le domaine de la culture, source inépuisable de la joie de vivre.

Au déjeuner-communion de dimanche dernier

Nous n'étions pas assez nombreux, dimanche dernier, trente ou quarante; mais tous étaient contents d'être venus se rencontrer et conserver avec M. et Mme Giordani. Des questions et réponses sur les problèmes d'adaptation, les différences, avantages et désavantages d'un séjour dans une grande ville nord-américaine; d'autres sur le bilinguisme, ses difficultés et ses grands avantages, sur le trilinguisme même de nos hôtes et de leur fils, furent suivies d'exposés encore plus intéressants sur l'art, qui permirent à Mme Giordani spécialement d'exprimer avec beaucoup de simplicité ses préférences et de nous laisser deviner toute l'expérience et la compétence qu'elle possède en ce domaine.

Ce fut une matinée très intéressante. Pensez-y la prochaine fois, vous, les absents.

L'Oeuvre des Bourses a adressé une lettre ces jours-ci aux gens de la ville et à quelques-uns en campagne. Une carte suivra vers le 15 octobre. Plusieurs se demandent encore si le Collège vaut bien quelques billets de $1.00.

Le R. P. Caron est arrivé parmi nous, et il y reste cette fois. Les vieux murs du Collège en sont tout réjouis.

M. J.-R. Doiron nous a inquiété par un séjour à l'hôpital, suivi d'un mois de convalescence. Mais il reprend ces jours-ci son travail de professeur d'anglais, avec une ligne fort rajeunie . . .

Nos sympathies à Fernand Cheramy et à Mme Jean Van Buckenhout, pour la perte de leur mère.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher no 2450

Assemblée du 28 septembre

Tout d'abord, avant l'ouverture, le frère J.-J. Trudel étudiait avec intérêt la liste des vieux membres, compilée par notre Grand Chevalier. Ce dernier avoua certaines lacunes. "Par exemple, disait-il, j'ai malheureusement oublié le nom du vénérable frère H. Bergevin, 40 ans de fraternité assidue". Et Hector de hocher la tête en assentiment. Faire des oublis est une caractéristique bien humaine. Ainsi il y a prix d'assistance aux assemblées et j'ai moi-même oublié de mentionner le nom du frère A. Bilodeau, de Ste-Agathe, le gagnant du tirage de l'assemblée du 14 septembre . . . s'il eut été présent, cela s'entend. Et le tirage pour le 28? Ma foi, je crois que c'est un autre oubli!

Retardataires

L'on discutait la question du "Buick" rempli de bouteilles vides. Un ex-Grand Chevalier, Georges C., était chargé de faire enquête, et son absence fut notée. Mais voici qu'il surgit à la course et se prépare à faire rapport sans observer toutes les règles d'une entrée au Conseil. Intervention immédiate de R.-A. L. et notre Georges est "placé". Ce dernier avait raison d'être un peu excité, car il fit rapport de son enquête. Voyage blanc, promenade en quête d'un numéro non-existant. Nous croyons que tout cela ira aux calendes grecques!

Un autre retardataire, Gus C., se fait expliquer que les règlements de la grande loterie annuelle sont amendés par le Conseil d'Etat. Grâce aux revendications du frère E. Dumas à ce congrès, aucun Conseil ne pourra dorénavant devoir de l'argent après avoir vendu des livrets. Cette cocasse anomalie est chose du passé.

Fête de Christophe Colomb

L'anniversaire en sera noté cette année par un grand banquet, le 14 octobre prochain, à l'hôtel Fort Garry. Le comité co-ordinateur des Conseils du métro est en charge de cette grande entrerise. Les billets ($3.75 par personne) sont entre les mains du Grand Chevalier et ceux qui voudraient s'en procurer pourront en obtenir par courrier ou à l'assemblée du 12 octobre prochain.

Notre conférencier, le frère Willie (Hoppe) St-Laurent, doit céder place au progrès. Il lui faut donc déménager son établissement bien connu. Il sera sous peu à un endroit historique de Winnipeg, à l'emplacement du vieux théâtre Bijou, sur la rue Main. Cela lui occasionne beaucoup de travail et il n'est pas surprenant qu'il ne puisse remplir ses fonctions pour le moment. Mais l'ordre se rétablira sous peu et nous savons que ce dévoué frère nous reviendra plein d'ardeur. Bonne chance! Le G. C. se chargea d'un bon lunch.

Gus fit un petit stage à l'hôpital général de St-Boniface, dernièrement et avait comme voisin un ancien de Provencher, devenu depuis un membre en vue dans les affaires municipales de St-Boniface. Il fut même Député d'Etat, un temps. Mais çà c'est une autre histoire. Toujours est-il qu'un espion rapporta à notre Gus scandalisé que l'on servait du steak le vendredi à son voisin. Quelqu'un fit observer à Gus qu'il pourrait s'agir d'un steak de saumon. Mais Gus, à longue mémoire, n'en démord pas. "Du steak, c'est du steak", dit-il.

BISTOURI.

Assaut économique du bloc communiste sur le continent africain

LEOPOLDVILLE — Le bloc communiste maintient son assaut économique sur le continent africain. L'Union Soviétique a annoncé son intention d'étendre sa coopération économique à quatre nouveaux Etats africains, sans spécifier de quels Etats il s'agissait.

Tandis qu'une délégation communiste chinoise continuait sa tournée africaine au Togo et au Dahomey, une autre délégation de la Corée du nord rendait visite à la Guinée, au Ghana et au Mali. La Tunisie envoya via Moscou une mission de bonne volonté à Pékin.

L'étendue des activités communistes sur le continent africain tout entier commence à causer de l'inquiétude dans certains pays. Le Cameroun a officiellement annoncé le renforcement des mesures de sécurité pour empêcher la subversion fomentée, en particulier, par la Chine communiste.

Un évêque anglican approuve une lettre pastorale

SALISBURY — Un évêque anglican a pressé les membres de son clergé de lire, d'étudier et de mûrir la lettre pastorale des évêques catholiques de la Rhodésie du Sud, sur la Justice raciale.

Mgr Cecil Alderson, évêque du diocèse anglican de Mashonaland qui inclut la ville de Salisbury et près de la moitié de la Rhodésie du Sud, fit ses recommandations dans le magazine diocésain "The Link".

"Je juge", ajoute Mgr Alderson, "que les évêques catholiques parlent avec prudence et juste audace, ainsi qu'avec un regard "pastoral" authentique (que chaque évêque doit avoir) pour tous les hommes et groupes d'hommes, sans discrimination aucune."

Editorial

Le rôle d'Ottawa et du Québec dans nos problèmes scolaires

Les problèmes scolaires de la minorité catholique et française des provinces des Prairies sont en vedette et intéressent d'une façon spéciale les compatriotes de la province de Québec. Ainsi, après que M. Roland Pinsonneault eût donné son rapport au congrès de l'Association des commissaires de langue française, à Ottawa, l'hon. Tommy Douglas, de la Saskatchewan, s'est vu importuner par les journalistes de Montréal au point d'inviter un comité d'enquête à venir sur les lieux. En conséquence pendant une semaine, un représentant de "La Presse" de Montréal a parcouru la Saskatchewan, ainsi que le secrétaire de l'Association canadienne des commissaires de langue française, et en compagnie d'un observateur du "Devoir". En attendant le rapport de l'Association, on peut s'attendre à une série d'articles sur la question dans "La Presse".

En même temps, au Sénat, on a débattu la disposition finale d'un bill qui remettait aux provinces des Prairies le contrôle absolu de terrains dont les revenus étaient destinés depuis 1872 aux fins scolaires. Les honorables sénateurs L. Gouin, W. Wall et C. Vaillancourt ont exprimé à tour de rôle leurs inquiétudes par rapport aux droits scolaires de la minorité française et catholique dans ces provinces. Et, n'ayant pas pu obtenir un amendement garantissant la protection de ces droits légaux, ou pour le moins moraux et historiques, ils ont annoncé qu'ils voteraient contre le bill. L'hon. sénateur Gustave Monette, cependant, a trouvé moyen d'exprimer à la fois sa sympathie envers les minorités et sa confiance que le recours à la protection fédérale était périmée et inutile en plus d'être contraire à l'autonomie provinciale dans le champ de l'instruction. Après avoir ainsi exprimé les pensées qu'on s'attendrait à trouver sur les lèvres d'un Anglo-saxon de la vieille école, il a assuré le passage du bill.

Ces deux incidents assez distincts ne manqueront pas de faire réfléchir les chefs des groupes de l'Ouest au sujet des interventions des compatriotes de l'Est.

La question des terres scolaires est des plus frappantes, car le fédéral s'est réservé un certain degré de responsabilité à l'occasion de l'entrée du Manitoba dans la Confédération et le fait que la Loi rémédiatrice de 1896 n'a pas porté fruit ne dispense pas cette autorité centrale de ses obligations, au moins quand il est question de se dessaisir d'un pouvoir qu'elle détient encore par rapport aux terres scolaires. S'en laver les mains pour des raisons données par l'hon. Monette est tout simplement porter atteinte à la constitution d'une façon subreptice. Mais si l'appel au sens "pratique" et au respect de l'autonomie provinciale suffisait pour justifier cet abandon, aux yeux du sénateur des Mille Iles, il n'est pas difficile d'imaginer le sort que l'on fera aux réclamations occasionnées par les gestes clairement valides des gouvernements provinciaux. Irritation parmi les bonnes gens de la province de Québec, résolutions au palier provincial et national et en conclusion des larmes de crocodile.

Il en va de même jusqu'à un certain point des campagnes de publicité dans les journaux de Montréal. Ces campagnes peuvent soulever l'anxiété des partis politiques aux aspirations fédérales en autant que ces partis doivent calculer l'effet dans la province de Québec des actions posées par un gouvernement provincial de même parti, ailleurs. Mais il y a dans ce domaine des répercussions, comme au Sénat, et il y a parfois danger que les causes de l'Ouest servent à tel ou tel journal, d'occasion de se poser en champion de la langue et de la foi, pour contrebalancer l'effet de ses campagnes de dénigrement à l'égard des institutions religieuses et même nationales de sa propre province. La campagne de publicité passe, il laisse un ferment, mais à la longue les minorités restent chez elles, face à une majorité moins disposée que jamais à écouter les doléances dont on l'a accusée à l'étranger. Et parmi la minorité même, la discussion de la ligne de conduite à tenir peut causer des dissensions, parfois politiques, qui font plus de tort à la situation que tout ce que l'adversaire peut faire.

Ces considérations ne nient pas les avantages possibles des appels à la province-mère ou à Ottawa. L'opinion publique du pays se range de plus en plus du côté d'un canadianisme respectueux de la diversité culturelle, de sorte qu'aucun parti n'aime à se faire prendre dans une accusation de pratiques discriminatoires. De plus, il faut bien faire savoir aux compatriotes de l'Est les difficultés dans lesquelles leurs confrères se débattent dans l'Ouest, ce qui stimule non seulement la générosité québécoise en argent ou en personnel à l'égard des frères dispersés, mais aussi fait réveiller dans la vieille province la volonté ferme de se maintenir forte et dynamique. Et enfin il est consolant de pouvoir partager parfois ses difficultés.

En même temps, ces explosions sur la scène nationale et québécoise ne doivent pas faire oublier que le progrès véritable des minorités catholiques et françaises de l'Ouest est entre leurs propres mains, dans les efforts déployés pour renforcir la vie communautaire par l'intérieur et dans les rapports sereins et fermes avec les représentants des concitoyens de leur province.

TRIBUNE LIBRE

Debden, Sask.

Monsieur le Directeur,

Il y a un bon bout de temps, il y avait dans "L'Action Catholique de Québec" un article intitulé "Colonialisme intellectuel", par M. Raymond Barbeau, du mouvement séparatiste au Québec.

Certes ce monsieur est bien sincère et a une plume bien habile mais à le lire nous, qui vivons en dehors du Québec au Canada, serions des lâches, froussards, lapins tremblotants, moutons bêlants, etc., etc. Nous ne sommes rien de tout ça et ces qualificatifs ne nous émeuvent pas du tout quoiqu'ils ne soient pas une expression de charité fraternelle.

Il faut se rappeler ce que le Québec avait à offrir aux fils nombreux de nos familles vers 1910: le chantier, la drave, le moulin à scie et quelques pompiers à Montréal, et de la colonisation bien peu organisé, c'est ce qui a fait que de braves pères de familles, au lieu de s'expatrier dans les manufactures américaines, sont venus par ici sur les invitations de missionnaires colonisateurs, prendre des bonnes terres pour eux et leurs fils à $10.00 les 160 acres. Ils se croyaient bien chez eux en cette partie de notre pays et croyaient aussi agir en chefs de famille généreux, aimants et patriotes.

Certes nous avons travaillé fort, nous avons lutté pour la défense de nos droits. C'est le lot des hommes courageux. Nous ne voulons pas poser en héros, mais nous avons nos paroisses, un clergé de langue française, nos collèges, nos couvents, nos organisations culturelles et éducationnelles, ainsi que la radio française.

Nous avons toujours entretenu d'étroites relations avec vous du Québec et vous nous avez aidés bien des fois; nous devons beaucoup au Conseil de la Vie Française, c'est tout ça qui fait que les racines de notre christianisme, notre culture, notre civilisation française sont bien établis et que nous pouvons faire face à bien de petites et grandes tempêtes. Ceci chaque fois ranime notre courage, notre foi et nos destinées en ce coin de notre pays.

Et maintenant quelques-uns de ce mouvement séparatiste sont prêts à nous abandonner; les autres voudraient nous voir réintégrer la Patrie Laurentienne. L'on peut se demander si cette dernière perspective serait un moyen de guérir tous les maux dont souffre la province-mère. Si oui, après cette opération nous devrions tous voler au secours de la mère patrie, la France, et alors nous entourer d'un rideau.

J'invite M. Barbeau à venir faire un tour dans nos parages, vous serez accueilli à bras ouverts, cher monsieur, et soyez assuré que nous verrons à ce que vous ne soyez pas incommodé par les Frank, les John, il n'y en a pas tant que ça, vous verrez.

Merci bien, M. le Directeur.

Eugène DURETTE,
Debden, Sask.

* * *

Saskatoon, Sask.

Monsieur le Directeur,

M. M. — K. K.

Maris, Mantle plus grands que Khrouchtchev, Kennedy. Si cette inégalité subsiste, la paix est assurée.

Faites en ce moment un sondage de l'opinion publique en Amérique du Nord et vous verrez que Maris et Mantle sont plus populaires que Khrouchtchev et Kennedy. Les bâtons des deux Yankees tiennent plus de personnes en haleine que les discours des deux Grands. Pourquoi?

Parce que, dans un cas, les objectifs sont plus précis que dans l'autre: tout le monde sait que Maris et Mantle veulent faire gagner le championnat mondial de baseball aux Yankees de New York; tout le monde sait que ces deux frappeurs essaieront la prochaine saison de battre le record de Babe Ruth; quant à l'homme de la rue, il ne sait pas au juste ce que veulent Khrouchtchev et Kennedy.

Est-ce normal? à une époque où les Russes et les Américains reprennent leurs expériences nucléaires, à une époque où se joue peut-être le sort de la civilisation, ne vaudrait-il pas mieux se pencher sur l'échiquier politique plutôt que d'applaudir les exploits des athlètes?

Non. La vie doit être faite de contrastes: à la douleur doit succéder le plaisir, au désespoir la confiance, au travail le repos.

L'heure sera vraiment grave lorsque les esprits s'occuperont uniquement de la situation internationale, lorsque Khrouchtchev et Kennedy éclipseront totalement Maris et Mantle.

Souhaitons que l'inégalité subsiste, que M. M. — K. K.

Roger GAUTIER.

* * *

St-Boniface, Man.
Le 27 septembre 1961.

Chers amis,

Quelques mots seulement pour vous dire combien nous apprécions notre journal français.

Tout y est vraiment intéressant. La page féminine, y compri le Courrier de Louise qui, par ses fines réponses, mérite toute notre admiration et nos sincères félicitations, car franchement ce ne doit pas être facile de répondre à toutes ces questions.

Nous pouvons sincèrement dire que c'est intéressant de la première à la dernière ligne.

Alors comme je ne voudrais nullement en perdre un numéro je viens vous donner ma nouvelle adresse.

Mme Jean-Marie PROULX.

* * *

St-Boniface, Man.

Monsieur le Directeur,

Manie de la démolition

Il est question de bâtir un nouvel hôtel de ville à St-Boniface. Il me semble à propos de faire remarquer à vos lecteurs que l'édifice actuel de l'avenue Provencher est le seul qui ait du cachet dans cette rue — à part le bureau de poste, qui est sans doute appelé aussi à tomber sous le pic du démolisseur avant longtemps. Les édifices publics bâtis il y a un demi-siècle, du moins au Canada français, gardent quelque chose de la "belle époque", ne serait-ce que par la coquetterie de leurs dômes et de leurs frontons.

L'hôtel de ville de Winnipeg était lui aussi un édifice remarquable, le seul original . . . avant de se faire décoiffer. Il paraît que la tourelle menaçait de s'écrouler sur les têtes des édiles (conséquences pas nécessairement néfastes, d'après certains contribuables!). Aussi on l'a supprimée. J'ai été surpris de voir que dans cette ville si dénuée de beauté, personne n'a protesté, alors qu'un groupe de femmes a mené des luttes épiques pour conserver un arbre (qui a fini, comme on sait, par être sacrifié à la toute-puissante idole de l'automobilisme).

Mon intention n'est pas de mettre en question l'opportunité de bâtir. Et je ne suis pas un amateur des "vieilleries pour les vieilleries". (Quoiqu'on puisse difficilement parler de vétusté pour une solide bâtisse de 53 ans.) Par ailleurs je crains que "notre" hôtel de ville, ainsi que le bureau de poste, auront bientôt cédé la place à deux nouveaux cubes de béton. Bien entendu, les architectes modernes recherchent le confort, la commodité, l'espace, et tout. Mais ne serait-il pas possible, en bien des cas, de restaurer ou d'agrandir sans détruire? Ou alors, de construire avec le souci de l'apparence extérieure?

C'est aussi travailler pour la paix que de montrer que les édifices publics ne sont pas des abris anti-atomiques. Je demande aux responsables de ne pas décapiter l'hôtel de ville sans nécessité.

CYPRIEN.

Une mise au point de Mgr Rodhain sur le secret de la confession

PARIS — Des interprétations erronées sur le secret de la confession ayant été suscitées par une lettre qu'un aumônier de la prison de Marseille avait écrite, il y a quelques semaines, au ministre de la Justice pour affirmer l'innocence d'un condamné, Mgr Rodhain, aumônier général des prisons, a publié dans "Fessages", bulletin du Secours catholique, une mise au point.

Il précise d'abord que la lettre en question parle de "secret confié" et ne fait pas mention de "confession". En effet, pour tout confesseur, l'obligation du secret est totale. Le prêtre ne peut utiliser d'aucune manière ce qu'il a appris en confession.

Mgr Rodhain signale, d'autre part, que l'analogie avec le confesseur qui se charge de la restitution d'un objet volé ne vaut pas ici. Si un pénitent se confesse d'un vol, le confesseur l'oblige à le restituer, mais peut, sur sa demande, hors de confession, accepter d'assurer à sa place sa restitution.

Mais si le pénitent conserve un témoignage, un confesseur ne peut témoigner à sa place car "un tribunal ne peut accepter le témoignage, non contrôlable, d'un témoin qui s'abriterait derrière une loi de secret pour ne pas prouver ce qu'il avance".

"Voilà pourquoi un témoignage abrité sous le sceau du secret, écrit-il, est inutilisable en droit. Voilà pourquoi, en fait, écrit le prélat, l'aumônerie interdit à tous ses aumôniers de prisons de venir témoigner, sous quelque prétextes que ce soit, en justice".

Dans plus de 400 prisons on célébrera, le dimanche 8 octobre, la fête du Bon Larron. La peinture que l'on voit sur la photo ornant les murs d'une institution de corrections de l'Iowa, est l'oeuvre d'un peintre de profession, aidé de plusieurs prisonniers. Car, dans l'Eglise universelle, il convient que ces derniers aient leur patron et qu'il soit saint Diamas.

L'Académie Française rend hommage au Collège de St-Boniface

La semaine dernière, le R. P. Guy Fortier, S.J., recteur du Collège de St-Boniface, recevait de l'Académie Française une splendide médaille de bronze en témoignage et reconnaissance pour services rendus par le Collège dans le maintien, le rayonnement et la diffusion de la langue et de la culture françaises dans l'Ouest canadien.

Au mois d'avril 1960, l'académicien André Chamson, de passage au Manitoba, avait été émerveillé par le travail extraordinaire accompli par le personnel du Collège de St-Boniface en vue de préserver et intensifier la vie française dans un milieu où le climat n'était pas toujours des plus favorables et des plus stimulants.

Il avait reconnu que sans "le Collège" il n'y aurait pratiquement plus aujourd'hui de véritable français au Manitoba. Il le manifestait au recteur d'alors, le R. P. Oscar Boily, S.J., et lui promettait qu'on le saurait en France.

Il a donc renseigné la célèbre Académie qui glorifie maintenant l'oeuvre bien française du Collège de St-Boniface.

Billet du vendredi

Aspect de l'Allemagne sous le régime hitlérien

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Adolf Hitler, qui fut le dictateur indiscuté, surtout indiscutable, d'une Allemagne qui essaya d'imposer sa loi à l'univers pendant les années 1939-1945, n'était pas lui-même Allemand, sinon par la langue.

Fils d'Alois Hitler, illégitime élevé sous le nom de Schicklgruber celui de sa mère), il était Autrichien. Elevé çà et là, mais surtout dans la région de Linz, il n'alla pas loin dans ses études. Il voulait être architecte, mais ne s'inscrivit à aucune institution de Vienne, où il se réfugia peu après la mort de sa mère veuve, survenue le 21 décembre 1908. Il avait alors 19 ans. Il est faux qu'il devint peintre en bâtiment, mais il vendit pour vivre des dessins et des peintures de son cru, copiés d'oeuvres anciennes, car il ne dessinait pas d'après nature. Il fut miséreux pendant plusieurs années, tant à Munich qu'à Vienne, traqué par la faim.

Entre-temps, il lisait ce qui lui tombait sous la main. Il absorbait à sa façon et assimilait, et l'on retrouve dans son **Mein Kampf (Mon combat),** ce qu'il emprunta aux philosophes Fichte et Hegel, Treitschke, Nietzsche, de même qu'au Français de Gobineau, à l'Anglais Houston Stewart Chamberlain (original qui passa à l'Allemagne et y obtint sa naturalisation), dont les idées conduisirent au prussianisme dominant qui va de Bismarck à lui. Sa passion anti-sémite, comme sa théorie de l'obéissance absolue à l'autorité politique, lui vient en droite ligne de Martin Luther, fondateur du protestantisme, après quatre cents ans. Hitler était une sorte d'illuminé, génial par certains aspects, pour qui tous les moyens étaient bons, y compris le mensonge, la calomnie et le chantage, la spoliation, la persécution, la torture, l'assassinat.

* * *

C'est à ce prix qu'il arriva, mais sa montée ne fut pas aussi fulgurante qu'on le peut croire. Il lui fallut des années de luttes, de sacrifices, de bassesses innommables, avant d'atteindre au faîte et se faire proclamer Fuehrer suprême d'un pays qui n'était pas le sien, et dont il obtint sur le tard la citoyenneté, par un tour de passe-passe. Il avait compris tôt qu'il ne pouvait se saisir du pouvoir, sans avoir derrière lui les puissances établies: le gouvernement, l'armée, la haute industrie qui détient l'argent. Il conquit peu à peu les trois, non sans les tromper l'un et l'autre sur ses intentions, les rôles qu'il leur réservait, son objectif final.

Quand cela se révéla, il était trop tard pour reculer. Il s'empara des industriels, leur faisant miroiter la disparition des syndicats ouvriers, en même temps que la menace de grèves. Quand il lança sa politique d'armement à outrance, en dépit des traités, il assura des commandes incessantes aux usines et mit fin à un chômage atteignant jusqu'à six millions de personnes en 1932. Quatre ans plus tard, on ne comptait plus qu'un million de sans-travail, mais il n'en faut pas déduire que les ouvriers roulaient sur l'or.

Vers 1935, ceux du Front du Travail gagnaient une moyenne de $6.95 par semaine, tandis que les autres, d'après le bureau des statistiques du Reich, se contentaient de $6.29. Les taxes et contributions multiples absorbaient de 15 à 35 pour cent du salaire, de sorte qu'il restait assez peu aux familles pour affronter le problème de la vie. Dans le même temps, les puissances d'argent réalisaient d'énormes bénéfices, dont une forte partie alimentait les oeuvres de guerre et l'administration du dictateur.

On ne sait à peu près rien de l'histoire contemporaine de l'Allemagne, et les Allemands eux-mêmes l'ignoraient sous le troisième Reich, car l'on n'imagine pas qu'Hitler et ses affidés livraient à la populace leurs secrets et leurs manigances. Aussi un livre comme celui de William L. Shirer, dont il fut traité ici la semaine dernière, est une mine incroyable de renseignements, basés sur une documentation sans pareille. (1)

Ce qui précède en donne une idée. Pour en revenir à Hitler, il réussit à s'emparer du pouvoir en 1933. Puis il serra la vis partout, pour se consolider et mener d'une main de fer, exerçant une maîtrise totale sur les multiples formes d'activité, matérielle et même intellectuelle. Ce qui paraît inconcevable, de la part d'un homme n'ayant pas plus de formation que lui.

Toujours est-il qu'en un an, il avait renversé la république de Weimar, substitué sa dictature personnelle à son essai de démocratie, réduit à zéro les partis politiques autres que le sien, dissout les gouvernements d'Etats et leurs Parlements, réalisé l'unité du Reich, effacé jusqu'au souvenir des syndicats ouvriers, interdit les associations ou groupements démocratiques de quelque nature que ce fût, chassé les Juifs de la vie publique et des professions libérales, aboli la liberté de parole et celle de la presse, mis sous sa coupe les tribunaux et les magistrats, imposé la maîtrise absolue de son régime à la vie politique, économique, culturelle et sociale d'un des grands peuples, parmi les plus cultivés, de l'Europe. Nous n'avons pas fini d'en apprendre sur l'Allemagne nazifiée.

L'ILLETTRE.

(1) **The Rise and Fall of the Third Reich**, 1960.

— Encyclique — Mater et Magistra —

Le pape Jean XXIII a publié, le 21 juillet, une encyclique sur les questions économiques et sociales des temps modernes. Elle portait la date du 15 mai, soixante-dixième anniversaire de l'encyclique de Leon XIII sur la condition des ouvriers.

Le document actuel fait valoir le rôle de l'Eglise et des chrétiens dans la solution de problèmes temporels; la pauvreté des masses, le droit à la propriété privée, l'intervention de l'Etat paternel avec des plans de sécurité, l'infériorité économique des agriculteurs, les pays sous-développés, etc. Nous publions ce texte par petites tranches pour que nos lecteurs puissent se renseigner exactement sur ces problèmes, sur les solutions chrétiennes en cause et sur leurs devoirs respectifs.

* * *

Accroissements démographiques et développement économique

Déséquilibre entre peuplement et moyens de subsistance

Un problème souvent évoqué ces derniers temps est celui des rapports entre l'accroissement démographique, le développement économique et les moyens de subsistance disponibles, soit sur le plan mondial, soit dans les pays sous-développés.

Sur le plan mondial, certains prétendent que, suivant des statistiques assez sérieuses, le genre humain, dans quelques dizaines d'années, aura sensiblement augmenté en nombre, alors que le développement économique ne fera que des progrès plus lents. Ils en déduisent que si on ne limite pas les taux d'accroissement démographique, en peu de temps le déséquilibre s'accentuera d'une manière aiguë entre population et moyens de subsistance.

Quant aux pays sous-développés, on observe, toujours sur données statistiques, que la diffusion rapide des mesures d'hygiène et des soins médicaux réduit de beaucoup le taux de mortalité, surtout infantile, tandis que, durant une période encore assez longue, le taux de natalité, assez élevé dans ces régions, tend à demeurer sensiblement constant. De la sorte, l'excédent des naissances sur les décès s'accroit sensiblement, et le rendement des régimes économiques ne croit pas en proportion. Il est donc impossible que le niveau de vie s'améliore dans les pays sous-développés; le contraire est même inévitable. C'est pourquoi, si l'on veut éviter les situations extrêmes, il devient indispensable, à leur avis, de recourir à des mesures draconiennes pour empêcher ou freiner la natalité.

Les termes du problème

A dire vrai, sur le plan mondial, le rapport entre l'accroissement démographique, d'une part, et le développement économique et des moyens de subsistance disponibles, d'autre part, ne semble pas créer de difficultés, au moins actuellement et dans un proche avenir. Du reste, pour tirer des conclusions valables, les éléments dont on dispose sont trop incertains et instables.

En outre, Dieu, dans sa bonté et sa sagesse, a doté la nature de ressources inépuisables et a donné aux hommes intelligence et génie pour inventer les instruments aptes à leur procurer les biens nécessaires à la vie. La solution de base du problème ne doit pas être recherchée dans des expédients qui offensent l'ordre moral établi par Dieu et s'attaquent aux sources mêmes de la vie humaine, mais dans un nouvel effort scientifique de l'homme pour augmenter son emprise sur la nature. Les progrès déjà réalisés par les sciences et les techniques ouvrent des horizons illimités.

Nous savons cependant que dans certaines régions et dans certains pays sous-développés peuvent surgir, surgissent, en fait, de graves problèmes dus à une organisation économique et sociale déficiente, qui n'offre pas des moyens de subsistance proportionnés au taux d'accroissement démographique, dus aussi à une solidarité insuffisante entre peuples.

Mais, même dans ce cas, Nous devons aussitôt affirmer nettement que ces problèmes ne doivent pas être affrontés, que ces difficultés ne doivent pas être résolues par le recours à des moyens indignes de l'homme, dérivant d'une conception nettement matérialiste de l'homme et de la vie.

La vraie solution se trouve seulement dans le développement économique et le progrès social, qui respectent les vraies valeurs humaines, individuelles et sociales. Ce développement économique et ce progrès social doivent être réalisés moralement, d'une manière digne de l'homme et de l'immense valeur que représente la vie de tout individu. Il requiert aussi une collaboration mondiale qui permette et favorise une circulation ordonnée et féconde des connaissances, des capitaux et des hommes.

Respect des lois de la vie

Il Nous faut proclamer solennellement que la vie humaine doit être transmise par la famille fondée sur le mariage, un et indissoluble, élevé pour les chrétiens à la dignité de sacrement. La transmission de la vie humaine est confiée par la nature à un acte personnel et conscient et comme tel soumis aux lois très sages de Dieu, lois inviolables et immuables, que tous doivent reconnaître et observer. On ne peut donc pas employer des moyens, suivre des méthodes qui seraient licites dans la transmission de la vie des plantes et des animaux.

La vie humaine est sacrée, puisque, dès son origine, elle requiert l'action créatrice de Dieu. Celui qui viole ses lois offense la divine Majesté, se dégrade et avec soi l'humanité, affaiblit en outre la communauté dont il est membres.

Education au sens de la responsabilité

Il est de la plus haute importance que les nouvelles générations reçoivent non seulement une formation culturelle et religieuse adéquate — ce qui est le droit et le devoir des parents, — mais aussi une éducation solide au sens de la responsabilité dans toutes les manifestations de la vie particulièrement en ce qui touche la fondation d'une famille, le devoir de mettre au monde et élever des enfants. Il faut leur inculquer une foi vive, une confiance profonde en la divine Providence, afin qu'ils aient le courage d'accepter peines et sacrifices dans l'accomplissement d'une mission aussi noble, souvent aussi ardue, que celle de collaborer avec Dieu dans la transmission de la vie et l'éducation des enfants. Pour cette éducation, aucune institution ne dispose d'autant de moyens efficaces que l'Eglise qui, pour ce motif, a le droit d'exercer sa mission en toute liberté.

Au service de la vie

On se rappelle que dans la Genèse, Dieu a adressé aux premiers hommes deux commandements qui se complètent: celui de transmettre la vie: "Croissez et multipliez"; et celui de soumettre la nature: "Remplissez la terre et soumettez-la".

Le commandement de soumettre la nature, loin d'avoir un but destructeur, est orienté au service de la vie.

Nous relevons avec tristesse une des contradictions les plus déconcertantes qui affligent notre époque: d'une part, on met l'accent sur les pires éventualités et l'on agite le spectre de la misère et de la famine; d'autre part, on utilise largement les inventions scientifiques, les réalisations techniques et les ressources économiques pour produire de terribles instruments de ruine et de mort.

La Providence divine a accordé au genre humain des moyens suffisants pour résoudre dans la dignité les problèmes multiples et délicats de la transmission de la vie. Ces problèmes peuvent n'obtenir qu'une solution boiteuse ou même demeurer insolubles, si l'esprit faussé des hommes ou leur volonté pervertie utilisent ces moyens contre la raison, pour des fins qui ne répondent plus à leur nature sociale et au plan de la Providence.

Collaboration à l'échelle mondiale

Dimensions mondiales de tout problème humain important

Les progrès des sciences et des techniques dans tous les domaines de la vie sociale multiplient et resserrent les rapports entre les nations, rendent leur interdépendance toujours plus profonde et vitale.

Par suite, on peut dire que tout problème humain de quelque importance, quel qu'en soit le contenu, scientifique technique, économique, social, politique, culturel, revêt aujourd'hui des dimensions surpranationales et souvent mondiales.

C'est pourquoi, prises isolément, les communautés politiques ne sont plus à même de résoudre convenablement leurs plus grands problèmes par elles-mêmes et avec leurs seules forces, même si elles se distinguent par une haute culture largement répandue, par le nombre et l'activité de leurs citoyens, par l'efficience de leur régime économique, par l'étendue et la richesse de leur territoire. Les nations se conditionnent réciproquement et on affirme que chacune se développe en contribuant au développement des autres. Par suite, entente et collaboration s'imposent entre elles.

Méfiance réciproque

On peut ainsi comprendre comment se propage toujours plus dans l'esprit des individus et des peuples la conviction d'une nécessité urgente d'entente et de collaboration. Mais en même temps, il semble que les hommes, ceux surtout qui portent de plus grandes responsabilités, se montrent impuissants à réaliser l'une et l'autre. Il ne faut pas chercher la racine de cette impuissance dans des raisons scientifiques, techniques, économiques, mais dans l'absence de confiance réciproque. Les hommes et par suite les Etats se craignent les uns les autres. Chacun craint que l'autre ne nourrisse des projets de suprématie et ne cherche le moment favorable pour les mettre à exécution. Il organise donc sa propre défense, et il développe ses armements, non pas, déclare-t-il, pour attaquer, mais pour dissuader de toute agression l'hypothétique agresseur.

La conséquence en est que des énergies humaines immenses et des ressources gigantesques se consument en des buts non constructifs, tandis que s'insinue et grandit dans l'esprit des individus et des peuples un sentiment de malaise et de pesanteur qui ralentit l'esprit d'initiative pour des tâches de large envergure.

Méconnaissance de l'ordre moral

L'absence de confiance réciproque trouve son explication dans le fait que les hommes, les plus responsables surtout, s'inspirent dans leurs activités de conceptions de vie différentes ou radicalement opposées. Malheureusement, certaines de ces conceptions ne reconnaissent pas l'existence d'un ordre moral, d'un ordre transcendant, universel, absolu, d'égale valeur pour tous. Il devient ainsi impossible de se rencontrer et de se mettre pleinement d'accord, avec sécurité, à la lumière d'une même loi de justice admise et suivie par tous. Il est vrai que le mot "justice" et l'expression "les exigences de la justice" continuent à sortir des lèvres de tous; mais ce mot et cette expression prennent chez les uns et chez les autres des contenus différents ou opposés.

C'est pourquoi les appels répétés et passionnés à la justice et aux exigences de la justice, loin d'offrir une possibilité de rencontre ou d'entente, augmentent la confusion, avivent les contrastes, échauffent les controverses; en conséquence, la persuasion se répand que pour faire valoir ses droits et poursuivre ses intérêts, il n'est d'autre moyen que le recours à la violence, source de maux très graves.

Le vrai Dieu, fondement de l'ordre moral

La confiance réciproque entre les peuples et les Etats ne peut naître et se renforcer que dans la reconnaissance et le respect de l'ordre moral.

Mais l'ordre moral ne peut s'édifier que sur Dieu; séparé de Dieu, il se désintègre. Car l'homme n'est pas seulement un organisme matériel; il est aussi un esprit doué de pensée et de liberté. Il exige donc un ordre moral et religieux qui, plus que toute valeur matérielle, influe sur les orientations et les solutions à donner aux problèmes de la vie individuelle et sociale, à l'intérieur des communautés nationales et dans leurs rapports mutuels.

On a affirmé que, à l'époque des triomphes de la science et de la technique, les hommes pouvaient construire leur civilisation sans avoir besoin de Dieu. La vérité est au contraire que les progrès eux-mêmes de la science et de la technique posent des problèmes humains de dimensions mondiales qui ne peuvent trouver leur solution qu'à la lumière d'une foi sincère et vive en Dieu, principe et fin de l'homme et du monde.

Ces vérités sont confirmées par la constatation que les horizons sans mesure ouverts par la recherche scientifique contribuent eux-mêmes à faire naître dans les esprits la persuasion que les sciences mathématiques peuvent bien manifester les phénomènes, mais sont incapables de saisir et encore moins d'exprimer entièrement les aspects les plus profonds de la réalité. La tragique expérience du passé, que les forces gigantesques mises à la disposition de la technique peuvent être utilisées pour des fins aussi bien destructives que constructives met en évidence l'importance souveraine des valeurs spirituelles pour que les progrès scientifiques conservent leur caractère essentiel de moyens pour la civilisation.

Le sentiment de croissante insatisfaction qui se propage parmi les membres de communautés nationales à haut niveau de vie détruit l'illusion rêvée d'un paradis sur terre; mais en même temps se fait toujours plus claire la conscience des droits inviolables et universels de la personne, plus vive l'aspiration à des relations plus justes et plus humaines. Ce sont là des motifs qui tous contribuent à rendre les hommes plus conscients de leurs propres limites, à faire refleurir en eux la recherche des valeurs spirituelles. Tout cela ne peut pas ne pas susciter un espoir d'ententes sincères et de collaborations fécondes.

(à suivre)

Vient de paraître

Pourquoi je suis séparatiste par Marcel Chaput

Il y a quelques mois, quand le ministère de la Défense nationale demanda à son employé, Marcel Chaput, de démissionner à la suite de quelques discours sur le séparatisme, il refusa.

L'opinion politique s'émut et, en quelques jours, "l'affaire Chaput" prit de telles proportions que le ministère n'osa pas mettre à la porte son jeune chimiste.

Depuis, Marcel Chaput a continué de parler et maintenant il publie un livre explosif intitulé "Pourquoi je suis séparatiste" que les Editions du Jour viennent de lancer à 10,000 exemplaires.

Ce livre constitue évidemment un défi cinglant au gouvernement fédéral. Sans doute soulèvera-t-il de nombreuses polémiques. Espérons surtout qu'il suscitera l'échange de points de vue sur l'idée du séparatisme qui connait actuellement une grande vogue dans le Québec . . . et même dans les autres provinces où l'on s'inquiète à son sujet.

Il ne s'agit pas d'un livre savant, mais, dans un ton familier et parfois avec humour, Marcel Chaput défend la cause de l'indépendance avec vigueur et conviction.

Un ouvrage de 160 pages, au prix habituel de $1.00, en vente dans toutes les bonnes librairies, dans les dépôts de journaux, ou chez l'éditeur: Les Editions du Jour, 3411, rue St-Denis, Montréal.

La "veillée pascale" n'est pas entrée dans les moeurs

PARIS — De l'enquête lancée en France à la fin de 1960, lit-on dans l'hebdomadaire "La France Catholique", il ressort essentiellement que la veillée pascale est assez différente de l'assemblée liturgique habituelle des paroisses.

Elle est parfois plus nombreuse. Elle l'est souvent moins et l'on décèle même en beaucoup d'endroits une diminution progressive d'année en année, qui fait craindre pour un avenir plus ou moins proche une désaffection complète.

Selon l'hebdomadaire en question, la veillée pascale n'est pas entrée dans les moeurs. Par contre, ceux qui y participent sont la plupart du temps des "militants", des "engagés", des gens qui ont une certaine culture religieuse: l'élite de la paroisse en quelque sorte.

A l'Hôtel de Ville La Veillée du lundi soir

par M. Henry LANE
courrieriste municipal
de La Liberté et le Patriote

Le lundi 2 octobre avait lieu la réunion régulière des comités permanents de la ville de St-Boniface. Un représentant du Winakwa Community Club se présentait devant le comité de finances pour demander que la ville remette à ce club la ristourne de $15,000 qui provenait des travaux d'hiver entrepris par Ladco dans le Windsor Park; Ladco étant une compagnie privée ne peut bénéficier de cette ristourne; seules les municipalités qui entreprennent ces travaux d'hiver peuvent réclamer des gouvernements fédéral et provincial une remise sur les salaires payés. L'échevin McKall prétend que cela est dû à la bienveillance de Ladco, qui a remis ses feuilles de paye, si la ville a pu retirer ce montant d'environ $15,000 et comme le travail a été fait dans le Windsor Park, il croit que cet argent pourrait être remis au Winakwa Community Club, puisque ce serait pour le bénéfice des résidants du Windsor Park. Plusieurs des échevins croient que si le Conseil agissait ainsi il créerait un précédent, et ils croient que l'avocat de la ville devrait se prononcer sur le bien-fondé de cette requête. Toutefois le comité demande au trésorier de bien vouloir établir le montant de cette ristourne après avoir déduit la taxe de vente de 11 pour cent que Ladco a dû payer sur le matériau. Cette question sera sans doute chaudement discutée en Conseil la semaine prochaine.

La municipalité de St-Vital aimerait avoir une réunion avec des représentants de la ville de St-Boniface pour discuter de la construction conjointe d'un égout. St-Vital projette de construire un égout dans la partie sud de la municipalité et la ville de St-Boniface devra éventuellement construire un égout de l'autre côté du Trans-Canada et en se joignant à St-Vital, le coût de construction serait bien moindre. Il fut recommandé que le président du comité des travaux publics, l'échevin Turner, et l'ingénieur rencontrent les délégués de St-Vital pour discuter de ce projet.

Les ingénieurs-conseil, Wardrop et Associés, donnent des explications du fait que le pavage de la rue Ste-Catherine n'est pas au même niveau tout le long de la rue, mais l'échevin McKall n'est pas satisfait de ces explications et les échevins iront examiner le travail sur place avant d'en arriver à une décision.

Les visites assez fréquentes de M. Harrison, de la rue Mission, aux divers comités apportent toujours une note de gaieté. M. Harrison se plaint tantôt de la poussière sur la rue Mission, tantôt du voisinage des vaches, veaux, cochons, etc., et il se sert d'un vocabulaire hautement coloré et descriptif. Cette fois il se plaint du fait que le service de l'aqueduc a été interrompu deux fois dernièrement et ceci sans avertissement aucun et il dit que vu que la ville a contraint les résidants de la rue Mission à faire la dépense d'installer l'eau et les égouts dans leur rue, la ville devrait voir à pourvoir les résidants d'eau potable lorsque le service est interrompu et il suggère que la ville devrait se procurer un wagon-citerne pour l'usage des citoyens. Le comité demanda à l'ingénieur des précisions sur les raisons pour lesquelles le service de l'aqueduc avait été interrompu; la semaine dernière, en travaillant sur la rue Planquet, près de la rue Mission, une niveleuse à chenilles s'était effondré dans le sol mouvant et avait coupé le tuyau de l'aqueduc, ceci avait nécessité de fermer la conduite d'eau d'urgence et il avait été impossible d'avertir les gens. M. Harrison reconnait le bien-fondé de cette explication mais il voudrait savoir pourquoi ce soir en arrivant chez lui il n'avait pu se laver? L'ingénieur communiqua immédiatement par téléphone avec les employés de son département et il assura M. Harrison que dans une demi-heure le service de l'aqueduc serait rétabli. M. Harrison se déclara satisfait de cette promesse et dit qu'il pourrait vérifier de la rapidité avec laquelle l'ingénieur agissait, si toutefois il ne s'arrêtait pas à l'hôtel sur son chemin puisqu'il n'y avait pas d'eau chez lui.

Le chef de pompiers fait rapport des précautions prises à la station de feu no 2, rue Taché, à cause du pavage entrepris sur la rue Taché devant la station de feu. Le camion à échelle a été déménagé à la station no 1, rue Dumoulin, et le camion à pompe peut sortir par l'arrière de la station. Le chef n'entrevoit pas de dérangement dans le service d'incendie à cause du pavage. Le comité félicite le chef de sa prévoyance.

Le local 940 de l'Association des Pompiers avertit le comité du personnel qu'il a l'intention de négocier un nouveau contrat de travail pour l'année 1962, et le comité décida de les inviter à une réunion où leur demande sera étudiée, le 25 octobre, à 4 h. 30 p.m.

La Chambre de Commerce de St-Boniface soumet le nom de M. T. Burke-Gaffney comme représentant au nouveau comité industriel de St-Boniface, et le comité de législation recommande d'accepter cette nomination.

Le comité des propriétés foncières demandera à la commission d'urbanisme d'étudier un plan de subdivision industrielle pour le terrain situé au nord de la voie ferrée élevée du Canadien National, au nord de la rue Mission. Ayant étudié la question de redivision des quartiers électoraux de la ville, le comité de la législation recommande que cette question soit soumise à une commission indépendante qui se composerait de l'hon. juge Alfred Monnin, comme président, et dont les membres seraient M. Charland Prud'homme, qui a beaucoup d'expérience dans ce domaine, et M. W. Johnston, président du Municipal Board, et que cette commission étudie la question et fasse des recommandations.

Vous verrez ailleurs la liste des nominations pour les élections. Le vote aura lieu le 20 octobre de 9 h. a.m. à 8 h. p.m., heure avancée. Il y aura aussi votation pour ceux qui seront absents les 16, 17 et 18 octobre à l'Hôtel de Ville entre 9 h. a.m. et midi, et entre 5 h. et 8 h. p.m.

Tous les électeurs dûment qualifiés qui ne sont pas inscrits sur la liste électorale, pourront voter en obtenant un certificat de M. Maurice Prud'homme à l'Hôtel de Ville le jour des élections.

A mardi prochain puisque lundi est jour d'Action de grâces.

Nominations de la Cité de St-Boniface, le 3 octobre

	CANDIDAT	PROPOSEUR	SECONDEUR
Membre du Conseil (*membre actuel)			
Quartier 1	*Peter McKall	M. Demetrioff	Wm. Stubbe
	John Wilfred McGurran	Maurice Labelle	William J. Watson
	Vernon Leroy Dutton	John E. Dutton	Jack W. Sherstone
Quartier 2	Joseph-Henri Baudry	Dr Clément Lavoie	Jules Rémillard
	*David-D. Parent	Paul-S. Bergeron	Emilien Laflamme
Quartier 3	*Georges-A. Guilbault (acclamation)	Gabriel Soulodre	D.-A. Dupas
Quartier 4	*Edward Turner	J. C. Stangl	D. E. Gillespie
	Charles Arnold Ursel	R. Gilbert	Rudolph C. Peterson
Quartier 5	*Harry Lorne Softley (acclamation)	V. J. Stubbs	W. F. McDonald
Commissaires scolaires (*commissaire actuel)			
Division scolaire de St-Boniface no 4 (Choix de deux)			
	Alfred H. Greaves	Evan McCormick	D. G. Ferguson
	Dr Paul L'Heureux	J. Wachal	J. Chaput
	*Laurent-G. Marcoux	Donald M. Lamont	Dr Clément Lavoie
	Wm. Douglas Grogan	Jack W. Sherstone	John E. Dutton
Division scolaire de Norwood no 8			
	*Frank P. Kennedy (acclamation)	J. Baillie	D. J. Fisher
	*Ronald Parkinson (acclamation)	L.-A. Jacques	E. Prieur

Vote anticipé: lundi, mardi et mercredi 16, 17 et 18 octobre, de 9 h. à midi et de 5 h. à 8 h. p.m.

Le vendredi 20 octobre, les bureaux de vote seront ouverts de 9 h. a.m. à 8 h. p.m.

Des nouvelles du musée de St-Boniface

Quoiqu'il n'y ait pas encore de nouvelles officielles (par écrit) à propos de notre demande de fonds auprès du gouvernement provincial, le président de la commission du musée, l'échevin Donald Hart, apprenait de l'honorable Gurney Evans que le gouvernement provincial nous accorderait l'argent requis et qu'il ne s'agissait plus que de terminer les détails d'un arrangement entre la province et le gouvernement métropolitain. Le gouvernement fédéral n'attend que la décision du provincial pour nous favoriser d'un octroi substantiel; tous ces arrangements prennent toujours du temps à se régler et d'ici peu nous pourrons envisager la rénovation de la vieille maison provinciale des Soeurs Grises.

Cours spéciaux

M. Marius Benoist, archiviste de notre Société Historique, se voyait octroyé la somme de $70 par la commission du musée, pour lui aider à défrayer le coût du voyage à Oshawa, Ont., où il assistera à deux jours de cours et conférence sur la conservation du papier. M. Benoist aura l'occasion aussi de visiter les musées environnants.

Mme Henry Lane, conservatrice de notre musée, était choisie par la Canadian Museum Association pour suivre une série de cours qui seront donnés en novembre, à Toronto. Ces cours porteront sur l'administration des musées et sur plusieurs aspects techniques de la muséologie. M. Herbert, chef de la division des sites et monuments historiques, est le responsable de ce cours et il verra à ce que le degré d'instruction donné à ces cours soit d'une importance capitale pour les musées du Canada. Comme ce cours est restreint à 20 personnes choisies à travers le Canada, nous sommes privilégiés que Mme Lane ait été choisie pour y représenter notre musée. Le Conseil des Arts du Canada a bien voulu voter un chèque de $250 à Mme Lane pour défrayer une partie des dépenses de ce cours.

Ce sont là des nouvelles fort encourageantes pour tous les amis de ce musée.

Une des plus sûres conditions du bonheur est de pouvoir regarder sa vie entière sans honte et sans remords.

CONDORCET.

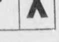

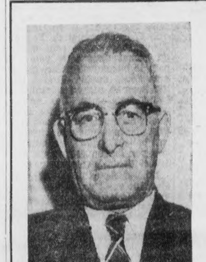

Cité de St-Boniface

Avis relativement à un règlement devant être soumis au vote des électeurs de la Cité de St-Boniface

Un règlement pour autoriser une dépense de six cent mille ($600,000.00) dollars pour l'érection et l'aménagement d'un nouvel Hôtel de Ville et l'émission de débentures à cet effet.

AVIS est par les présentes donné qu'un règlement (no 4290) de la Cité de St-Boniface sera soumis, en vertu de la Section 548 de la Charte de St-Boniface, soit Cap. 68 S.M. 1953, au vote des électeurs dûment qualifiés à voter sur ce règlement selon ladite Charte de St-Boniface, à l'heure et aux endroits ci-dessous indiqués.

Le but dudit règlement no 4290 de ladite Cité de St-Boniface, qui sera ainsi soumis, est de contracter une dette de six cent mille ($600,000.00) dollars par l'émission et la vente de débentures pour l'érection et l'aménagement d'un nouvel Hôtel de Ville, au coût total de six cent mille ($600,000.00) dollars.

Le vote des électeurs ayant droit de vote sur ledit règlement aura lieu le VENDREDI 20 OCTOBRE, A.D. 1961, à compter de neuf heures la matinée jusqu'à huit heures le soir du même jour, aux bureaux de votation dans les subdivisions suivantes, à savoir:

SUBDIVISIONS ELECTORALES

QUARTIER No 1
Sub. élec. no 1 — Eglise belge du Sacré-Coeur — 501, rue Plinguet
Sub. élec. no 2 — Club St-François — 1037, chemin Dugald
Sub. élec. no 3 — Salle Sokol — 523, rue Doucet
Sub. élec. no 4 — Ecole Archwood — 800, rue Archibald
Sub. élec. no 5 — Ecole Prendergast — chemin Cottonwood
Sub. élec. no 6 — Ecole Frontenac — Autumnwood Drive
Sub. élec. no 7 — Ecole supérieure de Windsor Park — angle Speers et Cottonwood Rds

QUARTIER No 2
Sub. élec. no 8 — Salle des Canadiens de Naissance — 230, avenue Provencher
Sub. élec. no 9 — Ecole Marion — rue Des Meurons

QUARTIER No 3
Sub. élec. no 10 — Gymnase Notre-Dame — avenue de la Cathédrale
Sub. élec. no 11 — Hospice Taché — avenue Taché
Sub. élec. no 12 — Salle Berry — 148, rue Berry

QUARTIER No 4
Sub. élec. no 13 — Ecole King George V — 261, rue Youville
Sub. élec. no 14 — Club Falcon — angle des rues Dubuc et Dupont
Sub. élec. no 15 — Ecole Queen Elizabeth — 266, rue Kenny
Sub. élec. no 16 — Salle paroissiale de Holy Cross — rue Dubuc

QUARTIER No 5
Sub. élec. no 17 — Salle paroissiale de St. Philip's — avenue Taché
Sub. élec. no 18 — Institut Collégial Nelson McIntyre — 188, chemin Ste-Marie
Sub. élec. no 19 — Ecole Nordale — 99, avenue Birchdale

Toute personne désireuse d'opposer ledit règlement, en entier ou en partie, devra faire une soumission y relative au juge de la Cour du Banc de la Reine, siégeant à St-Boniface, en dedans des deux semaines qui suivent la publication de cet avis — qui se fera une fois la semaine pendant trois semaines consécutives — dans les hebdomadaires connus sous le nom de "La Liberté et le Patriote" et "The Lance", autrement il sera trop tard pour faire ses réclamations.

Le maire de la Cité pourra, si requis, nommer par écrit deux personnes intéressées au règlement, au faveur ou contre, à être témoins de la votation, aux bureaux de votation, et au comptage final des votes.

Cet avis est donné au nom du et par le Conseil de la Cité de St-Boniface.

DONNE à St-Boniface, ce trentième jour de septembre, A.D. 1961.

PAR ORDRE
Maurice PRUD'HOMME
Greffier

Cours du soir au Collège de St-Boniface

Si les gens de la ville et des environs ont appris avec joie et grande satisfaction l'organisation de cours du soir au Collège de St-Boniface, celui-ci a droit maintenant d'espérer un résultat concret et pratique dans cette oeuvre d'enseignement postscolaire, c'est-à-dire des élèves nombreux et intéressés.

Les cours sont variés et répondent à des besoins actuels et urgents. Mentionnons d'abord ce cours de langue parlée pour les personnes d'expression française; il s'agit de phonétique et de vocabulaire français. On constate trop souvent les défauts lamentables de notre prononciation "canayenne", à quoi s'ajoutent une pénurie remarquable de vocabulaire et une parade d'anglicismes, le tout ne conduisant même pas à un dialecte ou à un patois. Il y a lieu de gémir; mais il ne faut pas se contenter de cela, il faut agir, et au plus tôt. L'occasion se présente dans ce cours de phonétique et de vocabulaire du mardi soir dont le directeur sera M. André Genuist, diplômé de l'Université de Rennes, France. Un tel pilote conduira à bon port!

Un autre cours est celui de philosophie spéciale où on aborde les problèmes de guerre et de paix dans le monde moderne. Le professeur, le R. P. Gérard Labrosse, S.J., arrive justement de Chicago où il a poursuivi des études avancées en philosophie; il se propose de renseigner à la lumière des principes de la plus saine morale. C'est également lui qui enseignera le cours de psychologie du mariage, cours s'adressant tout particulièrement aux personnes mariées et à ceux qui doivent prochainement se lancer dans la vie conjugale.

Le cours de français pour les gens d'expression anglaise est sous la direction de M. Lucien Paquin, professeur au Collège, qui s'occupe de ce genre d'instruction depuis quelques années déjà dans d'autres institutions.

On pourra obtenir d'autres renseignements sur ces cours en lisant l'annonce publiée dans **La Liberté et le Patriote** de cette semaine ou en s'adressant au Secrétariat général du Collège de St-Boniface.

Ludger GUY, S.J.

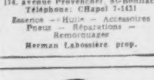

AU COLLÈGE DE ST-BONIFACE

Messe-consécration et tricentenaire

Il semble que ce soit maintenant une tradition qu'au début de chaque année une messe-consécration soit célébrée face au peuple dans le gymnase. Cette messe est une offrande des activités scolaires et para-scolaires des collégiens. De plus, cette année, la cérémonie prenait une couleur spéciale. Célébrée le 26 septembre, fête des saints Martyrs Canadiens, elle marquait le 350e anniversaire de l'arrivée des Pères Biard et Massé, S.J., premiers missionnaires du Canada.

Aux places d'honneur chaque classe était représentée par son président, ainsi que chaque organisation.

Le sens de cette messe et de cette consécration a été développé par le P. Leduc durant le sermon. Cette offrande, selon le Père, est comme la réponse des étudiants chrétiens d'aujourd'hui aux immenses espoirs et idéals qu'avaient formés pour le Canada les saints Martyrs et les premiers missionnaires. Partant de ce point il formula de stimulantes réflexions sur le sens de la vie chrétienne pour un étudiant, chez qui doit primer la sincérité et la générosité.

Après le sermon, le président de la Cité Etudiante, Rénald Guay, au nom de tous, lut la consécration. Et pendant que le célébrant, le R. P. Recteur, présentait cette offrande au Seigneur, les collégiens manifestaient les sentiments de leur coeur en chantant "Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat".

En somme, ce fut une cérémonie impressionnante et pleine de sens, et sera, espérons-le, le gage d'une année scolaire excellente.

Denis ROBERT.

Interview avec le président de la Cité Etudiante

J'ai pu converser assez longuement ces jours-ci avec Rénald Guay, président de l'Association des Etudiants du Collège de St-Boniface (A.E.C.S.B.). Voici l'essentiel de ce que j'ai retenu:

—Rénald prend au sérieux son rôle de président de l'A.E.C.S.B. En plus de présider aux réunions du grand conseil et de l'exécutif, il doit voir à l'exécution des plans d'action et veiller aux intérêts de l'association, qui sont ceux des collégiens.

—Les représentants de toutes les organisations du collège font partie du Conseil et lui font rapport. Le rôle de l'A.E. est de les stimuler et de les coordonner, ce qui ne peut manquer d'intéresser chacune de ces organisations.

—L'intérêt des autres étudiants aussi est essentiel, puisque c'est leur association. L'A.E. accomplira beaucoup si l'on exige beaucoup d'elle.

—La question de nos liens avec les étudiants de l'Université de Manitoba et des rapports bien particuliers de notre association avec la leur (l'U.M.S.U.) devra être reprise à neuf et réglée encore au début de l'an prochain. Il est question de nous relier directement à la Fédération nationale (F.N.E.U.C.), mais le président n'a pas d'opinion à exprimer à ce sujet.

—Il y aura peu de changements dans les structures et les méthodes de l'A.E. cette année, à moins que le Conseil en décide autrement.

Mon impression: nous avons un président qui est au courant des problèmes de son association et qui sait bien se tirer d'affaires.

Raymond BISSON.

La J.F.M. en marche

Le jeudi 21 septembre, première réunion de la J.F.M.: Jeunesse-Franco-Manitobaine. Trente-cinq anciens membres sont présents, ce qui prouve la popularité de cette organisation. La réunion débute par un mot d'encouragement et de remerciement de notre président sortant de charge, Roger Levasseur. M. Levasseur était finissant au collège l'an passé. Il fut président de la J.F.M. deux années consécutives et mérite certainement beaucoup de notre mouvement.

On se mit ensuite en frais d'élire un nouveau conseil. Furent élus: président, Robert Rey, de St-Claude; vice-président, Guy Lemoine, de Ste-Agathe; trésorier, Roger Dubois, de La Rochelle; secrétaire, Hubert Bouchard, de Letellier; assistant-secrétaire, Laurent Bisson, de St-Boniface. Les nouveaux élus remercièrent les autres membres pour la confiance qui leur était manifestée.

Vint alors l'élection des chefs des différents comités: le sou de l'écolier, la vente de **La Liberté et le Patriote**, travaux intérieurs (influence française auprès des élèves), la publicité, la bibliothèque, un reporter de la J.F.M. pour le "Coin du Collège".

Le temps alloué étant écoulé, on dut remettre à plus tard la discussion du travail de l'année. L'intérêt que tous les membres présents ont manifesté montre que les collégiens ont l'intention de participer activement au travail de la J.F.M., cette année. La raison est très simple: l'on comprend l'importance des buts de notre organisation: apprendre à parler correctement le français, le faire connaître et aimer des plus jeunes, des nouveaux en particuliers, imprégner en nous tous des habitudes de vie française qui resteront toute la vie.

Denys MARION.

Moments de détente

Que se passe-t-il dans une classe typique au collège? Il y a des professeurs consciencieux et des élèves qui travaillent. Mais il arrive que le lourd ciel du savoir laisse percer quelques moments de détente.

Les réajustements d'horaires ont été si nombreux qu'il arriva que deux professeurs se présentent à la même heure . . . Tel autre professeur se laisse convaincre par ses élèves qu'il se trompe de classe . . . mais ce fut de courte durée.

Ben. R. trouve drôle les distinctions du P. St-Arnaud entre décrire et définir. Pour décrire il faut ouvrir les yeux. Pour définir, il faut les fermer et penser pour trouver l'essence. Mais pour voir la différence, il faut avoir essayé les deux. Lequel des deux manque encore à notre Ben?

Une des demoiselles les mieux douées étonne son entourage par une contemplation prolongée du ciel. S'imaginant qu'elle se trouve près de la voûte céleste comme se la représentaient les Hébreux ou les Mages, elle en compte superstitieusement les trous. Le nombre sacré enfin trouvé, elle esquisse un sourire et passe un billet à la voisine: trois cent vingt-deux trous au pied carré.

En classe de Rhétorique, on a discuté sur ce chiffre avant de l'admettre. Turenne, qui vient de reprendre ses Maths, s'y intéressa passionnément (au plafond acoustique).

Au parloir. Un nouvel élève se présente avec sa mère. On fait les arrangements. Le garçon pose beaucoup de questions, et ajoute: "Est-ce que je pourrais visiter? Je veux voir ça avant de signer".

Chronique de CKSB

1050 Kilocycles

Tante Marie a reçu beaucoup de choses pour le concours d'automne au Coin des Jeunes. Plusieurs se sont contentés d'envoyer une image de calendrier, mais d'autres ont créé de petits chefs-d'oeuvre. Félicitations à Estelle Toupin, de Rita, pour sa belle niche en écorce de bouleau garnie de branchages.

A partir de cette semaine, CKSB transmet plusieurs nouvelles émissions de Radio-Canada. A 2 heures, "Rien qu'une chanson", ou "Chansons de la maison", ou encore "Paysages de la chanson", suivant le jour. En soirée, à 8 h. 30, pour ceux qui veulent se renseigner et se cultiver, "Universités 1961" (lundi), "Hommes de science" (mercredi), "Place publique" (jeudi), "L'aventure de l'homme rouge" (vendredi), et cinq fois par semaine à 9 h. 15, "Rond-point".

En scène

Le programme de notre saison d'opéra, dressé par Mme Simon, a été conçu de façon à permettre la plus grande variété. Il ne se limite pas au grand opéra classique. Aussi, dimanche soir prochain, une oeuvre universellement goûtée de Johann Strauss est à l'affiche: "Die Fledermaus" (La chauve-souris). Créée à Vienne en 1874, cette opérette avait été acclamée dans 171 théâtres allemands six ans après, et elle fut par la suite traduite en plusieurs langues. Le livret original allemand est une adaptation d'une comédie de deux auteurs français, Meilhac et Halévy, les librettistes d'Offenbach.

L'histoire d'un notaire, qui s'enivre dans un bal masqué, est enlevé par un malin et abandonné dans un pré . . . Il s'y retrouve le lendemain, encore dans son costume de chauve-souris, et il jure vengeance au traître. Le déguisement en chauve-souris était associé à l'état de gueux, paraît-il, depuis qu'un paria français s'était fait remarquer dans un grand bal à Berlin . . . et avait présenté à la reine Louise le couplet:

"Puisque le sort m'a fait chauve-souris
Je vois en vous le bel astre des nuits."

Dans cette comédie, le bal fournissait à Strauss l'occasion d'exercer sa verve dans des rythmes de danse. Le maître de la valse viennoise a pris quarante-trois nuits pour composer "La chauve-souris". L'enregistrement que vous pourrez entendre dimanche a été fait à Vienne, en 1950.

Palmarès

Voici les dix chansonnettes qui furent les plus demandées durant le mois de septembre:

1—Dans le coeur de ma blonde
2—Milord
3—Rêve et conquête
4—Marin
5—Je ne sais pas
6—Le voyageur sans étoile
7—Une simple carte postale
8—Monsieur Liszt
9—Je me voyais déjà
10—Jamais le dimanche

Conseil St-Boniface no 3158

Le Conseil St-Boniface est heureux d'offrir ses félicitations les plus sincères à la paroisse du Précieux-Sang qui vient d'accomplir un coup de maître dans le parachèvement de leur nouvelle école paroissiale. Ce témoignage incontestable de foi profonde et de dévouement intense est à l'honneur des créateurs de cette oeuvre. C'est à juste titre donc que les frères chevaliers du Conseil Goulet sont fiers du rôle de premier ordre qu'ils y ont joué. Nous demandons à Dieu de bénir cette grande générosité.

* * *

Un rappel aux intéressés, la journée de Christophe Colomb sera célébrée le samedi 14 octobre à l'hôtel Fort Garry. Un banquet et une soirée réuniront des centaines de frères chevaliers venant de tous les conseils du Manitoba pour l'occasion. Etant donné le nombre restreint de billets pour chaque conseil, il serait bon de communiquer avec le frère Lewis Lavack à CH 7-4986 le plutôt possible.

Les billets de la grande loterie seront distribués sous peu et il y aura de beaux prix pour ceux qui auront du succès dans les premiers mois de la vente. Soyons prêts! l'effort qu'on y met sera recompensé dans les oeuvres de charité qu'il nous sera possible d'accomplir.

Nous voilà au seuil d'une longue fin de semaine, qu'on s'amuse bien, mais que Dieu ait sa place dans nos activités.

APRES-TOUT.

Holy Cross

La paroisse Holy Cross, 242, rue Dubuc, Norwood, tiendra un diner "Smorgosbord" le dimanche 15 octobre, de 2 h. à 6 h. p.m., dans la salle paroissiale.

Les prix seront de $1.25 pour adultes et de 50c pour enfants.

Tous les paroissiens, anciens paroissiens et amis sont cordialement invités.

Cité de St-Boniface

Avis relativement à un règlement d'école devant être soumis au vote des électeurs de la Division scolaire de St-Boniface No 4

Un règlement pour autoriser une dépense de quatre cent quatre-vingt-quinze mille ($495,000.00) dollars par la Division Scolaire de St-Boniface No 4, pour la construction et l'aménagement d'une extension à l'école Béliveau, au compte de dix-sept pièces, et d'une nouvelle école, au compte de seize pièces, dans la région du parc Windsor, de ladite Division Scolaire de St-Boniface No 4.

AVIS est par les présentes donné qu'un règlement (No 129) de la Division Scolaire de St-Boniface No 4 sera soumis, en vertu du règlement No 4287 de la Cité de St-Boniface, au vote des électeurs de ladite division scolaire, dûment qualifiés à voter sur ce règlement selon l'"Acte des Ecoles Publiques", à l'heure et aux endroits ci-dessous indiqués.

Le but dudit règlement No 129 de la Division Scolaire de St-Boniface No 4 est de contracter une dette de quatre cent quatre-vingt-quinze mille ($495,000.00) dollars, par l'émission et la vente de débentures, pour la construction et l'aménagement d'une extension à l'école Béliveau, au compte de dix-sept pièces, et d'une nouvelle école, au compte de seize pièces, dans la région du parc Windsor, de ladite division scolaire, au coût total de quatre cent quatre-vingt-quinze mille ($495,000.00) dollars.

Le vote des électeurs ayant droit de vote sur ledit règlement aura lieu LE VENDREDI 20 OCTOBRE, A.D. 1961, à partir de neuf heures dans la matinée jusqu'à huit heures du soir le même jour, aux bureaux de votation dans les subdivisions suivantes:

SUBDIVISIONS ELECTORALES

QUARTIER No I
Sub. élec. no 1 — Eglise belge du Sacré-Coeur — 501, rue Plinquet
Sub. xlec. no 2 — Club St-François — 1037, chemin Dugald
Sub. élec. no 5 — Ecole Prendergast — Cottonwood Road
Sub. élec. no 6 — Ecole Frontenac — Autumnwood Drive
Sub. élec. no 7 — Ecole supérieure de Windsor Park — angle Speers et Cottonwood Rds

QUARTIER No II
Sub. élec. no 8 — Salle des Canadiens de Naissance — 230, avenue Provencher
Sub. élec. no 9 — Ecole Marion — rue Des Meurons

QUARTIER No III
Sub. élec. no 10 — Gymnase Notre-Dame — avenue de la Cathédrale
Sub. élec. no 11 — Hospice Taché
Sub. élec. no 12 — Salle Berry — 148, rue Berry

Toute personne désireuse d'opposer ledit règlement, en entier ou en partie, devra faire une soumission y relative au juge de la Cour du Banc de la Reine, siégeant à St-Boniface, en dedans des deux semaines qui suivent la publication de cet avis — qui se fera une fois la semaine pendant trois semaines consécutives — dans les hebdomadaires connus sous le nom de "La Liberté et le Patriote" et "The Lance", autrement il sera trop tard pour faire ses réclamations.

Le maire de la Cité pourra, si requis, nommer par écrit deux personnes intéressées au règlement, en faveur ou contre, à être témoins de la votation, aux bureaux de votation, et au comptage final des votes.

Cet avis est donné au nom du et par le Conseil de la Cité de St-Boniface.

DONNE à St-Boniface, Manitoba, ce vingt-cinquième jour de septembre, A.D. 1961.

PAR ORDRE
Maurice PRUD'HOMME
Greffier

Cité de St-Boniface

Avis relativement à un règlement d'école devant être soumis au vote des électeurs de la Division scolaire de Norwood No 8

Un règlement pour autoriser une dépense de trois cent soixante mille ($360,000.00) dollars par la Division Scolaire de Norwood No 8, pour la construction et l'aménagement d'une nouvelle école au compte de vingt-quatre pièces, en ladite Division Scolaire de Norwood No 8.

AVIS est par les présentes donné qu'un règlement (no 45) de la Division Scolaire de Norwood No 8 sera soumis, en vertu du règlement No 4288 de la Cité de St-Boniface, au vote des électeurs de ladite division scolaire, dûment qualifiés à voter sur ce règlement selon l'"Acte des Ecoles Publiques", à l'heure et aux endroits ci-dessous indiqués.

Le but dudit règlement No 45 de la Division Scoliase de Norwood No 8 est de contracter une dette de trois cent soixante mille ($360,000.00) dollars, par l'émission et la vente de débentures, pour la construction et l'aménagement d'une nouvelle école, au compte de vingt-quatre pièces, en ladite division scolaire, au coût total de trois cent soixante mille ($360,000.00) dollars.

Le vote des électeurs ayant droit de vote sur ledit règlement aura lieu LE VENDREDI 20 OCTOBRE, A.D. 1961, à partir de neuf heures dans la matinée jusqu'à huit heures du soir le même jour, aux bureaux de votation dans les subdivisions suivantes:

SUBDIVISIONS ELECTORALES

QUARTIER No I
Sub. élec. no 2 — Club St-François — 1037, chemin Dugald
Sub. élec. no 3 — Salle Sokol — 523, rue Doucet
Sub. élec. no 4 — Ecole Archwood — rue Archibald
Sub. élec. no 6 — Ecole Frontenac — Autumnwood Drive
Sub. élec. no 7 — Ecole supérieure de Windsor Park — angle Speers et Cottonwood Rds

QUARTIER No IV
Sub. élec. no 13 — Ecole King George V
Sub. élec. no 14 — Club Falcon — angle des rues Dubuc et Dupont
Sub. élec. no 15 — Ecole Queen Elizabeth — angle des rues Kenny et Eugénie
Sub. élec. no 16 — Salle paroissiale de Holy Cross — rue Dubuc

QUARTIER No V
Sub. élec. no 17 — Salle paroissiale de St. Philip's — avenue Taché
Sub. élec. no 18 — Institut Collégial Nelson McIntyre
Sub. élec. no 19 — Ecole Nordale

Toute personne désireuse d'opposer ledit règlement, en entier ou en partie, devra faire une soumission y relative au juge de la Cour du Banc de la Reine, siégeant à St-Boniface, en dedans des deux semaines qui suivent la publication de cet avis — qui se fera une fois la semaine pendant trois semaines consécutives — dans les hebdomadaires connus sous le nom de "La Liberté et le Patriote" et "The Lance", autrement il sera trop tard pour faire ses réclamations.

Le maire de la Cité pourra, si requis, nommer par écrit deux personnes intéressées au règlement, en faveur ou contre, à être témoins de la votation, aux bureaux de votation, et au comptage final des votes.

Cet avis est donné au nom du et par le Conseil de la Cité de St-Boniface.

DONNE à St-Boniface, Manitoba, ce vingt-cinquième jour de septembre, A.D. 1961.

PAR ORDRE
Maurice PRUD'HOMME
Greffier

Première réunion à St-Pierre de l'APM des écoles consolidées

ST-PIERRE — Parents et maitres de St-Pierre-Jolys, prouvaient, le jeudi 28 septembre, leur désir de collaboration étroite en se réunissant en grand nombre au Centre Récréatif pour la première assemblée du terme scolaire 1961-62.

Après la prière, Mme A. Roy, présidente, souhaita la bienvenue à tous, et en particulier aux parents de Carey et de Ste-Geneviève, puisque leurs enfants prennent maintenant leur rang avec ceux du village. En effet, le projet de consolidation des écoles de ces deux endroits fut approuvé à l'été. La présidente leur rappelle qu'ils jouissent désormais des mêmes privilèges et assument les mêmes responsabilités dans leur nouveau district scolaire. En concluant, Mme Roy demande à tous de continuer cet esprit de collaboration afin d'assurer succès et bon rendement scolaire.

La lecture des minutes de la dernière réunion du 7 juin fut faite par Mlle Denise Le Gourrièrec.

Personnel de l'école

Vint ensuite la présentation du personnel enseignant. La Rév. Sr Anna-Josèphe, principale de l'école secondaire, se chargea de nommer les professeurs des 9e à 12e années: 9e année, M. Richard Roy; 10e année, la Rév. Sr Rose-Eliane; 11e année, la Rév. Sr Louise-Gabrielle; 12e année, la Rév. Sr Anna-Josèphe; professeur-assistant, M. Fernand Gobeil.

Elle présenta également la Rév. Sr M.-Rose-Irène, nouvelle directrice de l'école élémentaire, qui, à son tour, fit connaitre ceux et celles qui enseignent à cette école: 1ère année, la Rév. Sr Fernand et Mme M. Rochon; 2e année, Mlles Yvonne Legal et Céline Préteau; 3e année, Mlle Jeanne Massicotte et Mme Paulette Gosselin; 4e année, Mmes Léontine Nault et Jeanne Vinet; 5e année, Mlle Denise Le Gourrièrec; 5e et 6e années, Mlle Irène Garand; 6e année, Mme Thérèse Dandenault; 7e année, la Rév. Sr M.-Rose-Irène, M. Claude Desrosiers et Mme Jean Lafrance; 8e année, la Rév. Sr Alfred-Antoine.

Sont inscrits à l'école secondaire, 112 élèves, tandis que l'école élémentaire compte 406 élèves.

Mme Léontine Tessier, vice-présidente, donna un bref aperçu de la nouvelle initiative de la "Bibliothèque des vacances". Selon elle, ce fut une bonne idée, car les élèves en ont très bien profité. Elle remercia les dames qui ont donné de leur temps afin de s'assurer que tout marche rondement.

Et la santé

Mlle Lucille Aubin, garde-malade de l'Unité Sanitaire de la Rivière Rouge, accepta gracieusement de renseigner les parents sur certains points concernant leurs responsabilités vis-à-vis l'état physique de leurs enfants. Elle expliqua également ses propres obligations, ses visites aux foyers et à l'école afin de contribuer à un meilleur état de santé chez les enfants d'âge pré-scolaire et scolaire.

Comment consolider

M. Armand Desharnais, de Carey, participait au programme en décrivant les activités de la consolidation du District Scolaire de St-Pierre. Sept commissaires, dont trois du village et quatre de la municipalité, furent d'abord responsables du transport des enfants résidants à plus d'un mille en dehors du village: deux autobus pour Carey et "La Fourche", et sept automobiles pour Ste-Geneviève voyagent quotidiennement. M. Desharnais continue en disant que les buts des commissaires demeurent les mêmes qu'auparavant: trouver les classes nécessaires, choisir les instituteurs et institutrices, continuer la collaboration entre parents et maitres; en un mot, voir "à ce que tout fonctionne bien afin d'obtenir les meilleurs résultats pour l'éducation des enfants".

Suivit l'élection du nouvel exécutif de l'Association de Parents et Maitres pour l'année 1961-62: présidente, Mme Adélina Roy; secrétaire, Mlle Yvonne Legal; vice-présidente, Mme Léontine Tessier; correspondante, Mlle Denise Le Gurrièrec; directeurs, MM. Guy Mulaire, Auguste Proulx, Jean Banville, Claude Desrosiers, Armand Desharnais, Emile Gagnon et Olivier Gagné.

Mot d'ordre

Le mot d'ordre pour l'année fut donné par M. l'abbé R. Ferron, vicaire. De façon très claire, M. l'abbé Ferron nous demande d'être apôtres de l'Association de Parents et Maitres, que l'entente soit cordiale entre ces deux groupes, l'union étant l'un des buts de l'association. L'autorité des parents et des maitres tient un rôle important dans l'oeuvre de l'éducation des enfants, par conséquent, cet art doit être imprégné d'amour et exercé de façon à ce que l'enfant aime l'obéissance. Si les parents respectent l'autorité supérieure, si l'union et l'affection existent au foyer, l'enfant gardera cet esprit de charité et d'obéissance. La noble tâche qui nous incombe sera ainsi facilitée, tout en formant de meilleurs chrétiens, de meilleurs citoyens.

Mme Roy remercie bien aimablement M. le Vicaire de ses bonnes remarques et directives, si vraies et pourtant si souvent oubliées, en dépit de leur importance.

La prière récitée, un goûter permit aux parents et maitres de se rencontrer et de discuter des problèmes individuels afin que cette année scolaire soit un succès.

Spectacle féérique que la bénédiction du système d'eau à Powerview vendredi dernier, la cérémonie ayant eu lieu dans la pénombre, sous la lumière d'un carrefour. L'on voit Son Excellence, entouré des ministres, arrosant d'eau bénite le canevas qui dissimule les appareils de contrôle.

☆ ☆ ☆

Une triple cérémonie fait ressortir les progrès du village de Powerview

(Suite de la première page)

Bénédictions successives

L'archevêque procédait ensuite à la bénédiction de l'école élémentaire, édifice d'un étage, avec long corridor est-ouest, sur lequel donnent huit salles et les bureaux du personnel. Plan assez simple auquel l'architecte a ajouté de la variété par une magnifique entrée toute vitrée et des collatéraux qui empêchent le soleil de frapper directement dans chaque fenêtre.

Pour l'occasion, de magnifiques paniers de fleurs étaient suspendus de chaque côté de la porte principale, chacun accompagné d'un trio de bouquetières, élèves des deuxième et troisième années, qui se nomment: Dolorès Dean, Linda Sherstone, Linda Fenez, Colette Ste-Croix, Simone Alarie et Louise Lavoie. La foule attendait à l'extérieur pendant la bénédiction des salles et assistait à travers les grandes portes vitrées à la bénédiction et à la pose du crucifix, face à l'entrée.

Pendant que le prélat traversait le terrain pour bénir l'autre école vers l'est, la foule pénétra et visita l'école élémentaire. (Remarquons ces rayons de livres français dans la petite bibliothèque et ce tas de "Petit Dictionnaire de la Langue française.)

La bénédiction du Collegiate terminée, plus de 210 personnes prirent place dans l'auditorium. L'édifice manque encore de la peinture sur les murs, des carreaux sur le plancher et d'autres éléments de finition, mais une promesse formelle de la commission y supplée pour le moment.

Autorités locales

M. Stan Lazaruk, maire de Powerview, fut le premier orateur. Il loua les contribuables pour leur générosité envers la grande cause, l'éducation des jeunes, chefs de demain. M. Albert Pelland, "l'un des grands responsables" du progrès scolaire et président de la Commission du district de Léonard, s'est réjoui à la pensée que les enfants suivraient leurs classes dans une atmosphère plus attrayante et que les maitres feraient leur travail dans des conditions plus agréables. M. Emil Borsa, de Beauséjour, président de la Commission de la division Agassiz, a lu un télégramme de félicitations de la part de l'hon. Stewart McLean. M. Borsa a dit que le Département d'instruction publique avait collaboré pleinement avec la commission et il a promis que l'école serait achevée à la perfection.

M. Emmanuel Bouvier, commissaire du quartier, a révélé que le département avait consenti un octroi de 75 pour cent pour aider à la construction du collégial. L'enseignement se fait en cet endroit depuis 1890 et maintenant le premier collégial y est dédié. (Il y a environ 110 élèves au collégial, venant du village, ainsi que de St-Georges, Stead et Chèvrefils. Il y en a 240 à l'élémentaire.)

M. l'inspecteur Pokrant

C'est M. Karl Pokrant qui clôtura la série de discours des autorités scolaires. Présenté comme l'homme dont les parents entendent souvent parler, sans le voir, il a loué l'enthousiasme sans bornes du peuple pour l'instruction. Il a félicité chaudement les religieuses qui, depuis les débuts, proposent des améliorations aux établissements scolaires de l'endroit et la commission si désireuse de promouvoir l'attrait du high school. Les deux commissions ont travaillé la main dans la main pour créer "Education Avenue".

M. Pokrant n'a pas eu peur d'insister sur l'aspect spirituel et moral de l'instruction, comme il convient aux institutions élevées à l'ombre de l'église paroissiale, et il a fait ressortir les qualités de M. Bouvier, qui veut toujours davantage connaitre le système scolaire. Maintenant, ajouta-t-il, il faut commencer à développer le caractère de ces écoles, les doter d'une réputation dont aucun élève aura honte, en continuant le beau travail qui commence au foyer.

M. l'abbé Pierre Raymond, visiteur d'écoles, a fait le contraste entre l'époque ou "vous tiriez la patte" et ce soir si joyeux. Il fit un vibrant appel à la conservation de l'héritage français, avec ces hauts faits historiques et sa vaste culture. Et il insistait sur l'importance d'études suivies jusqu'aux plus hauts niveaux.

Rôle des commissaires

M. René Préfontaine a parlé comme président de la Manitoba School Trustees Association et comme administrateur de l'Association d'Education. Il s'est prononcé fortement contre la tendance qui se fait jour dans la province de transmettre les pouvoirs de commissaires scolaires aux conseils municipaux. Il faut garder l'autonomie des commissions et le contrôle local, qui reflète les droits des parents. Ces commissions ne sont pas d'ailleurs gaspilleuses de l'argent des contribuables. "Montrez-moi une commission qui dépense 500 dollars de trop", déclara-t-il. Au contraire, elles sont souvent trop consciencieuses sur ce point. Mais partout dans la province les écoles modernes sont autant de monuments à la gloire de bons commissaires.

M. l'abbé Raymond Roy, curé, s'est contenté de présenter Mgr Baudoux.

Donnez-lui une âme

L'archevêque de St-Boniface a exprimé sa profonde admiration pour le travail accompli depuis quelques années et qui fait surgir des institutions presque par un coup de baguette de fée. "Quand nous travaillons ensemble, il n'y a rien à notre épreuve", enchaina-t-il.

Son Excellence a saisi l'occasion pour montrer que le matériel n'est qu'un commencement, car notre fin est toute spirituelle . . . "Il ne suffit pas d'avoir un corps, il faut une âme". Alors cet édifice, qui vient d'être consacré par la prière et la bénédiction, attend son complément: "Donnez-lui votre âme chrétienne et votre âme française". Mgr Baudoux a souligné que dimanche il présiderait une cérémonie semblable en ville, là où les gens ont construit une école sans aide aucune de la part du gouvernement.

Enfin il félicita les responsables du fait que les deux écoles nouvelles ne se ressemblent pas, ce qui est dans la ligne de la créativité divine, qui fait tout avec une variété infinie.

L'hon. Jack Carroll, ministre des Utilités publiques, présenté par M. Oscar Bjornson, M.A.L., a attiré l'attention de l'auditoire sur le fait que les écoles nouvelles surgissent partout dans la province. Il y a un élan de confiance et de progrès qui s'est manifesté aussi par l'achat de $41,000,000 de débentures provinciales récemment par le peuple manitobain. Cet élan s'est manifesté à Powerview où les réalisations dépassent presque les ressources et le nombre de la population.

Chômeurs non-instruits

M. Carroll a insisté sur l'importance d'encourager les jeunes à poursuivre leurs études aussi loin que possible, afin de leur assurer plus de connaissances techniques dans un monde de plus en plus technique. "Eloignez-les de positions qui paient beaucoup sur le moment, mais qui ne sont que des culs-de-sac".

Il révéla que plus de 90 pour cent des chômeurs de la province n'avaient que l'instruction élémentaire, selon une récente enquête, et que seulement 30 pour cent des positions disponibles ne demandaient pas des connaissances plus poussées. En même temps, disait-il, par l'éducation supérieure, le jeune est préparé à faire une contribution plus utile à la société. (M. Carroll a fait remarquer après le programme qu'il a réalisé trop tard le cachet français de ce centre et qu'il aurait autrement prononcé deux ou trois phrases de son discours en "high school french". Plusieurs orateurs ont fait honneur à la population sur ce point.)

Chants appropriés

Le programme a été entrecoupé de chant à deux reprises par le choeur des élèves des 7e et 8e années et par le groupe des élèves du collégial. Dans les deux cas on a chanté dans les deux langues en adaptant à des airs connus, des paroles écrites par rapport à la fête.

MM. les architectes Mel Mitchener et J. Sobkowich ont présenté les clés des édifices respectifs à une religieuse et à M. Laroche, qui avait présidé le programme avec humour et facilité, en plus de diriger un choeur.

Un goûter préparé par les Dames Auxiliaires clôtura la journée. Parmi les invités, l'on remarquait plusieurs membres du clergé et des communautés de Lorette et de Fort Alexandre dont MM. les abbés Joseph Bellavance, L. Senez, R. Perron et Paul Gagné, les RR. PP. L. Jalbert, R. Durocher, L. Dureau, etc. Partout des banderoles, des fleurs, des découpures colorées et des feuilles d'érable en éventail proclamèrent la joie de cette journée mémorable.

MM. A. St-Godard et A. Bérard décédés à St-Jean-Baptiste

ST-JEAN-BAPTISTE — Le mardi 26 septembre, à Arnaud, Man., est décédé M. Albert St-Godard, de St-Jean-Baptiste, à l'âge de 68 ans. M. St-Godard naquit à St-Jean-Baptiste et y résida toute sa vie.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Marianne; quatre fils, Léo et Claude, de Winnipeg, Roland et Fernand, de St-Boniface; trois filles, Irène (Mme A. Bérard), Alphonsine (Mme E. Vandal) et Flore (Mme G. Vandal), toutes de St-Boniface; trois frères, Ildège, Ulric et Napoléon; huit soeurs, Mmes D. Desmarais, A. Poirier, A. Lebel, H. et A. Bouchard, A. Anderson, L. Hutton et C. Boiselle; 23 petits-enfants et six arrière-petits-enfants.

Les prières furent dites à 8 h. p.m., le jeudi 28 septembre en la chapelle funéraire Desjardins, à St-Boniface. La dépouille mortelle fut exposée à la résidence à partir de vendredi après-midi jusqu'à l'heure du service funèbre, le samedi 30 septembre à 10 h. a.m. en l'église de St-Jean-Baptiste. L'inhumation eut lieu au cimetière local.

• • •

Le dimanche 1er octobre est décédé à sa résidence, à St-Jean-Baptiste, M. Ambroise Bérard, âgé de 80 ans.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Eliza; deux fils, Athanase et Gérard; six filles, Mmes Germaine Grégoire, Célanire et Anne-Marie Fillion et Claire Duval, tous de St-Jean-Baptiste, Mme Jean LaMarre, de New Westminster, C.-B., et Simone, de St-Boniface; deux soeurs, Angèle Barnabé et Elise Godard, et un frère, Joseph, de Los Angeles.

Les prières furent dites le dimanche 1er octobre à 8 h. p.m. La dépouille mortelle fut exposée à la résidence à St-Jean-Baptiste le lundi à partir de 3 h. p.m. jusqu'à l'heure du service le mardi 3 octobre, à 10 h. a.m. en l'église de St-Jean-Baptiste. L'inhumation eut lieu au cimetière de St-Joseph.

Sincères condoléances à ces deux familles éprouvées.

M. Arthur Beaubien, préfet de la municipalité de Montcalm, est décédé mercredi à l'hôpital général de St-Boniface, à la suite d'un accident de la route. Fils de l'hon. Arthur-L. Beaubien, du Sénat, il obtenait son baccalauréat ès arts du Collège de St-Boniface en 1929. Bientôt mêlé aux affaires publiques, membre du conseil municipal, il fut une fois candidat aux élections fédérales. Il y a quelques années, il fut choisi pour représenter son village dans une tournée de villages du même nom en France, sous les auspices de l'Association des Villes jumelées. M. Beaubien laisse dans le deuil son épouse, née Martel. La dépouille mortelle sera transportée vendredi après-midi à 4 h. (heure avancée) dans l'église paroissiale et le service funèbre aura lieu le samedi à 10 h.

La Rochelle

Remerciements

La famille Dotremont remercie toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, prières et tributs floraux ou de toutes autres manières, à l'occasion du deuil cruel qui vient de la frapper.

Il y a quatre vertus chrétiennes: la foi, l'espérance, la charité et la bonne humeur.

Mgr BENSON.

Ile-de-Chênes

Décès

Un triste accident ravissait à une famille nombreuse un enfant de 18 mois, dans la personne de Della Dumaine, d'Ile-de-Chênes, qui se fit frapper par un camion lorsque le chauffeur qui ne pouvait la voir, recula le véhicule.

La défunte laisse dans le deuil son père et sa mère, M. et Mme Aimé Dumaine; huit frères, Ernest, Raymond, Roger, Jules, Charles, Valère, Jean-Baptiste et Philippe; quatre soeurs, Doris, Denise, Dolorès et Diane; ses grands-parents, M. et Mme Eugène Cournoyer, de Lorette, et sa grand-mère paternelle, Mme Eva Dumaine.

La sépulture des Anges eut lieu à Ile-de-Chênes. Une foule nombreuse et sympathique remplissait l'église. M. l'abbé D. McDougall officiait. Le deuil était conduit par M. Eugène Cournoyer, grand-père de l'enfant.

Les porteurs étaient quatre cousins, Gilbert Ross, Louis Dorge, Eugène Raynaud et Gérard Dubois, tous de Lorette. Le petit René Dorge portait la couronne de fleurs.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Remerciements

La famille Aimé Dumaine désire remercier tous les parents et amis qui lui ont témoigné de la sympathie soit par leur assistance aux funérailles, visites ou services rendus à l'occasion de sa cruelle épreuve.

Un merci spécial à M. l'abbé D. McDougall, curé, et à M. Denis Dorge, de Lorette, qui s'est occupé de faire le petit cercueil.

Dunrea

Mois du Rosaire

Les exercices du mois du St-Rosaire ont lieu au couvent à 7 h. 30 p.m., à l'exception du dimanche, alors que la bénédiction du Saint Sacrement a lieu à l'église à la même heure.

Çà et là

Mme Philippe Bisson, accompagnée de deux de ses fils, Alcide et Fernand, s'est rendue à Kenora, Ont., pour assister au mariage de Mlle Jeanne Bisson, fille de M. et Mme P. Bisson, de cette localité, qui eut lieu le samedi 30 septembre.

M. Alfred Paradis est allé à St-Boniface, dernièrement, pour visiter sa mère, Mme Georgina Paradis, qui est hospitalisée.

M. et Mme Albert Girardin, de Swan Lake, sont venus, en fin de semaine, visiter Mmes Charles et Rosanne Girardin, ainsi que M. et Mme Norbert Carney.

M. et Mme Edmond Beaupré ont reçu, dernièrement, la visite de M. et Mme Jos. Prescott et leur fillette, de St-Lazare.

Mme Lucien Légaré est partie pour quelque temps à Brandon, chez son fils, M. Fernand Légaré.

MM. et Mmes Gérard et Napoléon Boulet, ainsi que M. et Mme Richard Rondeau et leurs quatre fils, se sont rendus au souper paroissial de St-Léon, le dimanche soir 1er octobre.

MM. et Mmes J.-S. Boulet et Alphée Labossière se sont rendus à Ste-Rose-du-Lac, dernièrement, et ont pu admirer à loisir la nouvelle église ainsi que la superbe grotte de l'endroit.

St-Pierre

Décès

M. Eliodore Tougas est décédé à l'hôpital général de St-Boniface le mardi 26 septembre, à l'âge de 82 ans.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse; deux fils, Honorat et Josaphat; deux filles, Mmes J. Dondo et A. Gauthier; 45 petits-enfants et 32 arrière-petits-enfants; un frère, Florian; deux soeurs, Mmes W. Beaudry et O. Amiot.

La dépouille mortelle de M. Tougas fut exposée en l'église de St-Pierre le jeudi après-midi jusqu'à l'heure du service funèbre qui fut chanté le vendredi 28 septembre. L'inhumation eut lieu dans le lot de famille au cimetière paroissial.

Le salon mortuaire P. Coutu s'occupait des arrangements funèbres.

Aubigny

Çà et là

M. et Mme Gérald Bérard, d'Edmonton, sont heureux de faire part à leurs parents et amis d'Aubigny et des environs de la naissance d'un fils, baptisé Robert-Joseph.

M. et Mme Gaspard Bérard, d'Aubigny, se rendirent à Ste-Elisabeth, le 27 septembre, pour une soirée d'adieu en l'honneur de M. et Mme Aurèle Desaulniers et leur famille, à l'occasion de leur départ.

M. et Mme Wilfrid Perreault, de St-Jean-Baptiste, ainsi que Mme Hormidas Roy, de St-Boniface, firent une courte visite à leurs parents d'Aubigny, le dimanche 1er octobre.

Le 1er octobre eut lieu l'assemblée des Dames de Ste-Anne et l'élection de l'exécutif. Mme Onézime Clément fut nommée présidente, et Mme James Ritchot, secrétaire. Les assistantes sont Mmes Octave Roy, Jacob Verrier, Claude Robert et François Guillon.

St-Lazare

Çà et là

On souhaite un prompt rétablissement à Mme Léontine Fouillard qui est à l'hôpital de Russell depuis plus d'une semaine.

A M. et Mme Lucien Péloquin est née une fille, Laure, le vendredi 29 septembre à l'hôpital de Birtle.

M. Denis Fouilalrd se rendait à Calgary, la semaine dernière, à une vente d'Holstein. M. Fouillard obtint le prix le plus élevé à l'encan dans la classe de bestiaux qu'il avait élevés pour mettre en vente.

L'assemblée mensuelle de l'Association Athlétique qui d'habitude a lieu le premier mercredi de chaque mois a été remise au 11 octobre à cause du grand nombre de gens qui se rendaient à Winnipeg pour voir les joutes de gouret professionnelles, les 4 et 5 octobre. Il est important que tous les membres et ceux qui désirent devenir membres actifs assistent à cette assemblée, car ce sera en préparation d'une nouvelle constitution pour présenter à l'assemblée générale le mercredi 15 novembre prochain.

La Salle

Souper annuel

Un changement s'est effectué en ce qui regarde l'heure du service du repas au prochain souper annuel à la dinde et au poulet qui aura lieu à la salle paroissiale le dimanche 8 octobre. Contrairement à ce qui avait été annoncé précédemment, le repas sera servi dès 4 h. 30 p.m. au lieu de 5 h., jusqu'à 8 h. Tel que mentionné dans la dernière édition du 29 septembre de **La Liberté et le Patriote**, il sera offert aux convives au prix de $1.25 pour adultes et de 65c pour les enfants en bas de 12 ans. On y fera en même temps le tirage de trois beaux prix en argent, soit de $50, $25 et $10. Ce souper donnera l'occasion de rencontrer parents et amis. Un chaleureux acceuil attend tous les intéressés à La Salle, le dimanche soir 8 octobre.

Correction

Voici ce qu'on aurait dû lire: le 24 septembre: Marie-Nicole-Thérèse, fille d'Adélard Lagacé et de Rose Marion, née le 12 septembre. Parrain et marraine, M. et Mme Adélard Marion, grands-parents de l'enfant.

Malades

Au cours du mois de septembre, Mmes Raymond et Denis Rochon firent un stage à l'hôpital général de St-Boniface pour soins médicaux.

Aimer, ce n'est pas chercher son bien; mais c'est vouloir du bien.

P. SERTILLANGES, O.P.

La Broquerie

Visiteurs

Le mardi 3 octobre, les paroissiens de La Broquerie avaient le plaisir de saluer leur ancien curé, M. l'abbé Lucien Senez, actuellement retiré à Montréal. M. l'abbé Senez a passé deux semaines chez M. l'abbé J. Bellavance, curé de Pine Falls. Après avoir célébré la messe à l'église de La Broquerie, les deux amis ont visité quelques familles de la paroisse et sont repartis pour la ville. M. l'abbé Senez passera une semaine à l'archevêché de St-Boniface avant de retourner à Montréal. L'ancien curé de La Broquerie était enchanté de son voyage et déclare que l'état de sa santé s'est beaucoup amélioré. Les voeux et les prières des paroissiens accompagnent leur ancien et dévoué curé.

Le dimanche 1er octobre, le R. P. J.-M. Cochard, O.M.I., de Chesterfield Inlet, Provincial de la Baie d'Hudson, et le R. F. Maurice Turgeon, O.M.I., du McKenzie, étaient de passage à La Broquerie. Le R. P. Cochard, qui se dévoue depuis 25 ans à l'évangélisation des Esquimaux, célébra la grand-messe à 11 h. a.m. et donna le sermon aux deux messes paroissiales. Il parla avec éloquence de ses missions si méritoires et du besoin de missionnaires dans le Nord Canadien. Au cours de la journée, le distingué visiteur se rendit saluer la famille de M. et Mme Engelbert Rocan, parents de la Rév. Sr Geneviève Rocan, S.G.M., missionnaire depuis plusieurs années à Chesterfield Inlet.

Mlle Joséphine Choiselat passe une semaine en repos chez ses parents, M. et Mme Alfred Choiselat, après un séjour à l'hôpital général de St-Boniface. Mlle Choiselat était depuis quelques semaines au presbytère de Haywood auprès de son frère, M. l'abbé Joseph Choiselat, curé. Elle a fait, durant les vacances, un magnifique voyage dans les territoires du Nord-Ouest, où elle a visité sa soeur, la Rév. Sr Jeanne Choiselat, S.G.M., missionnaire à Fort Smith. En cours de route, Mlle Choiselat s'est arrêtée à St-Albert, où elle eut le bonheur d'aller prier sur la tombe de l'héroïque apôtre de l'évangélisation que fut Mgr V. Grandin, O.M.I.

Dans le cours de la semaine dernière, M. Léon Boily, de Dryden, Ont., était en visite dans sa famille.

Malade

Souhaits de prompt rétablissement à Mme Angélina Boily, patiente à l'hôpital de Ste-Anne.

Baptêmes

Le 17 septembre: Ida-Marie-Paulette, fille de J.-Gualbert Nadeau et de Rita Laramée. Parrain et marraine, M. et Mme Philippe Laramée, grands-parents de l'enfant.

Le 17 septembre: Marie-Hélène-Rita, fille d'Antonin Nadeau et de Rose-Marie Gagnon. Parrain et marraine, M. et Mme J.-Gualbert Nadeau, oncle et tante de l'enfant.

Soirée

Une soirée de retour des élèves, instituteurs et institutrices de l'école secondaire de La Broquerie avait lieu à l'auditorium le vendredi 29 septembre. Le programme était sous la direction de M. Laurent Gagné, instituteur de la 10e année. La soirée débuta par un concours de gâteaux. Les heureux gagnants furent: 1er prix, Mlle Rose-Marie Méconse, 2e prix, Mlle Gaile Lavallée et M. Roger Guéret. Le reste de la soirée se partagea entre des danses folkloriques, de la musique et des jeux. Le tout se termina par un délicieux goûter.

Concours

Félicitations à Mlle Mona Gauthier, de Lorette, gagnante du premier tirage de $5.00 au concours des Souvenirs de Colonisation de la Société St-Jean-Baptiste de La Broquerie.

Même des adultes ont participé au concours. Pourquoi pas? Tout le monde s'intéresse à la petite histoire de nos pionniers manitobains.

Un second tirage aura lieu en fin d'octobre. Pour plus de détails voir l'annonce reproduite en page 10 dans le présent numéro de **La Liberté et le Patriote.**

Ceux qui aimeraient se procurer plusieurs douzaines d'albums pour leurs écoles ou autres organisations n'auront qu'à en faire la demande à l'adresse et au prix indiqué dans l'annonce.

Bienvenue à tous.

Elie

Décès

Le 28 septembre est décédé à l'hôpital général de St-Boniface M. Antoine Levesque, d'Elie, Man., à l'âge de 78 ans.

Il naquit à Trois-Rivières, P.Q., mais était depuis 54 ans résident du Manitoba.

Les prières furent dites le vendredi 29 septembre et le service funèbre fut chanté en l'église du Sacré-Coeur de Winnipeg, le samedi 30 septembre, à 10 h. a.m. Le R. P. C. Lafrenière, O.M.I., officiait.

Ouverture du nouvel édifice de la Caisse à La Broquerie

LA BROQUERIE — L'ouverture officielle du nouvel édifice de la Caisse Populaire de La Broquerie fait aujourd'hui l'objet de l'annonce collective des commerçants de l'endroit publié **dans La Liberté et le Patriote.**

La Broquerie compte pour ainsi dire parmi les centres pionniers du mouvement coopératif chez nous. En effet, l'apôtre infatigable que fut dès les débuts M. l'abbé Adélard Couture était desservant de la paroisse lorsqu'il fut appelé à la direction du mouvement.

Les commencements

C'est dire que les citoyens de l'endroit ont largement bénéficié de ses lumières alors qu'il mettait sur pied une fromagerie et qu'il organisait des cercles d'étude destinés à fonder dans la suite d'autres établissements du genre.

Son talent d'administrateur était remarquable. Durant les quatre années qu'il passait à La Broquerie, de 1933 à 1937, outre les oeuvres qu'il dirigea: coopératives, Action Catholique, etc., sans que le budget n'en soit alourdi, il avait réussi à enrichir l'église paroissiale de considérables améliorations. Son esprit d'initiative lui valut d'être nommé directeur des divers mouvements diocésains et c'est avec regret que les paroissiens lui disaient adieu en octobre 1937.

20 ans de dévouement

Son successeur, M. l'abbé Léon Roy, de regrettée mémoire, qui se dépensa au bien de la paroisse durant 20 ans, ne fut pas moins ardent à la tâche. Installé curé de la paroisse le 10 octobre 1937, il s'employa aussitôt à développer les oeuvres déjà à l'étude et dès le 4 août 1938 la charte de la Caisse était acceptée.

M. l'abbé Léon Roy

Plusieurs membres zélés ont magnifiquement secondé les efforts de leurs dévoués pasteurs. Rappelons ici les noms des premiers sociétaires: M. l'abbé Léon Roy, MM. Eloi et Nestor Gagnon, Joseph Balcaen, Emile Désorcy, Narcisse Fournier, Alphée Kirouac, Ernest Ouelette, Joseph Dandeneau, Georges Laurencelle.

Les premiers directeurs furent MM. Joseph Balcaen, Alphée Kirouac, Emile Désorcy, Nestor Gagnon. M. Narcisse Fournier fut le premier président et M. C.-N. Dupas, le premier secrétaire-gérant. Le 31 décembre 1939, après 16 mois d'activité, la Caisse comptait 111 sociétaires.

Secrétaires-gérants

Depuis le mois d'août 1939 au mois d'octobre 1951, M. et Mme Noé Normandeau apportèrent leur concours habile et désintéressé à la gérance de la Caisse. Voici les noms des secrétaires-gérants qui suivirent et qui, comme les premiers, abritèrent tour à tour les bureaux de la Caisse. De novembre 1951 à mars 1952: Mlle Marie-Louise Boily; de mars 1952 à février 1955: Mme Marie-Louise Vielfaure; de février 1955 à novembre 1960: M. et Mme Alphonse Boily.

En novembre 1960, la Caisse fut déménagée dans un local provisoire fourni par la Laiterie Coopérative. M. Eloi Gagnon, qui possède une vaste expérience en la matière, puisqu'il a fait partie de différents comités depuis les débuts, a bien voulu accepter les fonctions de secrétaire-gérant.

Direction

Le bureau de direction actuel est formé comme suit: président, M. Fernand Balcaen; vice-président, M. Louis Laurencelle; directeurs, MM. Armand Fréchette, Eugène Verrier et Aimé Charrière. Les membres sont au-delà de 500. L'actif est de $186,547.02. Soulignons ici que l'Assurance-Vie Desjardins protège l'épargne et tous les prêts des sociétaires.

Fidèles à la devise de leurs aînés: "S'unir pour servir", les jeunes décidèrent de fonder leur Caisse qui date de 1956 et qui tient une des premières places dans le rang des caisses scolaires de la province.

Bravo les jeunes: "L'épargne aujourd'hui régulière assurera demain votre sécurité".

Nouvel édifice

Enfin, installé curé en septembre 1960, M. l'abbé Ubald Lafond, comme ses prédécesseurs, est toujours dévoué aux oeuvres paroissiales, et la Caisse continue de progresser.

Dans le cours de l'été 1961, le contrat de construction d'un édifice fut remis à M. Alix Simard, entrepreneur en construction, qui est né et qui a vécu dans la paroisse. C'est ainsi que tout près du Bureau de Poste nous pouvons voir de jour et même de nuit comme un phare lumineux émergeant de l'ombre le coquet établissement qui contient les économies d'une population avisée.

Tel que publié dans l'annonce collective qui parait en page 6 du journal, tous ceux que la chose intéresse sont invités à la bénédiction et à l'ouverture officielle de cet édifice de la Caisse Populaire de La Broquerie, sous la présidence d'honneur de M. l'abbé Adélard Couture, curé de Ste-Agathe, le dimanche 15 octobre à 2 h. 30 p.m. (heure solaire).

A tous, la plus cordiale bienvenue.

St-Eustache

M. Victor-H. Beaudin, de St-Eustache, Man., vient de s'inscrire, en première année à l'Université de Manitoba, en vue d'obtenir un baccalauréat ès science en agriculture.

Félicitations et bons succès à M. Beaudin qui fut aussi un des heureux gagnants d'une bourse d'études du Winnipeg Kiwanis Club.

AVIS
Village de St-Pierre

Attendu que le village de St-Pierre (ci-dessous mentionné le "Village") selon le règlement no 89 se propose de passer un contrat avec l'International Gas Limited (ci-dessous mentionné la "Compagnie") autorisant la Compagnie à distribuer et à vendre du gaz naturel aux habitants du Village. Avis est par les présentes donné que le Village se propose de s'adresser au Comité des services publics pour un arrêté selon la section 66 de l'Acte du Comité des services publics donnant droit de soumettre au vote les contribuables sur ledit règlement no 89 tel que réclamé par les sections 405 et 406 de l'Acte municipal et que le Conseil de Village siégera à la Chambre du conseil le 24e jour d'octobre 1961, à 9 h. p.m., pour entendre toute considération au sujet de ladite demande.

Selon ledit contrat, les suivants seront les taux soumis par la Compagnie pour le gaz naturel:

LISTE OFFICIELLE DES TAUX

TAUX COMMERCIAUX ET INDUSTRIELS

DISPONIBILITE:

Ce taux est valable pour tous les clients du Village ci-dessus mentionné dont les bâtisses se trouvent à la portée des lignes principales du gaz de la Compagnie.

TAUX:

Premier	2 MPC	employés par mois	$3.00
Suivant	3 MPC	employés par mois	1.10 par MPC
Suivant	4 MPC	employés par mois	.90 par MPC
Suivant	190 MPC	employés par mois	.85 par MPC
Plus	200 MPC	employés par mois	.75 par MPC

TAUX MINIMUM:

Le coût minimum mensuel sera de $10.00 par mois.

TERME DU CONTRAT:

Un an et par la suite jusqu'à terminé par avis écrit de 30 jours.

PAIEMENT DIFFERE:

Quand les factures ne sont pas payées à ou avant la date d'échéance, les frais par MPC seront augmentés de 3c de MPC et le prix brut ainsi dérivé sera appliqué.

SERVICE GENERAL

DISPONIBILITE:

A tous les clients résidentiels commerciaux dont les bâtisses se trouvent à la portée des lignes principales du gaz de la Compagnie.

TAUX:

Premier	2 MPC	employés par mois	$3.00
Suivant	3 MPC	employés par mois	1.10 par MPC
Suivant	5 MPC	employés par mois	.90 par MPC
Plus	10 MPC	employés par mois	.85 par MPC

TAUX MINIMUM:

Le coût minimum mensuel sera de $3.00 par mois.

TERME DU CONTRAT:

Commande ouverte.

PAIEMENT DIFFERE:

Quand les factures ne sont pas payées à ou avant la date d'échéance, les frais par MPC seront augmentés de 3c de MPC et le prix brut ainsi dérivé sera appliqué.

Par ordre du Conseil,
secrétaire-trésorier.

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez SPruce 4-2541, local 249, ou écrivez au Service (Français) d'Information Société Radio-Canada, C.P. 160, Winnipeg. Adressez-vous en français.

Les spectateurs auront la chance de voir et d'entendre "Les double-six", éminents spécialistes du jazz, à l'émission "Rythmes de danse", au réseau français de télévision de Radio-Canada, le samedi 7 octobre, à 10 h. p.m.

Ce véritable orchestre de jazz, sans autres instruments que le gosier, la langue et les lèvres de quatre garçons et de deux filles, se compose de Mimi Perrin, l'âme du groupe; Louis Aldebert, qui créa, très jeune un trio-jazz style Nat King Cole; Monique Guérin, qui assure les parties de trompette, et, parmi les chorus, celles de flûte; Eddy Louiss, qui assure les partitions de ténor et de trombone; Jean-Claude Briodin, celles de baryton, et Jean-Claude Germain, celles de deuxième alto et de troisième trompette.

Lors de l'émission "Rythmes de danse", les Double-Six seront assistés du populaire ensemble de Paul de Margerie et du célèbre trio de René Thomas.

Le royaume de la femme porté au petit écran

Voici un bon conseil et une bonne nouvelle pour vous, Mesdames. Pour rompre la monotonie de vos tâches quotidiennes, le réseau français de télévision de Radio-Canada vous invite à délaisser l'aspirateur, le fer à repasser ou les chaudrons pour vous offrir une heure de divertissement, tous les jours de la semaine. En effet, à compter du 9 octobre, de 4 h. à 5 h. p.m., des émissions spécialement conçues pour les téléspectatrices défileront, du lundi au vendredi, au petit écran, et traiteront de tous les sujets qui constituent le royaume particulier de la femme: mode, soins de beauté, art culinaire, littérature, histoire, spectacles, décoration intérieure, horoscope et astrologie.

Discussions, explorations et aventures pour les adolescents

La semaine du 9 octobre marquera le début de plusieurs séries d'émissions spécialement destinées aux adolescents, téléspectateurs du réseau français de Radio-Canada.

Le lundi 9 octobre, à 6 h. 30 p.m., débutera "A la pointe de l'exploration", qui deviendra le rendez-vous hebdomadaire des plus grands explorateurs contemporains, tels que Paul-Emile Victor, Bernard Fleurnoy, Henry Lhote et François Balzan. Ils seront interrogés et commenteront les films tournés lors de leurs expéditions.

Le mercredi 11 octobre, à 6 h. 30 p.m., "Au bout du monde" reprendra sa série d'aventures vécues, cette fois, par des explorateurs amateurs.

Le vendredi 13 octobre, à 5 h. p.m., "L'écran des jeunes", nouvelle émission, où deux adolescents, Claude Laroche, 15 ans, et Serge Rainville, 13 ans, seront les auteurs de captivants reportages qui illustreront les multiples aspects des activités des jeunes. On mettra à l'honneur tout ce qui passionne les adolescents du XXe siècle: tir à l'arc, cinéma, théâtre, escrime, expériences de physique, etc.

Le même jour, à 6 h. 30 p.m., le réseau français présentera la première émission d'une nouvelle série intitulée "L'épée de Florence", admirable reconstitution de la vie fastueuse et rude de Florence, au moment de la Renaissance, où des grands peintres seront à l'honneur. C'est le récit des exploits de Marco Del Monte, jeune peintre florentin, aussi habile à manier l'épée que le pinceau, qui prend la part des opprimés à ce moment de l'histoire où les habitants de Florence sont en lutte contre le puissant et habile duc de Médicis qui les astreint à un joug tyrannique.

Le samedi 14 octobre, à 6 h. p.m., "Orientation" reprendra l'affiche avec ses précieux renseignements sur diverses carrières. Le même jour, à 7 h. 30 p.m., Lorraine Duguay animera "Les apprentis". Et enfin, "Le Club des autographes" ouvrira de nouveau ses portes aux amateurs de danse, à 10 h. p.m.

En terminant, mentionnons que le 15 octobre verra le retour de l'émission "Opinions" où des adolescents seront appelés, chaque dimanche à 2 h. 30 p.m., à émettre leurs opinions sur des questions qui les intéressent.

Rentrée de tous les héros des jeunes

C'est à compter du lundi 9 octobre que Bobino, Gailurette, l'aviateur Corbin, Ouragan, le Grand Duc et bien d'autres feront leur grande rentrée au réseau français de télévision de Radio-Canada. Pour ceux qui ne connaissent pas encore tous ces personnages qui ont su, par le passé, captiver tous les jeunes, résumons ici leurs activités.

Du lundi au vendredi, à 6 h. p.m., "Bobino", en compagnie de sa petite amie Bobinette, présente aux enfants des dessins animés et organise un concours de dessins où les plus habiles reçoivent des prix.

Du lundi au vendredi, à 5 h. 30 p.m., Surprise, Piccolo, le Pirate Maboule,, Gailurette, Michel le Magicien, Madeleine et ses bricolages et les inimitables Bim et Sol soulèvent le couvercle de la "Boite à surprises", où, en effet, de véritables surprises attendent les jeunes. A ces anciens amis viendront s'ajouter, cette année, Mme Biscotte, l'insupportable Touche-à-tout, le clown Tit-Bo, Gédéon le Musclé et son petit singe.

Le lundi à 5 h. p.m., le pilote Corbin et son fidèle ami Gendron vivent de passionnants moments à bord de leur "CF-RCK" qui les transporte dans le nord du Québec, tantôt pour secourir un blessé, tantôt pour mener une enquête sur une affaire louche.

Le mardi à 5 h. p.m., Guy Provost, animateur de la "Vie qui bat", accueille en studio des animaux de toutes sortes et explique aux jeunes leur vie et leurs habitudes. Cette année, un grand concours sera organisé: il s'agira de trouver un nom à un bébé gorille qui deviendra plus tard la mascotte de l'émission.

A 6 h. 30 p.m., "Ouragan", accompagné de son serviteur noir Minus vit, chaque mardi, une aventure sensationnelle qui se passe en Louisianne au début du XVIIIe siècle.

Le mercredi à 5 h. p.m., dès le 11 octobre, c'est au tour de "Roquet, belles oreilles" d'amuser les enfants avec ses exploits incomparables où il partage naturellement la vedette avec Jules le chat et les souris Dixie et Pixie.

Le jeudi à 5 h. p.m., le "Grand Duc" présente des contes de fées merveilleux puisés dans le folklore international.

Le jeudi 5 octobre, à 6 h. 30 p.m., un nouveau venu au petit écran, cette saison, est un magnifique cheval, "Champion", qui saura tenir les téléspectateurs en haleine, lorsque, chaque semaine, il se lancera dans des escapades sans fin en compagnie de son jeune maître Ricky.

A toutes ces émissions, viendront s'ajouter les populaires "Fon Fon", "Pépinot", "Coucou" et "Domino" qui feront la joie des tout-petits, à compter du samedi 14 octobre prochain. Nous aurons l'occasion de vous en reparler très bientôt.

Mariapolis

Personnel enseignant

L'école secondaire de Mariapolis ouvrit ses portes le 5 septembre avec le personnel enseignant suivant: 11e et 12e années, 21 élèves, la Rév. Sr St-Hdnoré, B.A., principale; 9e et 10e années, 16 élèves, M. J.-C. Poirier, B.A.; 7e et 8e années, 30 élèves, la Rév. Sr St-Romain; 5e et 6e années, 25 élèves, Mlle Estelle Beauchamp; 3e et 4e années, 35 élèves, Mlle Stella Gagnon; 1ère et 2e années, 35 élèves, Mme L. Landry.

Activités des étudiants

Les activités récentes des étudiants sont: retraite prêchée par M. l'abbé M. Dugré, curé, assisté de MM. les abbés Roi et Hunfeld; formation du Conseil Etudiant; organisation des sections de l'Action Catholique dans tous les secteurs.

Ça et là

N'oubliez pas le souper paroissial le dimanche 15 octobre, de 5 h. à 8 h. p.m.

Plusieurs chasseurs sont partis, en fin de semaine, pour l'ouverture de la chasse aux canards.

Etaient en visite chez M. et Mme André Delaquis, la semaine dernière, Mme Yvonne Havard, de St-Boniface, et M. et Mme Adolphe Leclaire (Annette Lafrenière), de Sudbury, Ont.

M. l'abbé M. Dugré, curé, a commencé sa visite de paroisse à Glenora, la semaine dernière.

M. et Mme Antonio Dumont et Mme Norman Major sont partis en voyage.

M. et Mme Dumont se rendront à Vancouver, où M. Dumont assistera à un congrès des commissaires d'écoles. En même temps, ils visiteront leur fille, Denize (Mme Garry Hamel).

Mme Major s'arrêtera à Seattle, où elle visitera en compagnie de sa fille, Shirley (Mme Ron Evans).

Ste-Agathe

Baptême

Le 1er octobre: Marie-Jeannine-Monique, fille de M. et Mme Emmanuel Courcelles, née le 16 septembre. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Courcelles, oncle et tante de l'enfant.

Soirée

Le samedi soir 30 septembre, nombreux parents et amis de Mlle Arlette Péloquin et de M. George Schamber se réunissaient à la salle des Vétérans pour une soirée sociale en leur honneur.

Letellier

Réunion de l'exécutif de l'A.P.M.

Les membres de l'exécutif de l'Association de Parents et Maîtres se sont réunis lundi dernier pour discuter le programme de l'année. La première réunion générale sera tenue à la salle Mémoriale le 24 octobre. Un programme intéressant sera présenté. Les membres actuels et ceux qui désirent être membres sont invités à assister à cette réunion.

Malades

Mmes Joseph Empson et Juliette Dansereau sont hospitalisées à St-Boniface, tandis que M. Arthur Gendron a été admis à l'hôpital de Morris.

Baptême

Le 1er octobre: Paul-Charles-Joseph, fils d'Aimé Cadieux et de Claire Bouchard, né le 27 septembre à l'hôpital d'Emerson. Parrain et marraine, M. et Mme Benoit Comeault, de Dominion City, oncle et tante de l'enfant. Un petit frère pour Robert et Carmen.

Condoléances

Sincères condoléances à Mme Herménégilde Bouchard à l'occasion de la mort subite de son frère, M. Albert St-Godard, de St-Jean-Baptiste.

Visiteurs

Mme Regina Bois a passé la fin de semaine à Letellier en visite et pour affaires.

MM. Jacques Boiteau et Eugène Dionne, employés à la construction du barrage à Squaw Valley, Sask., étaient en visite, samedi et dimanche derniers.

CHEVROLET 1962 — L'une des caractéristiques les plus remarquables du coupé sport Impala Chevrolet 1962 que l'on voit ici est la ligne du toit qui ressemble à s'y méprendre à celle de la décapotable. La silhouette de la nouvelle Chevrolet a été complètement redessinée. Cette voiture peut être équipée d'une transmission automatique Powerglide allégée et du moteur V-8 de 327 po. cu. de cylindrée.

Ferland

Ça et là

M. l'abbé J. Bernier, curé, et MM. Alfred et Viateur Chabot sont allés à Regina, la semaine dernière.

Etaient en visite au presbytère: Mgr G. Couture, P.D., curé de Ponteix; M. l'abbé Roger Ducharme, de Gravelbourg; M. l'abbé G. Thuot, de Mankota, et le R. P. R. Turcotte, de la paroisse St-Jean-Baptiste de Regina.

La Rév. Mère Marie-Alice est retournée au couvent de Ponteix après avoir remplacée la Rév. Sr Marie-Majella qui se rétablit d'une grave opération.

Le 28 septembre eut lieu chez M. et Mme Lucien Beaudoin une réunion d'Action Rurale Catholique. MM. et Mmes René Couture, Alfred Chabot, Valmore Couture et Marcel Monette, de Meyronne, étaient présents.

M. Noël Bazinet, d'Ottawa, secrétaire-général de l'Association des Commissaires Catholiques du Canada, était de passage dans la paroisse.

M. et Mme Marcel Thibault, de Ponteix, étaient en visite chez leurs parents, M. et Mme E. Bouffard.

MM. et Mmes Joseph Chabot et Valmore Couture sont allés à Calgary visiter Mlles Gertrude et Jeannine Chabot, institutrices, et Mlle Lauriette Chabot, garde-malade.

MM. et Mmes Lucien Beaudoin et M. Chabot ont fait un voyage à Winnipeg.

M. et Mme Aristide Fournier sont allés à Saskatoon, où Mme Fournier recevra des soins médicaux.

M. l'abbé Adrien Chabot et sa mère, Mme Avila Chabot, de Vanguard, étaient en visite chez M. et Mme Rosaire Chabot.

M. et Mme Lucien Couture, de Willow-Bunch, visitaient M. et Mme René Couture.

M. le Dr et Mme Louis Piché, de Gravelbourg, visitèrent M. et Mme René Fauchon.

M. et Mme Gérard Fournier allèrent à Gravelbourg visiter leurs parents.

M. Armand Laberge, de Moose Jaw, était de passage chez ses parents, M. et Mme Alex. Laberge.

Mme Paul Vermette, de Port Alberni, C.-B., visitait ses soeur et beau-frère, M. et Mme Lucien Beaudoin.

MM. et Mmes Louis Fournier et E. Godberson, de Fort Smith, visitèrent M. et Mme M. Donmeaux, de Swift Current.

Les religieuses enseignantes ont assisté au congrès des Institutrices à Gravelbourg.

Prince-Albert

Va-et-vient

M. et Mme Alex. St-Pierre sont revenus d'un voyage à Falher, Alta, où ils rendirent visite à leurs fils et bru, M. et Mme Gérard St-Pierre. Au retour, ils s'arrêtèrent à Edmonton pour visiter leurs neveux et nièces, MM. et Mmes Louis Mireau et Y. Stolber, ainsi que leur fils, M. l'abbé Arsène St-Pierre, curé de North Battleford, Sask. Leur voyage fut des plus agréables et ils se proposent d'en faire un autre plus tard.

Sollicitations

Plus de $16,000 furent recueillis par les 300 dames, dont Mmes Marion Sherman et Lilian Martin sont en charge, qui sollicitèrent des fonds au profit de 28 organisations qui s'occupent de services sociaux. L'objectif pour cette année est de $58,000. On prévoit que cette somme sera surpassée.

Collège St. Mary

La collecte au profit du collège a rapporté la somme de $2,650.95; dons, $306.50; Chevaliers de Colomb, $900.25; bingos, $1,444.20. M. l'abbé E. Tremblay, principal au collège St. Mary, ainsi que les membres de l'Association remercient les Chevaliers de Colomb et tous les bienfaiteurs qui contribuèrent au succès de cette bonne cause.

Debden

Ça et là

Le dimanche 24 septembre était jour de perceptions pour l'ACFC dans la paroisse. Sincères remerciements à M. l'abbé Arthur Marchildon, visiteur des écoles, qui a bien voulu aider par son instructif sermon à la grand-messe.

Le même soir, le R. P. Benoit Paris, O.M.I., a vivement intéressé les paroissiens par ses renseignements très précis sur "Foyer-Ecole". On souhaite que ses conseils soient mis en pratique pour le bien de tous. Ils aideront certainement le comité du Mouvement Catholique, qui fut organisé tout récemment lors d'une réunion du cercle paroissial de l'ACFC. Les membres de ce nouveau comité sont M. Roger Fortier, président, M. Maurice Durette, vice-président, et Mme Maurice Durette, secrétaire.

Malade

M. Wilfrid Parent est de retour chez lui après un long séjour à l'hôpital Ste-Famille de Prince-Albert.

Prud'homme

Prochaine réunion

Invitation des plus cordiales à tous les intéressés de Prud'homme et des paroisses environnantes à Prud'homme le mercredi 11 octobre, à 8 h. p.m., alors qu'on tiendra la première réunion de Foyer-Ecole pour l'année qui commence.

Le programme comprend: 1) présentation des nouveaux maîtres et parents, par M. Lionel Loiselle; 2) élection du nouvel exécutif, sous la direction de M. Ludger Painchaud; 3) présentation de M. Descoteaux, secrétaire de l'ACFC, par M. Gilles Ringuette; 4) remerciements et conclusions, par M. l'abbé P. Carrier, curé; 5) goûter.

M. Descoteaux sera l'invité d'honneur et fera une démonstration d'un cours psychique ou cours de personnalité. Ceci aidera l'individu à développer et à faire ressortir sa personnalité, à acquérir le calme, l'imagination, la manière de se présenter et de parler en public, à se diriger, à se concentrer, etc.

Bienvenue à tous.

Je ne connais pas de meilleur remède contre la tentation la plus obsédante que la bonne humeur, la bonne humeur, toujours la bonne humeur.

Mgr KEPPLER.

Jubilé d'or, le 8 octobre de l'archidiocèse de Regina

REGINA — L'archidiocèse catholique de Regina célébrera son 50e anniversaire avec cérémonies spéciales le 8 octobre 1961.

• Son Exc. Mgr M. C. O'Neill, D.D., archevêque de Regina, célébrera une messe d'Action de grâces au cours de l'après-midi dans le "Exhibition Stadium". Le sermon sera donné par Son Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec et Primat du Canada.

Son Em. le cardinal James C. McGuigan, archevêque de Toronto, doit être présent ainsi que LL. EE. NN. SS. P. F. Pocock, archevêque-coadjuteur de Toronto, M. M. Johnson, archevêque-coadjuteur de Vancouver, et d'autres archevêques et évêques du Canada et des Etats-Unis.

Le diocèse de Regina fut érigé en 1910 comme diocèse suffragant de l'archidiocèse de St-Boniface. En novembre 1911, Mgr O.-E. Mathieu fut nommé premier évêque de Regina, et il y devint le premier archevêque avec l'établissement d'un archidiocèse en 1915.

Monseigneur Mathieu mourut en 1929 et fut remplacé par le présent cardinal McGuigan qui fut en tête de l'archidiocèse jusqu'à son départ pour Toronto en 1935.

Le cardinal McGuigan fut remplacé par Mgr Peter Joseph Monaghan qui demeura à Regina jusqu'à sa mort en 1947. Mgr C. O'Neill fut alors nommé à la tête de l'archidiocèse.

On compte aujourd'hui dans cet archidiocèse, 194 prêtres, dont 85 religieux, 100 paroisses et un total de 84,792 catholiques. Les divers institutions comprennent neuf hôpitaux, quatre collèges, un séminaire, quatre écoles indiennes et plusieurs couvents, académies et maisons de pension dirigés par les 500 religieuses de l'archidiocèse.

Mlle Berthe Pelchat, fille de M. et Mme F. Pelchat, de Vawn, est l'heureuse récipiendaire d'une bourse de $500.00 offerte par l'A.C.F.C. Mlle Pelchat a passé avec distinction ses examens de XIIe année à l'école secondaire de Vawn et elle suit présentement le cours à l'Institut Pédagogique de Joliette, Qué.

Mlle Irène Latendresse, fille de M. et Mme Armand Latendresse, de Vawn, ayant reçu avec honneur son diplôme de XIIe année à l'école secondaire de Vawn, s'est vu décerner une bourse de $500.00. Elle poursuit actuellement ses études à l'Institut Pédagogique de Joliette, Qué.

Sintaluta

Va-et-vient

M. et Mme Marcel Français sont de retour d'un voyage de trois semaines en Colombie-Britannique. Ils se rendirent chez leurs fille et gendre, M. et Mme Paul Kohler, à North Surrey, et avec eux visitèrent Vancouver et les magnifiques jardins de fleurs de Stanley Park et Queen Elizabeth Park. Ils assistèrent à la cérémonie "International Peace Arch" à la frontière du Canada et des Etats-Unis et passèrent trois jours dans la magnifique vallée de l'Okanagan. Ils se rendirent aussi à Mission chez leurs autres enfants, M. et Mme Cliff Maniolt, et ils visitèrent des amis dans plusieurs villes des alentours et le grand et intéressant monastère des Bénédictins, situé sur une montagne à Mission City.

M. et Mme Paul Français sont allés visiter Mme Charles Henty, mère de Mme Français, qui est sous les soins du médecin à l'hôpital de Wolseley.

M. Clément Dolter est retourné au collège Notre-Dame de Wilcox pour continuer ses études.

M. et Mme Jean Français et leur famille, M. et Mme Marcel Longeau, de Lac Marguerite, sont venus visiter leurs parents et amis, M. et Mme Marcel Français.

Willow-Bunch

Ça et là

M. l'abbé Lucien Roy vint passer quelques jours chez sa mère, Mme Léo Roy. Il partit ensuite pour Ponteix, où il fut nommé vicaire. Mgr G. Couture est curé de cette paroisse.

Sont allés à la réunion annuelle de la J.E.C. et de la Croisade Eucharistique, qui eut lieu à Gravelbourg le samedi 30 septembre, M. l'abbé Alfred Bouchard, vicaire, le R. F. Roger Francis, E.C., quatre religieuses Filles de la Croix, M. N. Boyer, instituteur, et Mlles Claire Caron, Claudette Mailhiot et Gisèle Lemieux, institutrices.

M. le Dr André Lizaire et son père, M. Louis Lizaire, accompagnés de M. l'abbé Alfred Bouchard, vicaire, et du R. F. Aimé, E.C., sont allés à Regina le dimanche après-midi 1er octobre, pour rendre visite à M. l'abbé J.-A. Latendresse, curé, qui est patient à l'hôpital des Soeurs Grises depuis quelque temps. Il a subi une sérieuse opération la semaine dernière. Tous lui souhaitent un prompt rétablissement.

M. et Mme L. Blais et leurs enfants, de Milden, sont venus visiter leurs parents, M. et Mme Philias Blais, dernièrement.

M. et Mme Bain, de Regina, vinrent visiter leurs parents, M. et Mme Roméo Rodrigue, récemment.

M. et Mme Wilfrid Benoit et leur fils, Roger, sont allés à Lebret le vendredi 29 septembre, pour visiter leur fils et frère, le R. F. Lionel Benoit. De là, ils se rendirent à St-Norbert, Man., visiter leur fille et soeur, Marguerite, étudiante au couvent, et y laissèrent leur fils, Roger, qui fit son entrée au monastère des Trappistes. Tous lui souhaitent bonne chance et persévérance.

Félicitations à Mlle Suzanne Lemieux, gagnante d'une bourse de $1,000 qui lui permettra de continuer son cours en culture physique à l'Université de Saskatoon.

Naissances

A Mme Omer Mondor est née une fille à l'hôpital d'Assiniboia.

A Mme H. Weal (Lemieux) est né un fils à l'hôpital Providence de Moose Jaw.

Félicitations à toutes deux.

Malades

MM. Télesphore Bruneau et Gilbert Langlois sont patients à l'hôpital de Moose Jaw depuis quelque temps.

M. Euclide Bruneau est encore patient à l'hôpital de Moose Jaw, où il a subi une deuxième opération, dernièrement.

Mme Napoléon Lemay, de Ponteix, est décédée le mardi 19 septembre

PONTEIX — Le mardi 19 septembre mourait paisiblement Mme Napoléon Lemay, âgée de 89 ans. Elle naquit Rose-Anna Lemay, à Ste-Sophie d'Halifax, P.Q., le 15 juillet 1872. Le 12 août 1901, elle épousa M. Napoléon Lemay à Lac Noir, P.Q., et y demeura pendant 18 ans. Ils vinrent à Ponteix le 1er mars 1918 et demeurèrent sur une ferme jusqu'à 1941, lorsqu'ils vinrent au village. Elle fut toujours bonne chrétienne et aimée de tout le monde.

La défunte laisse dans le deuil son époux, Napoléon; trois fils, Armand, d'Edmonton, Alta, Oscar et Albert, de Ponteix; deux filles, Lumina (la Rév. Sr Léon-de-Notre-Dame), de Magog, P.Q., et Rose-Alma (Mme Alcide Auger), de Frenchville, Sask.; 29 petits-enfants et 19 arrière-petits-enfants.

L'ont précédée dans la tombe: Alphonse et Albert, morts en bas âge, à Lac Noir, Alfred, de Ponteix, Marie-Anna (Mme Albert Auger), de Ponteix, Marie-Rose (Mme Ernest Béliveau), de Regina.

Le service funèbre fut chanté par Mgr Gérard Couture, P.D., curé, assisté de MM. les abbés Oscar Lemay, curé de Val Marie, et Lucien Poulin, curé de Lisieux, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient des neveux de la défunte, MM. Armand Lallier, Louis Monette, Roland Cloutier, Maurice Carignan, Alex. Vermette et N. Provençal. M. Alex. Provençal portait la croix.

Les rubans de la bannière de Ste-Anne, dont elle était congréganiste, étaient portés par Mmes F. Morin, W. Pord, A. Dumonceaux et E. Sévigny. L'inhumation eut lieu au cimetière paroissiale.

Ça et là

M. et Mme Henri Bégin ont visité leurs enfants à Edmonton et St-Albert, Alta, et à Hanley et Regina, Sask.

M. Léon Ruest est revenu d'un voyage de quelques semaines dans la province de Québec.

Mme Roland Dumont a visité son père, M. Oscar Ferland, hospitalisé à Regina.

Mlle Marie Desautels, de Saskatoon, a passé une semaine chez ses parents, M. et Mme Ernest Desautels.

M. et Mme Fernand Larochelle et leur fille, Irène, ont passé quelques jours à Saskatoon, chez M. et Mme Norbert Lalonde. Irène s'est enregistrée pour la deuxième année au collège d'éducation.

MM. Georges Picray, première année en Arts, et Paul Kouri, en 9e année, ont fait leur entrée au collège Campion de Regina, le 11 septembre.

MM. Robert Piché, de Sarnia, Ont., et Paul Arcand ont passé la fin de semaine chez leurs parents, MM. et Mmes Lucien Piché et H. Arcand, avant leur entrée au collège d'ingénieur à Saskatoon.

M. Dale Hick a commencé son cours en Arts et Science, à Saskatoon.

M. Marcel Tourigny a commencé cette année le cours d'ingénieur à l'Université de Saskatoon.

Mlle Marie Liboiron partait en avion de Regina pour se rendre à Winnipeg pour affaires.

MM. Louis Stringer et Paul Chabot sont retournés au collège de Gravelbourg.

Mmes Emma St-Cyr et Rose-Anna Bouffard sont revenues d'un voyage à Milwaukee, où elles ont passé quelques jours avec la Rév. Sr St-Cyprien, et à Chicago avec la Rév. Sr St-Maurice-St-Cyr. Elles ont assisté à l'Exposition Universelle à Chicago, la dernière semaine de juillet. De là, elles se rendaient à Grand Rapids, Michigan, visiter leurs filles et soeurs, les Rév. Srs Rose-William, O.P., et Marie-André, O.P., ainsi que la Rév. Sr Agnès-Dominique (Laura Roberge). En revenant, elles se sont arrêtées à St-Boniface avec la Rév. Sr Alma St-Cyr et M. et Mme Jean-Paul Guénette (Lucille Thibaudeau).

M. et Mme Ovide Douville et Mme Céline Douville se sont rendus à St-Boniface pour assister au mariage de M. Isidore Douville à Mlle Blanche Lussier. Mme Célina Douville a passé quelques jours avec son fils, Isidore. M. et Mme Ovide Douville ont continué à Red Lake, Ont., chez M. et Mme Fernand Bélanger (Marie Douville) et M. et Mme J. McClush (Lucille) à Manitouwadge, Ont., et à Montréal, chez les frères et soeurs de Mme Louville.

Mlle Marie Strohhofer est partie pour l'Université de Toronto; ses soeurs, Regina et Marguerite, à l'Université de Saskatoon, et Béatrice, à l'Académie Sion de Saskatoon.

Le mercredi 27 septembre, M. François Morin fut transporté par avion à l'hôpital de Saskatoon.

M. Oscar Ferland est revenu de l'hôpital des Soeurs Grises de Regina.

Mme J.-E. Verret a eu la visite de MM. et Mmes Aristide Unvoas, C. Métivier et De Marellec, de Lac Pelletier.

M. et Mme André Dubourt ont visité leurs fille et gendre, M. et Mme K. Rongve (Andrée), de Saskatoon, et ont ramené leur petite-fille, Renée.

Chronique de CFNS

1170 Kilocycles

Un comité de trois membres, créé par l'association nationale des commissaires catholiques de langue française, est arrivé à Saskatoon lundi dernier.

L'un des membres, M. Noël Bazinet, secrétaire national de l'association, a déclaré sur les ondes de CFNS que le comité, dont la mission était de faire enquête sur les écoles françaises de la Saskatchewan, allait se renseigner dans plusieurs centres auprès de groupes français et à Regina auprès du ministère de l'instruction.

M. Giordani, consul de France à Winnipeg, faisait, la semaine dernière, sa première visite officielle en Saskatchewan. Au cours d'une réception donnée en son honneur dans les locaux de l'ACFC, par M. Descoteaux, le chef du secrétariat, et à laquelle assistaient plusieurs membres de la paroisse des Sts-Martyrs-Canadiens, de Saskatoon, M. le Consul, tout en sirotant un bon verre de vin, pérora sur l'expansion de la culture française dans le monde et sur les avantages du bilinguisme.

Après la réception, M. Marcotte, le nouveau gérant de CFNS, et Mme Papen firent visiter le poste de radio à M. Giordani et à M. Genuist, professeur de français à l'Université de Saskatoon. Un peu plus tard, nos deux distingués visiteurs, interrogés par Roger Gautier à l'émission "Qu'en pensez-vous", donnaient leurs opinions sur l'éducation des enfants.

Les concours sont en vogue. A peine le concours de "B.C. Tree Fruits" était-il terminé, que le chef du secrétariat de l'ACFC lançait sur nos ondes un concours destiné à faire mieux connaître l'ACFC. A la fin de ses causeries quotidiennes dans lesquelles il exhorte les Canadiens français à donner leur appui total à leur organisation, M. Descoteaux demande aux parents et aux enfants la définition d'un terme choisi.

Le Concours des 10 sous devient de plus en plus populaire, celui du mois de septembre a favorisé Mme François Béland, de Prince-Albert, M. et Mme Oscar Henri, de Laventure, M. et Mme Maurice Durette, de Debden.

L'horaire d'automne est en vigueur depuis le 3 octobre; les anciens programmes populaires tels que "Un homme et son péché", "Fémina" et "Psychologie de la vie quotidienne" sont une fois de plus à l'horaire.

Le soir, de nouveaux programmes de Radio-Canada font leur première apparition. Les auditeurs, en quête d'humour et de comédie, vont "Chez Miville" tous les matins faire leur cure de gaieté. Quelques programmes réguliers, tels que "Prince-Albert sur nos ondes", "Les malades", "Bienvenue Saskatchewan" et "Coeur à coeur", sont sortis de leurs cadres pour se placer ailleurs.

Oncle Roger parle aux enfants tous les jours à 5 h. p.m. Claude Sénécal sème la confusion le jeudi à 5 h. 15 à "Méli-mélo". Roger Gautier raconte ses aventures de guerre le mardi et le vendredi à 5 h. 15.

Le nouvel horaire, secoué en ce moment par la série mondiale de baseball, subira d'autres modififcations le 27 octobre lorsque Radio-Canada adoptera l'heure d'hiver.

M. Raymond Marcotte est de retour de Montréal, où il était parti pour affaires.

M. Toussaint Deaust, décédé à Gravelbourg

GRAVELBOURG — Le lundi 25 septembre eut lieu en la cathédrale Ste-Philomène les funérailles de M. Toussaint Deaust qui est décédé subitement le jeudi 21 septembre, à sa résidence.

M. Deaust est né à Auclair, Ont., le 11 juin 1893. Il était maire de la municipalité rurale de Gravelbourg depuis plusieurs années.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, Georgina Braconnier, son père, M. Charles Deaust, du Foyer d'Youville; deux filles, Jeanne (Mme Knack Stedt), de Long Beach, Californie, et Stella (Mme E. Davidson), de Palmer, Sask.; deux fils, Jean, de Regina, et Gérard, de Gravelbourg; une soeur, Mme Laura Braconnier, de Three Hills, Alta; quatre frères, Emery, de Dryden, Ont., Napoléon, de New Westminster, C.-B., Alexis, de Winnipeg, et Charles, de Gravelbourg.

L'inhumation eut lieu au cimetière de Gravelbourg. Les porteurs étaient MM. Jean Bourrée, Lionel LeBlanc, Lucien Bourgeois, Fortunat Gosselin, Albert Beauregard et Léo Piché. Les porteurs honoraires étaient MM. Henry Mann, Harry Miller, John Berg, L. Lautermiler, Art Krause et D. Carpenter. Les Chevaliers de Colomb formaient également une garde d'honneur à l'église.

Un ministre indien accrédité auprès du Saint-Siège

ROME — On apprend que le gouvernement indien a accrédité comme ministre plénipotentiaire auprès du Saint-Siège M. Mohammed Abdoul Raouff, ambassadeur à Bruxelles.

Notes agricoles

Quel est l'avenir de la ferme familiale?

Groupement étudiera "Ressources pour demain"

(Traduction La Liberté)

Comment peut-on renforcir la ferme familiale?

La place de la ferme familiale dans l'économie de l'agriculture pour l'avenir a été examinée par le Dr J. C. Gilson, du Département d'Agriculture Economique à l'Université de Manitoba. Ce sujet sera discuté à la conférence "Ressources pour Demain" à Montréal, les 23 au 28 octobre prochains.

M. le Dr Gilson étudia quelques faiblesses de la ferme familiale en décrivant différents genres de fermes présentement en fonction dans l'Amérique du Nord, ainsi que les sujets annexés: travail de la ferme, l'entrainement professionnel pour les jeunes fermiers, le financement à crédit, ainsi que les revenus très bas de certaines fermes.

Selon le Dr Gilson, une ferme familiale est une ferme où l'opérateur s'occupe de toute ou de presque toute la gérance, où le travail est accompli principalement par le fermier et sa famille, ou on peut retirer assez de profits pour vivre et où la possession est raisonnablement assurée.

Le maintien de la ferme familiale comme fournisseuse principale de produits agricoles est depuis longtemps le but des gouvernements, des organisations fermières et même des églises, écrit-il. On croyait que les fermes familiales seraient remplacées par des fermes-usines ou par des méthodes d'exploitation en série. Les récents développements d'intégration verticale et de production sous contrats de produits alimentaires tels que les grilleurs, les dindes, les oeufs et le porc, avaient inspiré des craintes à ce sujet.

"Dans certaines circonstances, cependant, l'exploitation sous contrat a eu comme effet de renforcir les fermes familiales", ajoute-t-il. "Le danger de l'intégrité verticale ou de fermes-usines a été largement exagéré."

Le Dr Gilson suggère que le genre de ferme familiale le mieux adapté aux conditions présentes ne sera pas nécessairement idéal pour l'avenir. "Il faudra, peut-être, choisir entre la ferme familiale, les corporations non-familiales, la production coopérative, les fermes d'intégration verticale ou même un complexe géant publique de petites fermes.

Sept façons de juger les bienfaits de la ferme familiale au point de vue de l'économie sont discutées, y compris efficacité de production, suffisance des revenus, sécurité, méthodes de conservation, rôles dans la communauté, rôles dans la démocratie et la capacité de s'adapter au progrès technique et économique. Une analyse critique de la ferme familiale tel que représentée par la majorité des gens montre qu'elle n'occupe pas un rang très favorable selon ces sept critères.

"En général, la ferme familiale devra être renforcie sur diffférents points si elle doit atteindre les buts principaux attendus d'elle", dit-il.

A supposer que la ferme familiale continue de tenir la première place dans la production agricole au Canada, le Dr Gilson suggère que des plans devraient tendrent à renforcir ces unités, ayant en vue l'économie de toute la nation. Ceux qui feront ces plans ne devraient pas présumer que les fermes familiales d'aujourd'hui ne doivent pas être changées.

Les fermes devront être agrandies par rapport au rendement, suggère-t-il. Ceci, sans doute, impliquera le déplacement de la population agricole.

L'établissement des coopératives de production, des sociétés familiales et de corporations ainsi que l'amélioration des termes de contrats devront être recherchés. Les arrangements entre les propriétaires de terrain et les locataires devraient être revisés afin de procurer plus de sécurité au locataire.

"Il existe un besoin urgent de rechercher les aspects économique et social du progrès technologique dans l'industrie d'agriculture", déclare-t-il. "Plus de démarches à faire pour procurer aux jeunes de la campagne une formation et une orientation professionnelles. Trop de garçons ont été obligés de demeurer sur la ferme à cause du manque de formation pour d'autres occupations", selon le Dr Gilson.

Une étude approfondie sur le crédit agricole devrait être poursuivie. Tandis qu'un crédit plus étendu pourrait être attribué aux fermiers, des études devraient être entreprises par rapport aux besoins des fermiers débutants, par l'usage des prêts surveillés et par des moyens qui empêcheront le crédit d'être annulé par l'augmentation des valeurs foncières.

Des études sont nécessaires sur différents aspects du travail de la ferme, y compris l'adoption de l'assurance-chômage pour travaillants sur la ferme, l'emploi uniforme du travail fermier au cours de l'année, les provisions pour l'habitation convenable et l'emploi de gratifications.

Les arrangements pour le transfer des fermes devraient être revisés ou portés à la connaissance de plus de gens; les services provinciaux devraient appuyer davantage sur la direction des affaires fermières et les méthodes de développer l'organisation des fermes coopératives devraient être étudiées. Des programmes à longs termes pour les communautés avec des fermes à très bas revenus devraient être améliorés, ajoute-t-il.

L'ouvrage du Dr Gilson est une de 89 études préparées comme base de travail pour la conférence "Ressources pour Demain". Cette conférence qui attire l'intérêt des experts de plusieurs pays réunira 600 spécialistes canadiens qui discuteront dans leur propre champs d'activité tous les aspects de l'utilisation des ressources canadiennes renouvelables.

C'est la plus importante conférence à être tenue au Canada concernant les ressources.

Cantal

Jubilé d'or

Le 31 août dernier, M. et Mme Philippe Germain, de Regina, fêtèrent leur jubilé d'or de vie conjugale dans l'intimité de leur famille.

Leurs fils et fille, ainsi que leurs brus, se réunissaient à Regina pour l'occasion. Le couple jubilaire et les invités se rendirent à l'hôtel Saskatchewan, où un succulent repas fut servi.

Des souhaits appropriés et une bourse furent présentés aux héros du jour, durant l'après-midi.

M. et Mme P. Germain (Flore Gauthier) ont trois fils, Jules, Rosario et Roger, de Cantal, ainsi qu'une fille, Bernadette, de Denver, Colorado, et 14 petits-enfants.

Félicitations aux heureux jubilaires.

Butte St-Pierre

Ouverture des classes

L'ouverture des classes eut lieu le mardi 29 août avec Miles Agathe Blais et Monique Piché, O.M.M.I., comme institutrices.

Souper et bazar

Les souper et bazar auront lieu le dimanche 15 octobre. Bienvenue à tous.

Baptêmes

Le 27 août: Georges-André, fils de M. et Mme Emile L'Heureux. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Bouvilliers.

Le 16 septembre: Irène-Marie, fille de M. et Mme Denis Capelette. Parrain et marraine, M. et Mme Jean Goudreau.

Le 18 septembre: Lucille-Carole, fille de M. et Mme Bird Meetoos. Parrain et marraine, M. et Mme Henry White.

Duck Lake

Réunion de l'AFCIS

L'exécutif de l'AFCIS, réuni à Prud'homme le 16 septembre dernier, a décidé de demander à chacune des sections de préparer un bref rapport de ses activités pour l'année 1960-61.

Nous vous prions donc de nommer un membre de votre section qui voudra bien se charger de rédiger brièvement ces activités et d'en donner le rapport au congrès, le dimanche 5 novembre. Le rapport de chaque section devra être limité à 2 ou 3 minutes.

Il serait aussi à désirer que les présidents des sections fassent appel aux membres de leur section pour qu'il y ait un aussi grand nombre que possible de représentants au congrès. Il arrive tous les ans que quelques sections ne sont nullement représentées.

Nous vous remercions d'avance de l'intérêt que vous saurez mettre à la cause et du temps que vous voudrez bien généreusement donner pour faire de notre congrès à tous un réel succès.

Le samedi 4 novembre

8 h. — Inscription, au sous-sol de la cathédrale de Prince-Albert.

9 h. — Ouverture officielle: "O Canada". Prière et bienvenue: Son Exc. Mgr L. Morin, évêque de Prince-Albert. Un mot du maire de Prince-Albert et de M. R. Caron, président de l'AFCIS.

9 h. 30 — Formation de comités: nominations, propositions, discipline.

9 h. 45 — M. Champagne, représentant de l'Office National du Film.

10 h. 15 — Détente.

10 h. 25 — Rapports (3 minutes chacun): Visiteurs des écoles: MM. les abbés R. Ducharme et A. Marchildon. Comité permanent d'enseignement: M. Caron. Sou de l'écolier: la Rév. Sr Thérèse-de-l'Enfant-Jésus. Concours oratoire: (sud) le R. F. Roger-Francis et (nord) la Rév. Mère Marie-Madeleine. Rapport financier: la Rév. Sr Marie-Clothilde. Représentant de l'AFCIS à l'ACFC: le R. F. Philip-John. Représentant de S.T.F.: la Rév. Mère Marie-Madeleine. Sections auxquelles fut demandé un travail spécial: Willow-Bunch et St-Front. Séance de questions sur les rapports précédents.

11 h. 15 — M. Jean-Paul Descôteaux, chef du secrétariat de l'ACFC.

11 h. 30 — Me Maurice Denis, président de l'ACFC.

12 h. — Dîner.

1 h. 30 — Présentations des propositions.

2 h. — Conférence sur le thème du congrès, "Survivance, affaire des jeunes", par M. Jean Léveillé et son prédécesseur. Rapport des jeunes. Forum.

7 h. 30 p.m. — Soirée avec les jeunes.

Le dimanche 5 novembre

9 h. — Propositions.

10 h. — Rapports des sections.

10 h. 30 — Election du nouvel exécutif. Conclusions: M. le Président.

11 h. 45 — Messe.

Nos jeunes au congrès

Tel que décidé à la réunion de l'Exécutif le 4 juin dernier, les jeunes sont invités au congrès le samedi 4 novembre. Ils se réuniront le samedi matin à 10 h., sous la direction de M. l'abbé Bernard de Margerie, pour discuter en commissions un questionnaire préparé par M. l'abbé Marchildon. Un secrétaire, choisi parmi les jeunes si possible, donnera un rapport des discussions à l'assemblée plénière, au cours de l'après-midi. Il est suggéré que ce rapport soit donné après la conférence sur le thème du congrès, mais avant le forum qui doit suivre cette conférence.

M. l'abbé Marchildon se charge de voir à la préparation de la journée des jeunes ainsi que de les placer dans des familles pour le temps que ces jeunes devront passer à Prince-Albert. L'inscription aura lieu au collège Notre-Dame à partir du vendredi soir et de là chaque jeune sera dirigé vers la famille qui doit le recevoir.

Le samedi soir une soirée canadienne de jeux, chants, rondes et danses folkloriques sera organisée pour les jeunes. On suggère les personnes suivantes pour aider à organiser cette soirée récréative: jeux, Mme E. Bourgot; chants, M. l'abbé Ducharme; rondes et danses folkloriques, Miles Cécile Neveu et Rita Valcourt.

Programme des jeunes
Le samedi 4 novembre

10 h. — Discussion en forum. Préparation du rapport.

2 h. — Conférence sur le thème du congrès (en réunion plénière). Rapport de la discussion du matin. Discussion en commissions après la conférence (avec les adultes).

7 h. — Soirée récréative pour tous.

Chants

L'exécutif s'entend pour le choix de trois chants que tous connaissent bien pour chanter en assemblée plénière pendant le congrès: 1) "Dieu Tout-Puissant, donnez-nous des prêtres"; 2) "Montez toujours"; 3) "C'est la jeunesse" (Botrel). M. Antonio de Margerie veut bien se charger de diriger ces chants.

RADIO GRAVELBOURG

DIMANCHE

10.30—Messe dominicale
11.15—Terre nouvelle
11.45—Musique semi-classique
11.30—Revue de la semaine
12.00—Radio-Journal, Chanson sur mesure
12.30—Petit lexique de l'humour français
1.00—Radio-Journal, le Théâtre Classique
2.45—Cinéma, miroir du monde
3.00—Radio-Journal
3.15—Musique en dînant
3.30—Match intercité
4.00—Radio-Journal, le Tour des Capitales
4.30—Récital du dimanche
5.00—Radio-Journal, Revue des arts et des lettres
5.30—Petit Concert de Québec
6.00—Le Cabaret du soir qui penche
7.00—Radio-Journal
7.10—Le Cabaret du soir qui penche
8.00—Radio-Journal et la Chronique Sportive
8.10—Le Cabaret du soir qui penche
9.00—Radio-Journal et la fermeture

Du lundi au vendredi inclusivement

6.55—Ouverture
7.00—Chez Miville
8.00—Prière du matin
8.15—Vies de femmes
8.45—Psychologie de la vie quotidienne
9.00—Radio-Journal et Jeunesse Dorée
9.15—Chansons et Succès
9.30—Un homme et son péché
9.45—Variétés
10.00—Radio-Journal
10.15—Les Visages de l'amour
10.30—Une demi-heure avec . . .
11.00—Dans l'bon vieux temps
11.30—Réveil Rural
11.45—Le Trio Lyrique
11.57—Angélus
12.30—Nouvelles
1.00—Radio-Journal et Arc-en-ciel
1.15—Le Club des Autographes
1.45—Miss Music Hall
2.00—Requêtes et Refrains
2.30—Nos malades
2.45—Commentaires
3.00—Radio-Journal Nouvelles Agricoles, Musique en dînant
4.00—Carnet Mondain
4.15—Coeur à Coeur
4.30—Club 710
5.00—Coin des Tout-Petits
5.30—En Vedette
5.45—Psychologie de la vie quotidienne
6.30—Domicile Adoré
6.45—Le Chapelet en famille
7.00—Radio-Journal et Rond Point
9.00—Musique de danse
9.30—Nouvelles de St-Boniface
10.10—Radio-Sacré-C.

LUNDI

A.M.
8.30—Fémina
P.M.
12.00—Rien qu'une chanson
12.45—Club Photographie
3.45—Actualités économiques
4.45—Politique
6.00—En Sourdine
7.30—Orchestre de Chambre
8.00—Festivals Européens
9.40—Université 1961

MARDI

A.M.
8.30—Léo Lesieur à l'orgue
P.M.
12.00—Chansons de la maison
12.45—Fantaisies musicales
3.45—Actualités économiques
6.00—Neil Chotem
7.30—Concerts symphoniques
8.30—Anthologie de la mélodie
9.40—Les idées et des hommes

MERCREDI

A.M.
8.30—Fémina
P.M.
12.00—Paysage de la chanson
12.45—A votre santé
3.45—Regards sur le Canada français
6.00—En Sourdine
7.30—Festivals du mercredi
9.40—Hommes de science

JEUDI

A.M.
8.30—Léo Lesieur à l'orgue
P.M.
12.00—Chansons de la maison
12.45—Musique
3.45—Actualités économiques
6.00—En Sourdine
7.30—Les petites symphonies
8.00—Les grandes premières
9.40—Place Publique

VENDREDI

A.M.
8.30—Fémina
P.M.
12.00—Quand l'opéra se donne des airs
12.45—Fantaisies musicales
3.45—Actualités économiques
6.00—Variétés et Omer Dumas
7.30—Oeuvre de Bach
8.00—Orchestre de Radio-Canada
9.40—L'aventure de l'homme rouge

SAMEDI

7.00—Soleil Levant
8.00—Prière du matin
8.15—Variétés
9.00—Radio-Journal et Canadiana
9.30—Tante Lucille
10.00—Radio-Journal
10.15—Chansons et Succès
10.30—Les Convertis du 20e siècle
11.00—Radio-Journal et Opéra
3.00—Radio-Journal
3.15—La langue bien pendue
3.30—Musique en dînant
4.00—Requêtes et Refrains
4.30—Radio-Sacré-C.
4.45—Carnet Mondain
5.00—Dans l'bon vieux temps
5.30—Revue de l'actualité
5.58—L'Angélus
6.00—Jazz Club
6.30—Chansonnettes
6.45—Le Chapelet
7.00—Musique Populaire
7.30—Orchestre du Reine Elisabeth
8.00—Radio-Journal, visite chez les Chansonniers
8.30—Orchestre de danse
9.00—Musique de danse
9.30—Nouvelles de St-Boniface
9.40—Pensée du soir

Chronique de CFRG

La semaine dernière fut la semaine des visites à CFRG. Quand on se trouve dans une petite ville où il ne se passe jamais rien, plus encore nous apprécions ce genre de manifestations . . .

La première visite fut celle d'une équipe de Radio-Canada Télévision, qui nous fit les honneurs de leurs caméras. Cette équipe dirigée par MM. Germain Lefebvre et Robert Dubuc, s'était déplacée de Montréal pour venir effectuer à Gravelbourg et dans sa région un reportage filmé. La réalisation de ce reportage donna l'occasion aux employés de CFRG d'affronter pour la première fois les feux des projecteurs. Les studios de votre poste ressemblèrent un soir, aux studios que l'on rencontrent plus souvent du côté d'Holywood.

Ce reportage fera partie d'une émission intitulée "Travaux et les jours" qui sera télédiffusée à Montréal le 22 octobre à 1 h. 30 p.m. Hélas nous ne pourrons voir cette émission, puisque nous n'avons pas la télévision en Saskatchewan. Il nous restera quand même le souvenir d'une soirée agréable passée en compagnie des gars sympathiques de Radio-Canada.

La deuxième grande visite fut celle d'un homme charmant et d'une extrême gentillesse, le consul de France à Winnipeg, M. Damien Giordani. M. Giordani nous est arrivé le jeudi 28 septembre dans l'après-midi. La courte visite qu'il fit dans nos studios fut néanmoins très réconfortante pour nous. Le représentant personnel de la France, c'est la présence de la France chez nous, c'est la France qui rend visite à ses parents éloignés, mais par la distance seulement et non par le coeur. Au nom du poste CFRG, nous remercions M. Giordani de son aimable visite, et revenez-nous le plus souvent possible.

Cette semaine, nos auditeurs durent s'apercevoir de quelques changements apportés à l'horaire de nos émissions. Cette fois nous tenons à attirer leur attention sur les quelques précisions qui vont suivre. Pour commencer, l'émission "Soleil levant" qui a tenu l'affiche pendant plusieurs années tous les jours de la semaine à 7 h. a.m., est remplacée par une émission de Radio-Canada intitulée "Chez Miville" avec Miville Couture, Léon Lecavallier, Jean Mathieu et Jean Morin.

Ensuite l'émission "Au hasard" a été supprimée également et remplacée par "Une demi-heure avec . . ." et "Panorama Féminin" est remplacé par "Le Club des autographes" (c'est une émission où les automobiles écrivent toutes seules)!

Nous signalons encore la reprise de "Psychologie de la vie quotidienne" avec M. Chentrier, tous les jours à 8 h. 45 a.m., et le soir à 5 h. 45. Les émissions locales telles que "Requêtes et Refrains" sur nos ondes tous les après-midi à 2 h., "Nos malades", à 2 h. 30, "Carnet Mondain" à 4 h. et "Coeur à coeur" à 4 h. 15.

Les radios-romans comme "Vie de Femmes", à 8 h. 15, "Jeunesse Doré", à 9 h., "Un homme et son péché", à 9 h. 30, et les "Visages de l'amour", à 10 h. 15. Ce nouvel horaire n'est valable que jusqu'à la fin d'octobre. Cependant, ces émissions seront maintenues, même après le réajustement à l'heure d'hiver des provinces de l'Est. Pour plus de détails, nos lecteurs voudrons bien consulter le nouvel horaire ci-joint.

Redvers

Baptêmes

Le 10 septembre: Irène-Marie-Simone, fille de Lucien Perreaux et d'Eveline Magotiaux, née le 31 août. Parrain et marraine, Georges et Simone Magotiaux.

Le 10 septembre: Marc-Alain, fils de Pierre Raimbault et de Claire Carrière, né le 3 septembre. Parrain et marraine, André et Léona Carrière, oncle et tante de l'enfant.

Visite de N.-D. de Fatima

Le mercredi 11 octobre prochain, la paroisse recevra la visite de la statue de Notre-Dame de Fatima en tournée dans le diocèse à l'occasion de son jubilé d'or. Tous sont invités à rendre hommage à cette patronne et à assister à la messe le mercredi soir à 9 h., et à la messe solennelle du pèlerinage, le jeudi 12 octobre à 3 h. p.m.

Souper annuel

Le souper annuel de la paroisse sera servi par les dames le jeudi 12 octobre. Tous sont les bienvenus à ces fêtes religieuses et fraternelles.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3452
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2	100	100.4	100	97.6	97.4
C.W. no 3	98.4	97	98.4	94.4	94
Fourrage no 1	95.4	96	95.4	93.2	93
Fourrage no 2	92.4	93	92.4	90.2	90
Fourrage no 3	89.4	90	89.4	87.2	87
ORGE —					
C.W no 2—6 rangs	144	145.2	145.4	143.4	143.4
C.W no 3—6 rangs	142	143.2	143.4	141.4	141.4
Fourrage no 1	130.4	129.6	130	128	128
Fourrage no 2	126	127.2	127.4	125.6	125.6
Fourrage no 3	123	124.2	124.4	122.6	122.6
SEIGLE —					
C.W. no 2	134.4	139	136.4	135⅛	135.4
C.W. no 3	131	135.4	132.4	131⅛	131.6
C.W. 2 rej.	131	135.4	133	131⅛	132
C.W. no 4	119.6	123.4	121	119⅛	120.2
Ergot	116.6	120.4	118	116⅛	117.2
Sur voie net	134.4	138.4	136	134⅛	135.2

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
Octobre	99.4	99⅞	98.4	97⅛	97
Décembre	97.6	97⅛	96.6	94⅛	94.2
Mai	98½	99	98.4	95⅛	96
Juillet	97.4	97⅛	97.4	94.4	94
ORGE —					
Octobre	132	131.2	133.4	131⅛	131.4
Décembre	129⅛	130.6	130⅛	128⅛	128.2
Mai	132.2	133	133⅛	130⅛	130⅛
Juillet	130.2	130.4	131⅛	128.4	128.6
LIN —					
Octobre	373.2	373	372	369.4	368.4
Décembre	373.2	376.4	375.4	372.4	370.2
Mai	384	384	382.6	380⅛	378.2
Juillet	377.2	376.2	376.4	374.6	372.6
SEIGLE —					
Octobre	134.6	138.4	136	134⅛	135.2
Décembre	134⅛	137	135⅛	134	134.6
Mai	138.6	140½	138	138.4	137⅛
Juillet	136⅛	138	135⅛	134⅛	134.6

(Semaine se terminant le 29 septembre)

Saint-Front

Visite de la Vierge

Le mercredi 27 septembre, on recevait la visite de la statue de Notre-Dame de Fatima, accompagnée par le R. P. P. Moore, S.F.M. Le mardi soir à 7 h., le R. P. G. Massé, P.S.M., curé, suivi d'une dizaine d'automobiles, allait attendre la visiteuse à trois milles du village. Bientôt on put voir la statue lumineuse, suivie d'une vingtaine d'automobiles, et entendre monter les Aves amplifiés par de puissants haut-parleurs. Quelques minutes plus tard, la statue était transportée dans l'église, tandis que la chorale entonnait l'"Ave Maria" et que la foule remplissait les bancs.

Le R. P. Moore fit alors l'historique de sa mission, exhortant les fidèles à réciter le chapelet chaque jour. Puis ce fut la bénédiction de chacun au pied de la statue. C'était un spectacle vraiment grandiose de voir le long défilé de voitures aux phares lumineux qui suivait la belle madone, et la foule pieuse se pressant aux pieds de la Vierge Marie pour lui demander ses faveurs.

Le mercredi, à 10 h. a.m., une grand-messe fut chantée par le R. P. Moore, tandis que le R. P. Massé entendait les confessions.

Comme les enfants d'école ne purent assister à la grand-messe du matin, une autre messe eut lieu à 3 h. p.m. Après le sermon donné par le R. P. Moore, il y eut la consécration à la Vierge de Fatima.

La merveilleuse statue fut ensuite transportée au couvent, où elle demeura jusqu'à 6 h., lorsque le dévoué serviteur de Marie partait pour une autre étape de son pèlerinage.

Mariage

Le mardi 26 septembre, à 11 h. a.m., le R. P. G. Massé, P.S.M., bénissait le mariage de Mlle Paulette Dufault à M. Ernest Pylatiuk, tous deux enfants de la paroisse. Les détails paraîtront la semaine prochaine.

Voyageurs

M. et Mme Marcel Samson et leur fille, Marie, sont revenus de leur agréable voyage en France, où ils ont vu leurs parents et amis en Savoie, à Belfort, à Paris et à Lourdes. Ils ont fait le voyage par avion.

Storthoaks

Malades

Prompt rétablissement à Mme Lucien Antoine qui a subi une opération à l'hôpital de Regina; à M. Joseph Chicoine qui s'est fracturé une jambe en travaillant à la ligne téléphonique, et à M. Roméo Tourigny, hospitalisé à Redvers.

Naissances

A M. et Mme Fernand Blérot sont nées des jumelles.

A M. et Mme Wilfrid Blérot est née une fille.

Félicitations

Félicitations à Mme Emile Chicoine qui fut l'heureuse gagnante de $250 à un bingo qui eut lieu à Virden, Man., ainsi qu'à M. Aurèle Lapierre qui gagna $50.

Va-et-vient

M. et Mme Philippe Paradis se sont rendus au chevet de leur mère et belle-mère, Mme G. Paradis, gravement malade à St-Boniface.

M. Gilles Beaudoin est parti à Lethbridge, Alta, où il a un emploi.

Mme Yvonne Fontaine est partie à Regina, où elle demeurera quelque temps.

Mlle Jeanne Carrière, de St-Boniface, est en promenade chez ses frères et d'autres parents.

M. et Mme Charles Millette et leur fils ont fait un voyage à Lestock, Sask., où ils visitèrent M. le Dr et Mme Honorius Millette. (M. le Dr Millette est le frère de M. Charles Millette.) Ils se sont aussi rendus à Meadow Lake, visiter M. le Dr Roland Martine, frère de Mme C. Millette. De là, les hommes partirent au nord pour chasser l'orignal. Ils revinrent sans gibier mais enchantés de leur voyage.

Mlle Lilliane Beaudoin, garde-malade diplômée, et une amie, de St-Boniface, sont en promenade chez M. et Mme Earl Peters.

Condoléances

Sincères condoléances à M. et Mme André Chicoine à l'occasion du décès de leur bébé.

Le Concile ne commencera pas avant la fin de 1962

FRIBOURG EN BRISGAU — Le secrétaire de la Commission centrale pour le second Concile du Vatican, Mgr Felici, déclara qu'il est probable que le Concile s'ouvre le jour de l'Immaculée Conception (8 décembre) de l'an prochain.

M. Léon Turcotte, de Zenon Park, est décédé le vendredi 8 septembre

ZENON PARK — Le mardi 12 septembre à 10 h. a.m. dans l'église paroissiale, M. l'abbé Armand Arès, curé, officiait aux funérailles de M. Léon Turcotte, décédé le vendredi 8 septembre. Les servants étaient René April, Gérard Courteau, Jean Moyen, Eugène et Jérôme Turcotte. Un neveu, Conrad Goyer, conduisait le deuil. Les porteurs étaient MM. Olivier Beaulieu, Leslie Goyer, Julien et Marcel Leconte, Lucien St-Amand et Georges Trottier. La chorale paroissiale fit les frais du chant, et la Rév. Sr Marie-Alphonse accompagnait à l'orgue. L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial.

M. L. Turcotte est né à Bonne Madone le 12 octobre 1915, et était le fils de Siméon Turcotte et de Diana Trottier, tous deux décédés depuis plusieurs années. Il fréquenta l'école de Domremy et vint dans le district en 1935. Il épousait, le 30 octobre 1939, Mlle Dorothée Goyer, de cette paroisse. Il fit trois années de service dans l'Armée canadienne au cours de la dernière guerre, et était depuis près de deux ans représentant et vendeur des produits de la compagnie "Fuller Brush".

Le défunt laisse dans le deuil son épouse; cinq fils, Marcel, de Prince-George, C.-B., Albert, Lucien, Michel et Bernard; cinq filles, Madeleine, Claire, Edna, Ghislaine et Jeanne, tous à la maison; deux frères, Ovide et Arthur, de Domremy, et quelques soeurs.

Sont venus de l'extérieur pour assister aux funérailles: M. Marcel Turcotte et MM. et Mmes Rolland et André Goyer, de Prince George, C.-B.; M. Conrad Goyer, de Red Deer, Alta; MM. et Mmes Adélard et Georges Trottier et Mlle Jeannette Trottier, de Hudson Bay; M. et Mme Emile Leconte et Mlle Juliette Leconte, de Pré Ste-Marie; M. Marcel Leconte, de Tisdale; M. et Mme Julien Leconte, de Prince-Albert; Mme Frank Relland, de Tisdale; Mme Yvette Smith, de Prince-Albert; M. et Mme Télesphore Godin, MM. Ovide, Arthur et Raymond Turcotte, de Domremy; M. Albert Joubert, de Hoey; M. et Mme Louis Bérard et leurs deux enfants, de Bonne Madone.

Va-et-vient

M. et Mme Arthur Chamberland et leurs deux enfants, de Lethbridge, Alta, visitèrent MM. et Mmes Georges et Marcel Chamberland.

M. et Mme Steve Nagel et leurs enfants, de Fruitvale, C.-B., étaient en promenade chez le père de Mme Nagel, M. Joséphat Lalonde, ainsi que chez ses frères, MM. Rolland et Alfred Lalonde, et leurs familles.

M. et Mme Alfred Mullie et leurs enfants, de Lafontaine, Ont., ont visité leurs oncle et tante, M. et Mme Albert Marchildon, et leur famille, et une autre tante, Mme Anna Marchildon, et sa famille.

Visitaient dernièrement leurs parents, MM. et Mmes Michel et Gérard Leblanc: M. et Mme Paul Bazinet et leurs deux enfants, M. et Mme Laurent Leblanc et leurs cinq enfants, de Prince George, C.-B., et M. et Mme Louis Desrosiers et leurs trois enfants, de St-Boniface, Man.

M. et Mme Edilbert Lalonde, de Prince George, C.-B., et leur fils, Aimé, employé au département des ressources naturelles à Edmonton, Alta, visitaient dernièrement les familles de MM. et Mmes Arthur et Théodule Lalonde et Anna Marchildon.

Mme Amable St-Amant a accompagné ses petits-enfants, Paulette et Alain, qui retournaient chez leurs parents, M. et Mme Bertrand Beaulieu, à Estevan. Mme A. St-Amant passera quelque temps chez ses fille et gendre.

Ont rendu visite à M. et Mme Georges Chamberland: M. et Mme Richard Demchuk, de Vancouver, C.-B., M. et Mme Albert St-Amand, et M. et Mme Henry Bonneau, de Prince-Albert, M. Léo St-Amand, de Calgary, Alta, M. et Mme Herby Bonneville, de Torquay, et M. Rosario Bonneville et son beau-frère, de Squaw Rapids.

M. et Mme J. Senft, de Punnichy, et leur fille, Marie, de Toronto, Ont., ainsi que M. et Mme Fernie Senft, de Regina, étaient en visite chez MM. et Mmes Edmond St-Amand et Fern Gress.

M. et Mme Albert Soucy et deux de leurs fils, Roger et Paul, en promenade à Winnipeg, ont visité leurs frères et soeurs respectifs et leurs familles, MM. et Mmes Charles Soucy et Albert Toupin, leurs nièces et leurs familles, MM. et Mmes Orval et R. Beaudry, de Great Falls, et des amis. Ils ont ramené leur fille, Mariline, qui était employée dans un hôpital de Winnipeg pour le temps des vacances et qui continue maintenant ses études scolaires.

M. Jean-Marc April a visité, dernièrement en fin de semaine, ses frère et belle soeur, M. et Mme Gérard April, et leur famille, de Saskatoon.

M. et Mme Henri Clusiault et leurs trois enfants, de Manitou Wadge, Ont., rendirent visite à la soeur de M. Clusiault, religieuse de N.-D. de la Charité d'Evron, à l'hôpital de Tisdale. Ils ont passé quelques jours chez M. et Mme Emilien Moyen et leur famille et ont visité des amis qu'ils n'avaient pas vus depuis environ 22 ans. Ce fut pour tous des journées d'heureuses réminiscences.

Mme Alma Dunkley et ses trois enfants, de Regina, sont venus visiter leurs cousins, M. et Mme Jean-Marc April et leurs enfants.

M. et Mme Albert Toupin et leurs enfants, de Winnipeg, étaient en promenade chez MM. et Mmes Roch Fortier et Albert Soucy et autres parents et amis.

M. et Mme John Stonhouse et leurs enfants, de Connell Creek, étaient de passage chez M. et Mme Laurier McCrea à l'occasion du départ de Mme Augustine McCrea. Elle retournait à Haney, C.-B., après un séjour de quatre mois chez ses enfants et leurs familles, ses soeur et beau-frère, M. et Mme Raymond Courteau, ses neveux et nièces et autres parents et amis.

La Rév. Sr Marie-de-la-Nativité, de Notre-Dame de Chambriac, de Ponteix, de passage à l'hôpital Notre-Dame de l'Assomption, a visité son père, M. Ernest Chabot, son frère, Cyrille, de Lynn Lake, Man., et ses autres frères et soeurs.

M. et Mme Aimé Arès et quatre de leurs enfants, d'Edmonton, Alta, visitaient dernièrement M. l'abbé Armand Arès, curé, ainsi que M. et Mme Raymond Courteau et leur famille.

MM. et Mmes Fred et Maurice Moniuk et M. Victor Moniuk, de Prince-Albert, sont venus passer un dimanche chez Mme Victoire Lareau. Ils rendirent aussi visite à leurs petits-fils et neveux, Gérald et David Lareau.

M. Arthur Daoust, de Summit Lake, C.-B., est venu visiter son épouse, son fils, Richard, son frère, Marcel, et ses beaux-frères et belles-soeurs, MM. et Mmes R. et Maurice Courteau et Louis Carpentier, et leurs familles.

M. et Mme Paul Marceau, de Saybec, P.Q., et Mme Emile Thériault, de Québec, en route vers Vancouver, C.-B., se sont arrêtés quelques jours pour visiter des cousins, MM. et Mmes Charles Roy et Urbain Marceau. M. et Mme C. Roy ont reconduit leurs visiteurs chez d'autres cousins, M. et Mme Jos. Déry, de Nobleville.

Mme Rose Perreault et ses enfants, MM. et Mmes Armand, Aldège, Joseph et Bernard Perreault et Lucien et Léopold Chabot et leurs enfants se sont rendus à Blain Lake à la fin du mois d'août, assister au mariage de leurs petite-fille et nièce, Mlle Laurence Larmand, à M. Walter Stoupnequff.

M. et Mme Urbain Marceau sont allés passer quelques jours à Regina à l'occasion du mariage de leur fille, Germaine-Rose-Marie, qui épousait, le 26 août dans l'église du Sacré-Coeur de cet endroit, M. Myron Shykitka, de Regina également.

Shower

Le vendredi soir 15 septembre, à la résidence de sa mère, Mme E. Chabot, Mlle Hélène Chabot recevait 75 dames et jeunes filles à un shower en l'honneur de Mlle Odette Beaulieu à l'occasion de son mariage prochain. Les jeux de société nouveaux et variés ont animé la soirée et ont intéressé les invités. Un délicieux goûter fut servi et l'on présenta à l'héroïne de cette fête de jolis cadeaux très utiles. Mlle Beaulieu a remercié chaleureusement les personnes responsables de cette agréable soirée.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

LES RENDEZ-VOUS DU CHEMIN VERT

par Claude ROZELLE

NUMERO 24

— Vous étiez seule?

— Non! Hubert m'avait accompagnée. C'est moi qui l'en avais prié. Ensuite, je l'ai supplié de me remettre le pistolet et de me faire passer pour son jeune frère aux yeux de Flora. Il a enfin cédé. A l'heure dite, nous sommes montés avec l'Américaine dans le compartiment des premières . . . Je me faisais l'effet d'une somnambule . . . J'examinais comme dans un rêve cette étrangère habillée de rose qui allait m'arracher mon bonheur . . . Elle parlait en anglais avec Hubert et nous nous tenions tous les deux debout auprès d'elle, lui, pour mieux comprendre ce qu'elle disait, à cause du bruit que faisait le train, moi, pour m'accrocher au bras de mon ami et m'empêcher de trop trembler . . . A un moment, il a ouvert la fenêtre, car il faisait très chaud . . . et puis . . . il a fait le signe . . .

— Quel signe?

— Il avait tenu à m'avertir à l'approche du tunnel, sachant que j'avais peur de l'obscurité . . . Je savais qu'on était près d'arriver à Villebois . . . C'est alors que j'ai tiré le pistolet de ma poche et que je l'ai braqué sur la poitrine de la fille . . . Un coup a suffi . . . Elle a glissé à nos pieds, sans un cri, sans une plainte . . . Hubert a disparu aussitôt, révolté par mon acte, et, prise de panique, j'ai jeté l'arme aussi loin que j'ai pu par la fenêtre ouverte . . .

— Et le tunnel est arrivé . . . continua Vallon.

— Oui! Tout de suite après! répondit Josette d'une voix étranglée . . . J'ai replacé sur les coussins le chapeau, le sac à main et le mouchoir qui était tombé par terre, et je me suis enfuie à mon tour, titulant comme une démente, affolée par ce que j'avais fait . . .

La jeune criminelle s'effondra sur une chaise et cacha son visage dans ses mains.

Philippe, qui, de même que son oncle, était resté impassible pendant tout ce discours, sortit de son mutisme.

— Et ce bandit a osé accuser Xavière du meurtre!

— Oui! ajouta Gabriel d'une voix tremblante . . . Ma fille si droite, si probe! Incapable de mal faire!

— Ensuite, demanda Vallon à Josette, où êtes-vous allée?

— Ensuite? répondit-elle, comme épuisée . . . J'ai rejoint le compartiment des secondes et je me suis mêlée aux ouvriers. Je savais que je passerais inaperçue au milieu d'eux avec mon costume de garçon et mes cheveux courts.

— Et vous avez passé la nuit à Villebois?

— Oui! Dans un hangar abandonné dont m'avait parlé Hubert, situé non loin des baraquements. Le lendemain matin, j'ai repris le premier train pour Paris avec les travailleurs. Ensuite, mes yeux se sont ouverts et j'ai été saisie d'horreur! J'ai compris que j'avais commis un crime et mon calvaire a commencé. Mais maintenant que j'ai tout dit, je me sens soulagée . . . Je ne regrette pas d'avoir dit la vérité . . .

Elle éclata soudain en sanglots.

— . . . même si je dois être condamnée . . .

Sa fièvre l'avait abandonnée . . . Elle pleurait maintenant comme une enfant avec des soubresauts qui soulevaient sa blouse de toile blanche et secouaient ses minces épaules.

Hubert s'approcha d'elle et caressa ses cheveux.

— Sèche tes yeux! dit-il. Le commissaire a compris que tu étais malade! Il n'ajoutera pas foi à ce que tu as imaginé.

Vallon le toisa avec mépris.

— Monsieur Gillard! Je vous ordonne de vous taire! C'est assez menti jusqu'à présent! En effet, je ne prendrai pas à la lettre ce qu'a révélé cette enfant, car vous êtes plus coupable qu'elle!

Le garçon parut décontenancé.

— Vous êtes fou, commissaire! Je n'ai pas tué!

— Mais vous avez fait faire votre sale besogne par une autre! Une pauvre petite, aveuglée par son amour et qui s'est laissé prendre à votre jeu perfide! Vous n'avez pas tué, mais vous lui en avez inspiré l'idée diabolique et vous avez placé l'arme dans sa main en lui indiquant la façon de s'en servir!

— C'est faux! hurla Hubert, pâle comme un mort.

— Vous avez préparé la mise en scène en vous faisant remettre par Miss Flora Queen ses papiers d'identité, espérant dérouter la police! Enfin, le crime accompli, vous vous êtes défilé comme un lâche, sans oublier de laisser tomber le mouchoir qui pouvait compromettre Mlle Zurfau . . . Car vous aimiez cette Josette et il vous était pénible de penser qu'elle pût être accusée de meurtre . . . De là à en rendre responsable la fille du chef de gare de Villebois, il n'y avait qu'un pas, et ce pas, vous l'avez fait avec cynisme, sans vous préoccuper des suites de cet odieux mensonge!

— Je demande que justice se fasse! dit fermement Gabriel.

— Elle se fera! répondit son camarade avec force.

Le baron de Kerviel s'éveilla.

— Que se passe-t-il, commissaire? Vous vous emportez contre mon filleul?

— Votre filleul est un monstre, Monsieur! Je suis bien obligé d'en convenir!

— Un monstre et un assasin! renchérit Philippe.

— C'est lui le meurtrier? s'étonna le châtelain.

Philippe désigna Josette, toujours abîmée de douleur, et comme inconsciente.

— Non! C'est cette jeune fille! Elle vient de tout avouer.

— Alors Hubert est innocent! Que lui voulez-vous donc?

— Ce n'est pas lui qui a tiré, mais c'est lui qui a tout dirigé. Il a voulu faire disparaître votre nièce!

Le vieux gentilhomme devint subitement furieux.

— Cette petite Flora! Que lui avait-elle fait? Je le déshérite! . . . Je le déshérite!

Titubant, Hubert s'approcha de lui.

— Parrain, n'allez pas croire . . .

Le baron cria de plus belle, tenant sa tête à deux mains.

— Je te déshérite!

Puis il baissa tout à coup la voix.

— Cette histoire me rend fou! Elle dure trop longtemps! Je ne sais plus où j'en suis!

Et il s'assoupit de nouveau . . .

CHAPITRE XV

Depuis qu'elle avait cessé de parler, Josette était restée indifférente à ce qui se passait autour d'elle.

Elle avait replié les bras sur le dossier de sa chaise et appuyé son front brûlant de fièvre sur les manches de son manteau. Ayant tout avoué . . . il ne lui restait plus rien à dire. A présent, c'était son passé qui se déroulait devant ses yeux, son passé de petite fille malheureuse qui aboutissait aujourd'hui à ce meurtre horrible, alors qu'elle n'avait pas encore dix-huit ans . . .

Elle se revoyait aussi loin que ses souvenirs pouvaient remonter . . . à quatre ou cinq ans, alors que ses parents habitaient cet étroit logement situé dans la périphérie de Courbevoie . . . Deux pièces où n'entrait jamais le soleil et où la lumière du jour pénétrait à peine, des murs noirs de crasse, un mobilier délabré et, pour elle, un petit matelas mince, posé à même le plancher.

Il n'y avait pas d'eau sur l'évier, et il fallait aller la chercher dans la rue, à 100 mètres de là . . . Elle avait encore la vision de sa mère, déjà mal portante et pliant sous la charge des deux seaux remplis jusqu'au bord et déversant leur trop-plein sur les pavés inégaux. Parfois on la priait, elle, la petite, d'aller à la fontaine avec une bouteille vide et elle la rapportait presque pleine en la serrant contre elle comme un poids trop lourd, très fière, et prenant bien garde de ne pas tomber . . .

C'était déjà l'époque où son père ne trouvait pas de travail et s'attardait dans les cafés et où sa mère se plaignait sans cesse et n'avait plus la force de tenir la maison propre . . . Les repas se composaient de pain et de fromage, avec quelquefois une tranche de pâté ou de saucisson, mais le plus souvent il n'y avait plus d'argent à la maison, pas même pour acheter les remèdes, et on était obligé de demander crédit au boulanger . . .

C'était, malgré tout, le temps de son enfance . . . la vie ne lui faisait pas encore peur et elle se souvenait de nombre de petites joies qui étaient comme des bouffées d'air frais dans sa noire existence: l'eau de la fontaine coulant avec un joli bruit de musique, les baisers de sa maman, le soleil qui faisait des taches lumineuses sur les pierres gluantes de la cour, le petit chat de la concierge, dont elle caressait le dos soyeux . . .

Ensuite, elle avait été à l'école. Très vite, elle avait appris à lire et à écrire, et la maitresse était contente de ses progrès, mais les écoliers se moquaient d'elle parce qu'elle était vêtue comme une pauvresse et que son père buvait plus que de raison . . .

C'est alors qu'elle avait commencé à souffrir vraiment . . . Jamais de rires à la maison . . . mais des plaintes, des insultes . . . Une mère qui pleurait . . . un père qui maudissait le sort . . . C'est vrai qu'il était malheureux et abandonné, il le lui avait bien des fois raconté, mais était-ce une raison pour que son enfant le fût aussi? . . . Qu'avait-elle fait pour mériter tant de malchance?

Et puis, tout était allé de mal en pis . . . A force de volonté et de courage, elle avait tout de même passé son certificat, ensuite, son père était mort à l'hôpital et sa mère l'avait bientôt suivi dans la tombe . . .

Etre seule à treize ans! . . . Est-ce que des gens heureux peuvent vraiment savoir ce que cela représente? . . . Par bonheur, il s'était trouvé des gens charitables qui l'avaient aidée à se sortir d'affaire, et elle n'avait pas eu peur de se donner de la peine, désireuse à tout prix de sortir de la misère . . . C'est ainsi qu'elle était entrée en apprentissage et que rien ne lui sembla plus beau que de devenir modiste . . .

N'était-ce pas merveilleux de fabriquer de ses doigts un de ces ravissants toquets de plumes ou de tulle qui rehaussaient la beauté des femmes élégantes? L'attrait qu'elle avait toujours eu pour ce qui était beau et voisin de l'art avait trouvé son épanouissement dans ce métier fait de grâce et de joliesse . . . Il lui semblait oublier le taudis de son enfance en maniant les fleurs et les rubans et les combinant avec goût . . .

Elle s'était sentie enfin presque heureuse de vivre, jusqu'au jour où les galants commencèrent à tourner autour d'elle. Elle eut alors le souci constant de les décourager et de les éloigner, parfois même de les chasser avec indignation . . . Elle se trouvait beaucoup trop jeune pour songer au mariage et ne voulait pas entendre parler d'autre chose . . . Un besoin inné de droiture et de propreté morale lui inspirait uniquement le désir de fonder un foyer . . . un vrai . . . où il y aurait du soleil et des chansons, de l'amour et des enfants heureux . . .

C'est à cette époque qu'elle avait rencontré Hubert.

(à suivre)

— No 316 —

HORIZONTALEMENT

1—Folie dans laquelle le malade s'imagine être changé en loup.
2—Se dit des poissons qui ont des oeufs. — En quel endroit. — Métal (plur).
3—Sym. du sodium. — Unité pratique d'intensité des courants électriques (plur).
4—Action de produire un certain bruit strident.
5—Murs, haies. — Dans.
6—Celui qui a été consacré. — Gouvernement.
7—Premier. — Province canadienne.
8—Rouge-gris. — Colère. — Nouvelle politique économique en Russie en 1921-22.
9—Empereur romain. — Mère de la Vierge.
10—Une des Cyclades. — Séduisant, exaltant.
11—En les. — Avec rudesse. — Facile.
12—Qui peut être appeler de nouveau.

VERTICALEMENT

1—Qui fait des voyages au long cours.
2—Cheval pur sang âgé d'un an. — Tenta.
3—Sym. du cuivre. — Particule électrisée. — Dans le corps.
4—Partie du toit s'avançant en saillie sur la façade. — Après peu.
5—Au monde. — En cuir. — Homme misérable.
6—Action de donner de l'air.
7—Individu. — Genre de composacées.
8—Qui se rapporte aux rochers.
9—Dans. — Deux. — Grand lac d'Asie.
10—Bourse à fermoir.
11—Irritation. — Numéro. — Ville d'Autriche.
12—Crochet de fer. — Genre de labiacées à odeur forte (plur).

SOLUTION DU PROBLEME No 315

■ **Horizontalement**: 1. Librettistes; 2. Avier — Urne; 3. Cicindèle — Tu; 4. Anéroïde; 5. Olténie; 6. Mobilier — Sem; 7. Odorat — Epine; 8. Genèses — Elan; 9. An — Mi — Ce; 10. Noièrent; 11. Eté — Onguents; 12. Se — Liteau — Et.

■ **Verticalement**: 1. Lacrymogènes; 2. Ici — Ode — Oie; 3. Bicarbonate; 4. Rein — Irène; 5. Erne — Las — Roi; 6. Droitement; 7. Eole — Singe; 8. Litre — Tua; 9. Suède — Pec — E; 10. Tr — Emile; 11. Ent — Iens — Ite; 12. Seulement — St.

Portrait réaliste d'un foyer idéal

BERNE — Les évêques suisses viennent de publier une lettre pastorale sur "Le problème de la crise du logement à la lumière de la justice et de la charité chrétiennes". Cette lettre a été lue dans toutes les églises de Suisse le dimanche 17 septembre.

Dans ce document pastoral, les évêques définissent le foyer chrétien idéal. "Le but d'une organisation chrétienne du foyer, disent-ils, est d'assurer un logement suffisamment vaste pour permettre à la famille l'intimité de vie nécessaire, dans la paix d'une ambiance religieuse. Dès que la crise du logement atteint un certain degré d'acuité, un grave devoir s'impose à tous ceux en mesure d'y apporter remède.

"Par logement familial, convenable, Nous entendons d'abord un logis permettant le développement normal de la famille: un nombre de chambres suffisant pour séparer, dès qu'ils grandissent, les garçons des filles. Il faut aussi qu'y soient respectées les conditions d'hygiène nécessaires.

"Nous en sommes convaincus, les conditions actuelles devraient permettre de construire des logements à bon marché, dont tout luxe serait exclu, mais qui seraient suffisamment grands et conformes aux lois de l'hygiène.

"La simplicité est une source de bénédiction pour un peuple. Le coeur de l'homme réclame une vie intime et sûre; il ne se contente pas de refuges de fortune. Heureux moments, où tous les membres de la famille sentent qu'ils s'appartiennent les uns aux autres! Ils sont d'autant plus nécessaires que la lutte pour l'existence écartèle la famille: elle tend à assimiler les repas en commun à une simple table d'hôte d'où chacun s'échappe le plus vite possible pour reprendre son propre chemin. Aucune condition économique, crise ou prospérité, ne doit asservir l'homme au point de lui enlever le temps nécessaire pour accomplir ses devoirs de père ou de mère, de fils ou de fille, de frère ou de soeur.

"La radio et la télévision prennent une place toujours plus importante dans nos maisons, mais si l'on sait faire servir ces moyens modernes à agrémenter la vie commune, à favoriser l'éducation. Mais si tous les bruits du monde envahissent la maison par un appareil de radio ouvert du matin au soir ou par un écran de télévision dont personne ne surveille les programmes, le foyer perd son intimité reposante."

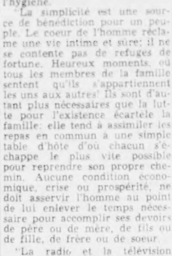

La dinde au feu tous les dimanches! C'est un souhait que peuvent réaliser actuellement les ménagères canadiennes. En effet, de magnifiques jeunes dindes, catégorie A, charnues et engraissées à point, sont sur le marché à un prix si bas qu'elles constituent un achat excellent. A chacune d'en profiter pour offrir à sa famille ce régal royal aussi souvent qu'il lui plait.

La couture chez soi est indispensable

Un jour, voilà longtemps, un père de famille recevait la facture de la couturière qui habillait sa femme et ses filles. Repliant mélancoliquement le papier, il le plaça dans sa poche, en disant: "J'aurais dû épouser la couturière!"

Une femme ou une jeune fille qui sait coudre est un trésor pour sa famille. Si elle possède des doigts de fée et peut combiner des ensembles dignes des maisons de haute couture, elle peut rivaliser avec les femmes les plus élégantes de son groupe. Ce talent n'est pas donné à toutes, bien sûr, comme toutes femmes n'ont pas la voix de la Callas. Mais aucune femme n'est assez sotte ou assez maladroite pour ne pas pouvoir exécuter des traveaux de couture très simples. On n'a pas besoin tous les jours d'une robe genre Dior ou Balenciaga, mais il ne se passe pas une semaine sans qu'on doive refaire un ourlet, réparer des draps qui s'usent en leur milieu, en les coupant pour coudre ensemble les deux parties. Et que dire des vêtements d'enfants, petites robes de nuit de bébés, pyjamas et costumes de jeux, de coupe simple! Et les rideaux, les ourlets des serviettes, etc.

Une femme un peu adroite peut donner une physionomie nouvelle à une robe, à un corsage de cotonnade, en changeant quelques détails. Les vêtements de confection, quand ils ne sont pas d'un prix élevé, sont souvent cousus avec peu de soin. Un quart-d'heure avec la machine à coudre peut donner au vêtement un fini digne du travail des couturières d'autrefois et lui ôter son aspect de costume manufacturé.

La couturière amateur peut aussi confectionner nombre de gentils objets: sac pour les épingles à linge, pour les caoutchoucs des enfants, pour le linge sale, poupées et animaux et chiffon. Et quelle petite fille ne sera pas reconnaissante envers sa maman qui confectionne pour sa poupée un gentil trousseau, en tout semblable aux robes qu'elle porte elle-même.

Toutes les femmes, même celles qui commencent très tôt à travailler au-dehors, même celles qui font des études prolongées, devraient apprendre la couture à la main en même temps que l'usage d'une machine à coudre. Cela leur épargnera de l'argent, bien sûr, mais leur donnera la joie d'accomplir un travail manuel délicat, pour leur usage personnel. Et, souvenez-vous du vieux proverbe: un point fait à temps en sauve cent.

MAMIE.

Bijoux et bibelots

Coffret de Rosette

A moins de nécessité pressante, ce n'est pas la coutume et il n'est pas convenable qu'une femme fréquente les bureaux de son mari en ville. Un homme occupé n'aime pas les visites et, dans une certaine mesure, une femme perd de son prestige à être vue trop souvent dans le quartier des affaires. Les femmes d'hommes de profession ou de grands négociants pénètrent rarement, si même elles y vont jamais, dans le bureau particulier de leur mari. Leur présence est considérée comme un empiétement, absolument au même titre que le serait l'apparition soudaine de leur mari à une réunion du Conseil des Femmes ou à un Cours de cuisine. L'idée qu'une femme a le droit de connaitre les membres du personnel de son mari est une idée entièrement erronée. Le plus léger soupçon d'espionnage ou d'intervention de sa part ne servirait qu'à rendre mari et femme ridicules aux yeux des employés. Si les femmes qui commettent cette erreur pouvaient entendre les commentaires que provoque leur conduite, dans la rue et dans les bureaux, elles comprendraient que ce qu'elles ont de mieux à faire c'est de rester chez elle.

✦ ✦

— Qu'avez-vous trouvé de plus dur lorsque vous avez commencé à patiner?
— La glace.

✦ ✦

Le jus de citron ajouté à l'eau dans laquelle cuisent les choux-fleurs, le riz ou les patates, gardera leur blancheur.

✦ ✦

Pour faire disparaitre une tache d'huile de foie de morue sur un vêtement de bébé, épongez la partie salie avec du tétrachlorure de carbone. Lavez ensuite, comme à l'ordinaire.

✦ ✦

Il ne faut jamais placer dans des armoires ou des placards clos les chiffons huileux et les linges de peinture. Ils peuvent s'enflammer et causer des incendies graves par combustion spontanée. Il est préférable de laver ces linges et ces vadrouilles aussitôt après s'en être servi ou d'en disposer dans une boite en métal.

✦ ✦

Tres embêté.
Mon médecin m'a conseillé de faire le tour du monde mais ma femme veut aller ailleurs.

✦ ✦

Pour faire partir de la gomme à mâcher sur une robe de coton, frottez la partie gommée avec un cube de glace et enlever la gomme à mesure. L'infime trace qui restera cédera avec du tétrachlorure de carbone. Laver ensuite le vêtement.

✦ ✦

La flatterie est un poison dont le venin est d'autant plus dangereux qu'il est doux et insensible.

Saint-Cyran.

✦ ✦

Le concombre ou la pêche sont de merveilleux astringents, très utiles aux peaux grasses aux pores dilatés. Faites-en des masques en les écrasant sur votre visage. Gardez-le une demi-heure et lavez à l'eau fraiche.

✦ ✦

— Je suis venu pour télégraphier.
— Voici une formule, écrivez votre télégramme.
— Vous êtes bon, vous, si je savais écrire je ne télégraphierais pas, j'écrirais des lettres.

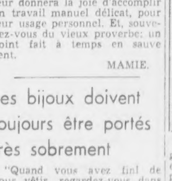

Plis souples et remplis au corsage, voici la formule à succès de cette robe d'après-midi, signée Jonathan Logan. Confectionnée de crêpe "Terylene" et viscose, elle se lave à la machine et garde, sans l'aide du fer à repasser, son allure soignée et ses plis bien marqués.

Les bijoux doivent toujours être portés très sobrement

"Quand vous avez fini de vous vêtir, regardez-vous dans une glace et enlevez un bijou, car parait-il, vous en avez toujours un de trop". Dans ce domaine, mieux vaut pas assez que trop.

Néanmoins, des bijoux, il en faut. Ils rehaussent une toilette, égayent un ensemble trop sombre, et accentuent la personnalité.

Comment choisir ses bijoux, voilà toute l'affaire. Il n'est pas nécessaire d'en avoir plusieurs. Il s'agit simplement que ceux que vous possédez conviennent à toutes vos toilettes. Les bijoux dorés tellement en vogue cet automne, répondent à cette condition. Si vous êtes menues, évitez les bijoux lourds, de même si vous êtes grassettes. Une femme grande et mince peut se permettre "d'exagérer" quant à la grosseur des bijoux.

Que nous dit la mode à ce sujet? Depuis quelques saisons, nous voyons beaucoup de bijoux lourds, des colliers à plusieurs rangs, de toutes les couleurs. Cet automne, ils nous reviennent plus brillants que jamais.

Pendant quelques années, on a vu des colliers, longs, à plusieurs rangs. Puis, petit à petit, ils ont disparu. Ces mêmes colliers réapparaissent un peu changés, puisque les pierres sont plus grosses et qu'ils n'ont qu'un seul rang.

Il y a aussi les céramiques, les bijoux en métal couleur cuivre qui se portent au travail ou pour le sport.

Paris nous parle par ses présentations de mode. Une profusion de bijoux de fantaisie donne un éclat de constellation aux modèles. On les retrouve au poignet, au décolleté des robes, à la ceinture, dans les cheveux, aux oreilles et jusque dans le dos. New-York est un peu moins frivole, mais il reste qu'on ne peut imaginer une collection de mode sans bijoux, pas plus qu'une garde-robe sans ornement.

Courrier de Louise

Q. — Depuis que la température a refroidi, nous sentons partout dans la maison, des courants d'air provenants des fenêtres, et comme nous sommes jeunes et n'avons pas d'expérience, nous aimerions savoir si nous devrions faire poser ou poser nous-même du "weather-strip". Excusez-moi, mais je ne sais pas le nom français de ces produits. Merci d'avance.

JEUNE COUPLE.

R. — Ne vous excusez pas trop de ne pas connaitre les noms qu'on donne aux divers matériaux offerts dans le commerce pour rendre les portes et fenêtres étanches. Vous n'êtes pas la seule, mais il me fait plaisir d'avoir l'occasion d'en donner deux que je trouve excellents: brise-bise et coupe-froid. Vous seriez bien sage d'en poser ou d'en faire poser à vos portes et fenêtres, non seulement pour briser la bise et couper le froid, mais aussi pour économiser le combustible. Rendez-vous au rayon de la quincaillerie d'un grand magasin ou à une quincaillerie. Vous y trouverez en montre un bon nombre de produits que vous pourrez installer vous-même sans difficulté. Demandez un vendeur d'expérience et renseignez-vous sur la manière d'utiliser le brise-bise que vous choisirez. Si vous suivez ses avis et les indications du fabricant, vous obtiendrez de très bon résultats sans qu'il ne vous en coûte trop cher.

* * *

Q. — On nous dit que la durée d'une carrière comme hôtesse de l'air est très brève parce que les jeunes filles qui l'adoptent se marient bientôt avec d'excellents partis. Est-ce vrai? Quelles sont les conditions nécessaires pour être acceptées par les compagnies d'aviation commerciales?

AMBITIEUSE.

R. — On dit bien des choses, ma jeune amie, et on exagère beaucoup. Il est certain que, surtout au début, pendant les premières années des transports aériens, certaines hôtesses se sont mariées avec de très bons partis, surtout aux Etats-Unis, et cette carrière offre certainement l'occasion de rencontrer beaucoup de monde. Toutes ces personnes en sont-elles plus heureuses, je n'en sais rien. Comme il se trouve, abord des avions comme partout ailleurs, des gens de toutes les conditions et de tous les milieux, il s'y trouve aussi le grand risque de faire de mauvaises rencontres autant que des bonnes. Vous êtes un peu trop romanesque et l'ambition que vous avouée peut vous mener sur une fausse route. La carrière d'hôtesse de l'air en est une très belle et très intéressante. Si vous êtes sérieuse et que vous voulez vraiment la choisir, il vous faut d'abord, je crois, avoir completé au moins votre onzième année, avoir une excellente santé, un certain poids et une certaine taille et bien d'autres qualifications qui varient selon les compagnies. Vous feriez bien d'écrire, ou de vous présenter au bureau du personnel de celles-ci et de vous renseigner. Comme hôtesse, si vous êtes acceptée, vous aurez beau avoir la tête dans les nuages, voyez à ce que vos pieds restent bien solidement fixés au sol, sans cela, gare aux poches d'air. Vous pourriez subir des contre-coups.

* * *

Q. — J'habite avec ma mère et je travaille depuis de nombreuses années dans un grand bureau. Mon père, à sa mort, avait laissé un bien assez considérable pour permettre que ma mère vive bien et fasse une belle vieillesse. Or, le dollar, comme vous vous en doutez, ne vaut plus ce qu'il valait il y a 15 ans, et si je ne fournissais pas une bonne partie de mon salaire à l'entretien de notre foyer, nous vivrions dans la gêne. Pour moi aussi, les dépenses, ainsi que les impôts ont augmenté de sorte que je n'arrive pas à économiser pour mes vieux jours, qui, même si je ne suis pas vieille, viendront bientôt. J'ai des soeur et frères mariés qui sont à l'aise et ne pensent jamais à offrir un peu d'aide à notre mère. Croyez-vous que je les offenserais en leur parlant gentiment de notre situation? — PRESQUE VIEILLE FILLE.

R. — Mais qu'attendez-vous pour vous expliquer avec votre famille? Les offenser? Allons-donc! Parce qu'ils sont mariés, cela ne veut pas dire qu'ils n'aient plus de devoir envers leurs parents. Puisque vous semblez avoir presque peur de leur parler, c'est qu'ils ont sans doute su s'élever à ce qu'ils croient être un niveau social plus haut que le vôtre. Ils n'en restent pas moins membres de votre famille. Arrangez-vous pour les voir tous ensemble, hors de la présence de votre mère, et expliquez-leur la situation très franchement. Ajoutez que vous n'aimeriez pas être à leur charge quand vous ne pourrez plus travailler et qu'il est de leur intérêt de contribuer généreusement à l'entretien de leur mère. S'ils ont du coeur pour elle et pour vous, ils s'entendront pour faire leur part. C'est une drôle d'idée que se font souvent les membres mariés d'une famille: "Celle-ci ou celui-là n'est pas marié, il n'a pas d'obligations, alors qu'il ou qu'elle fasse vivre les parents". Qu'ils prennent garde. S'ils ne font pas leur devoir envers leurs parents, que pourront-ils attendre de leurs enfants plus tard.

LOUISE.

AU SERVICE DE VOTRE BONHEUR

Quel rapport entre cette belle femme et l'hygiène

par le Dr Adrien Plouffe

Nous avons reçu la visite de gens charmants. Le monsieur est un homme d'affaires des plus sympathiques. La dame est belle. A peine maquillée, elle en impose par sa toilette simple et surtout parce qu'elle respire la santé par tous les pores de sa peau. Elle a grand air et, assise dans un fauteuil au-dessous des tableaux de maitres canadiens: Henri Beau, Maurice Cullen, Marc-Aurèle Fortin, Cécile Chabot et W. Brymner, notre visiteuse ne dépare pas la collection, loin de là!

— Mais quel rapport entre l'hygiène et cette belle femme?

— C'est qu'elle est un phénomène. Elle se porte admirablement bien et elle ne consomme jamais de viande, jamais de poisson, jamais d'oeufs — jamais.

— Vous n'avez pas la prétention de supprimer la viande, le poisson, et les oeufs de notre menu!

— Non, certes non, mais cette femme si bien portante peut donner une fameuse leçon de vie saine et bien ordonnée aux Canadiens qui mangent trop de viande, beaucoup trop de viande, infiniment trop de viande!

— Mais que mange-t-elle donc si elle ne mange ni viande, ni poisson, ni oeufs?

— Des pâtes alimentaires et du riz qu'elle mange avec un morceau de beurre frais, des petits pois et des fruits et d'autres desserts en abondance. Voilà le régime de cette femme qui est l'image de la bonne santé. Elle est très légèrement grassouillette. Juste assez pour ne pas manquer de sveltesse.

Deux grands défunts, les docteurs Normandin et Valin, me disaient au temps de ma jeunesse que nous mangions trop de viande et que c'était un défaut national ou presque.

Le docteur Normandin avait subi une opération et on lui avait enlevé la moitié de son estomac. Il suivait un régime spécial et il est mort dans la soixantaine. Le docteur Valin, un professeur extraordinaire d'hygiène, mettait ses conseils en pratique et ce grand bonhomme mourut aux environs des 85 ans! Peu de temps avant sa mort, il donnait encore des cours au grand public, dans une petite salle du Monument National.

Ces deux médecins s'insurgeaient avec une véhémence sacrée contre notre consommation exagérée de viande. Ce qui était vrai hier l'est encore aujourd'hui.

Que nos lecteurs et nos lectrices pensent à notre amie dont la santé florissante ajoute une grâce de plus à sa beauté, et qu'ils se rappellent que cette dame ne mange jamais de viande.

Que nos gourmangeurs et nos gourmangeuses mangent un peu moins de viande et notre belle dame végétarienne leur aura donné une leçon de gros bon sens.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boite.

Pour téléphoner une petite annonce, signalez SPruce 5-8443 entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi.

Heure finale: mercredi midi

Vol. 46—No 26

TISANE CIBBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CIBBEY chez M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface. Par la poste: $1.00 franco. 132-T.F

COMMERCE FAMILEX signifie Avenir assuré! Une grande campagne d'annonces à la radio aidera nos vendeurs à réaliser d'excellents revenus avec plus de 200 nécessités domestiques garanties. FAMILEX, Dépt. R.A., 1600 Delorimier, Montréal, Qué.

ON DEMANDE MENAGERE pour presbytère de campagne. Deux prêtres. S'adresser à Boite 323, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 25-323-27C.

ON DEMANDE OPERATRICES DE MACHINES expérimentées ou non. Tailleur de linge. Travail régulier. Tous bénéfices. S'adresser à Victoria Sports Wear, 447, avenue Bannatyne, Winnipeg 2. 25-328-26C.

ON DEMANDE MENAGERE — Pour travail domestique. Pas de lavage. 5½ jours par semaine. Pour 1er octobre. Pension et très bon salaire. Doit aimer les enfants. Signaler: GLobe 2-9292. 25-337-T.F.

TAPIS, DIVANS, FAUTEUILS nettoyés à neuf. Aussi capitonnage et réparation de "chesterfields" et fauteuils. Plus bas prix de la ville. Clients du dehors bienvenus. Pour estimation gratuite, appeler American Carpet & Upholstery Cleaners, JUstice 6-1353. 13-56-T.F

A LOUER — St-Boniface. Logis: 2½ pièces. Signaler: CEdar 3-5843. 25-336-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 180, avenue Provencher. Place d'affaires dans immeuble moderne. Central. Signaler: GRover 5-4798 ou SPruce 2-9610. 11-6-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 366, rue Des Meurons. Logis: 3 pièces. Moderne. Entrée privée. Pour couple qui aime la tranquillité. 23-297-T.F.

A LOUER — St-Boniface, avenue Provencher. Chambre meublée pour homme. Pension si désiré. Libre immédiatement. Près autobus. Signaler: CEdar 3-5268. 24-307-26C.

A LOUER — Lorette, Man. Maison: 5 pièces. Près église et école. Appeler: Lorette, 363. 26-342-28C.

A LOUER — St-Boniface, rue Dumoulin. Logis: 2 pièces. Meublé. Demoiselles seulement. Signaler: CEdar 3-1196. 26-339-26C.

A LOUER — Norwood. Appts Lamar, 137, rue Horace. Logis: 3 pièces. Poêle et réfrigérateur fournis. Chauffage à thermostat individuel. Libre. Signaler: CHapel 7-1642. 22-263-26C.

A LOUER — St-Boniface. Pour couple. Logis: 3 pièces. Non meublé. 2e étage. Salle de bain privée. Nouvellement décoré. Possession immédiate. Signaler: GLobe 3-6731. 22-280-26C.

A LOUER — Au centre de St-Boniface. Logis complètement meublé: 2 pièces. Adultes de préférence. Libre: 1er octobre. Signaler: CHapel 7-4284. 25-335-26C.

A LOUER — St-Boniface, rue Des Meurons. Grande chambre meublée. 1er étage. Facilités de cuisine. Près autobus. Libre: 15 octobre. $30. Signaler: CEdar 3-6248. 26-341-26C.

A LOUER — St-Boniface, 502, rue De la Morenie. Chambre meublée. Libre immédiatement. Signaler: CHapel 7-7146. 26-343-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Près hôpital. Logis: 2 pièces. Meublé ou non. Libre: 25 octobre. $35 par mois. Signaler: CEdar 3-4757. 26-348-27C.

A LOUER — St-Boniface, 283, rue Notre-Dame. Logis moderne: 2 pièces. Entrée et salle de bain privées. Nouveaux poêle et réfrigérateur. Signaler: CEdar 3-4228, après 5 h. 26-349-26C.

A LOUER — Logis: 3 pièces. Entrée et salle de bain privées. 2e étage. Désirerait couple qui travaille ou personnes âgées. Libre: 1er novembre. S'adresser à 362, rue Des Meurons. 26-360-26C.

A LOUER — St-Boniface. Grand logis: 2 pièces. Dans immeuble moderne. Facilités de buanderie gratuites. Stationnement avec prise de courant gratis. $85 par mois. Possession immédiate. Appts Devriendt, 335 avenue Provencher. Signaler: CEdar 3-1237. 26-344-26C.

A LOUER — St-Boniface. Logis non meublé: 3 pièces. Pour personne âgée. Bien confortable en hiver. Libre immédiatement. Signaler: CHapel 2-8689. 17-156-T.F

A LOUER — St-Boniface, 216, rue La Vérendrye. Logis: 3 pièces. Salle de bain privée. Signaler: WHitehall 3-7055. 25-338-27C.

A LOUER — 407, rue De la Morénie. Logis. Entrée et salle de bain privées. Cuisine, salon et chambre à coucher. Poêle fourni. $65 par mois. Possession immédiate. Signaler: CHapel 7-6964 ou GLobe 3-4745. 25-339-26C.

A LOUER — Norwood. Près de rues Taché et Marion. Chambre meublée. Pour homme. Signaler: CEdar 3-4526, après 5 h. 25-324-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 4 pièces. 2e étage. Non meublé. Salle de bain et entrée privées. $75. Signaler: CHapel 7-7555. 25-332-27C.

ST-BONIFACE, près CKSB. A VENDRE OU A LOUER — Maison: 7 pièces. Lot: 50' x 120'. Chauffage à l'huile. Tapis mur à mur, tentures. Broyeur automatique. Possession: 1er novembre. Signaler: CHapel 7-3704. 24-303-27C.

VENTE OU ECHANGE
Commerce au comptant, Jean's General Store Marchandises et équipement évalués à $7,000. Echangerait pour petite maison d'une valeur de $7,000 à $8,000. Possession quand désirée. S'adresser à 137, rue Dumoulin. Téléphone: CHapel 7-7442. 25-330-28C.

A VENDRE — Laveuse électrique. Cuves et banc. Le tout $70. Signaler: CEdar 3-5618 pendant le jour jusqu'à 7 h. 25-329-T.F.

A VENDRE — Fournaise à air chaud. $45. S'adresser à 283, rue Dumoulin. Téléphone: CHapel 7-2729. 26-352-26C.

A VENDRE — St-Norbert. Lot de 50' x 130'. S'adresser à la Commission Scolaire, St-Norbert, Man. 25-322-26C.

POUR ACHAT OU VENTE DE LOGIS, COMMERCES, TERRAINS, appeler M. T.-N. Legros, CEdar 3-7194. 22-283-29C.

TERRE A VENDRE — 320 acres. Toutes en culture. Bonne bâtisses. Bon chemin gravelé. Avec ou sans machineries. Pas d'agents. Téléphoner à St-Pierre: 301.2. 25-326-28P.

A VENDRE OU A LOUER — 2 maisons près du village de Lorette, Man. Une avec toutes commodités. S'adresser à M. Jos. Grossman, C.P. 32, Lorette. 26-351-27C.

A VENDRE — Bois de chauffage. $8.00 la corde. S'adresser à 174, rue Bertrand, St-Boniface. 26-350-27C.

A VENDRE — Norwood. Triplex. 5 ans. 3 logis: 3 pièces; 1 de 5. Entrées privées. Chauffage: eau chaude, huile. Garage, stationnement: 2 voitures. Signaler: CEdar 3-2274. 26-347-27C.

A VENDRE — Etole en dos de rat musqué. Grandeur: environ 14 ans. En bon état. $50. Signaler: CHapel 7-4919, après 4 h. 26-346-26C.

A VENDRE — St-Boniface, près de la rue Des Meurons. $1,000 comptant. Bungalow: 4 chambres à coucher. Lot: 50' x 120'. Soubassement en béton. Nouveau chauffage: huile. Garage. Près écoles catholiques. Maison idéale pour jeune couple avec famille nombreuse, ou peut être transformée en duplex. Possession prompte. Appeler M. Fortnay à SPruce 5-789¹. 26-345-26C.

A VENDRE — St-Boniface, rue Archibald, en face école Archwood. Lot: 34' x 110'. Zone amendée permettant construction d'une résidence avec 3 pieds de cour chaque côté. Signaler: WHitehall 2-0038. 19-207-T.F.

A VENDRE — Formules de reçus bilingues. Livrets de 25 reçus: 15c. Livrets de 50 reçus: 25c (Ajouter 5c pour frais de poste). Prix spéciaux pour commandes de 10 livres ou plus. S'adresser à Boite 422, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 26-422-T.F

A VENDRE — Norwood. Maison: 6 pièces. 1½ étage. 4 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Garage. Près école catholique et publique. Prix d'aubaine. Signaler: CEdar 3-3130. 20-223-T.F

MAISON A VENDRE
Au centre de St-Boniface. Près écoles, collège, basilique et autobus. 7 pièces, plus salle de jeu au soubassement. Chauffage à l'huile. Chauffe-eau au gaz. Lot: 40 pieds, bien ombragé. Rue résidentielle tranquille. Possession immédiate. $15,000.00. Signalez CHapel 7-2516. 23-300-T.F.

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Aussi si vous souffrez de Rhumatisme ou d'Arthrite.
Ecrivez pour nos dépliants gratuits
C. C. Jamieson
Boite postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: CAstle 2-4492

ROVATZOS
"Flowerland"
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
253, avenue Notre-Dame, Winnipeg
Téléphone: WHitehall 3-2934

Signalez CHapel 7-4288
Transit Service Station
567, rue Marion, St-Boniface
(près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification - Réparation de pneus

La "Norwood Jewellers"
105, avenue Marion
St-Boniface, Man.
Telephone: CHapel 7-2790
Inspecteur officiel des montres du Canadien National
Réparations de montres, horloges et bijoux notre spécialité

PHARMACIE Préfontaine PHARMACY
Maintenant située à
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse
à mi-chemin entre les rues
Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile
Cartes de souhaits en français et en anglais

SPENCER
Vêtements de base faits sur mesure pour soulagement des maux de dos et mauvaise posture.
Pour un rendez-vous, appelez, après 4 heures, Mme J. Haskell, représentante, JUstice 9-2671, 281, rue Lansdowne, Winnipeg 4. Pour références, appelez Mme Courteau, CEdar 3-5016.

Horloger suisse
Louis Matile & Fils
maintenant au no 237, rue Garry
vis-à-vis le nouvel Hôtel des Postes
Téléphone: WHitehall 2-6625

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond.
Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle des rues Graham et Edmonton
Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
1135, rue St. James, Winnipeg
Téléphone: SUnset 3-7258

On vous débarrassera promptement et gratuitement des animaux morts.
MID-WEST RENDERING LTD.
Appelez à nos frais
Usine: CHapel 7-1347
Après les heures de bureau: CHapel 7-3295
St-Boniface, Manitoba

WINDSOR PARK — ST-NORBERT
Bungalows neufs et maisons "split-levels", situés près églises et écoles catholiques.
Comptant requis aussi bas que $900.00 à la première hypothèque du N.H.A.
Ceci comprend jardins paysagers, améliorations et chemins pavés.
Pour toutes informations, appeler
Mme L. Simard, téléphone: CEdar 3-2349, à toute heure.

Hub Service Station
Angle Taché et Provencher
Téléphone: CEdar 3-4654
Marcel Rainville, gérant
Gérard Privé, propriétaire

Service Machine Works
760, rue St-Boniface
Téléphone: CHapel 7-4533
Gérard Privé, propriétaire

Moteurs mis au point — Réparations générales
Remorquage — Alignement des roues

La première maison d'épiceries vendant à escompte sera ouverte au public le 29 septembre 1961.
Tous les prix ci-dessous, plus bas que ceux de la vente en gros.
EXEMPLES:

24-20 oz Soupe aux tomates		12-15 oz Catsup	
Prix de gros, la caisse	$4.15	Prix de gros, la douz.	$3.65
Notre prix spécial	$3.75	Notre prix spécial	$2.95
24-10 oz Soupe aux tomates		12-28 oz Pêches de fantaisie	
Prix de gros, la caisse	$3.30	Prix de gros, la douz.	$4.60
Notre prix spécial	$2.95	Notre prix spécial	$3.55
24-20 oz Soupe aux légumes		24-15 oz Pois de fantaisie	
Prix de gros, la caisse	$5.00	Prix de gros, la caisse	$4.15
Notre prix spécial	$4.40	Notre prix spécial	$3.25
12-20 oz Ananas de fantaisie écrasés		24-12 oz Pointes d'asperges	
Prix de gros, la douzaine	$3.00	Prix de gros, la caisse	$6.25
Notre prix spécial	$2.95	Notre prix spécial	$5.95
24-15 oz Maïs en crème		24-15 oz Légumes mélangés	
Prix de gros	$3.25	Prix de gros, la caisse	$4.15
Notre prix spécial	$2.75	Notre prix spécial	$3.25
		Betteraves tranchées	
		Prix de gros, la caisse	$2.25
		Notre prix spécial	$2.35

Beaucoup d'autres aubaines non annoncées.
ABLE JOBBERS CO. 158, ave Provencher CHapel 7-3996

Progrès sur quatre fronts des hôpitaux catholiques

Les hôpitaux catholiques du Manitoba, comme tous les hôpitaux volontaires, doivent être des centres de soins les plus perfectionnés aux malades, d'initiatives pour relever la santé générale, de recherches et d'éducation. Cet appel au progrès sur quatre fronts a été lancé au banquet annuel de la Conférence des Hôpitaux catholiques du Manitoba, lundi soir. L'orateur de circonstance était M. G. B. Rosenfeld, administrateur de l'hôpital Victoria, de la communauté juive de Winnipeg.

Invitation

Le congrès a débuté dimanche soir à l'hôpital général de St-Boniface, où Son Exc. Mgr Maurice Baudoux a commenté la devise "que toutes vos oeuvres soient accomplies dans la charité", comme étant une invitation à la plus haute perfection chrétienne.

A Winnipeg lundi, les congressistes au nombre de 80, représentant une quinzaine d'institutions, ont suivi quatre conférences dont deux avec discussion.

Son Exc. Mgr G. B. Flahiff, après avoir commenté le motif de charité, a exhorté les délégués à se considérer toujours comme des "champions des meilleurs soins à donner au patient" et à accueillir la présence laïque dans cet apostolat, ayant soin aussi de poursuivre la justice sociale catholique.

Le R. P. L. Danis a donné beaucoup d'exemples des moyens à prendre pour mériter la bienveillance publique. M. le Dr Jack McDonald a décrit la situation pénible des patients âgés et alités que l'on peut transformer par une patience optimiste. Enfin, M. Gordon Holland a expliqué plusieurs récentes décisions du plan gouvernemental.

La conférence a insisté encore une fois sur l'importance de la formation du personnel, surtout des gardes-malades, et de bourses appropriées. Les sessions étaient présidées respectivement par la Rév. Sr Justina, présidente, le R. P. R. Durocher, représentant des évêques, M. W. Dondo, M. le Dr F. P. Doyle, M. E. C. Ryan, fils, et M. le Dr N. J. Scatliffe.

Le Pape demande des prières pour la paix

ROME — Par une lettre apostolique, datée du 29 septembre, le pape Jean XXIII demande aux catholiques du monde entier de faire du mois d'octobre un mois de prière pour la paix, principalement par la récitation du chapelet.

Après avoir précisé que ses intentions concernent la paix des individus, la paix des familles, la paix des peuples, le Souverain Pontife ajoute: "La paix, dans le sens humain et chrétien, signifie pénétration dans les âmes du sens de la vérité, du sens de la justice, du sens de la fraternité parfaite entre les peuples, fraternité qui dissipe les dangers de discorde et de confusion, qui ramène la concorde dans les esprits, sur les voies de la doctrine évangélique".

Scouts catholiques

Diocèse de St-Boniface

Promesse de Chef

Le 27 septembre dernier, le Commissaire Diocésain à la Branche Eclaireur, Arthur Proulx, assisté du Scoutmestre Lucien Lambert de la Troupe Provencher, recevait la promesse de M. J. L. McDougall, nouveau chef de la nouvelle troupe de St-Norbert. Ils recevaient aussi la promesse des deux assistants, MM. Cyrille Ouimet et Roger Gagné.

D'ici quelque temps, cette troupe sera reconnue officiellement, et formera le 13e Groupe St-Boniface. Encore une étape dans notre Scoutisme! Depuis quelques années, des unités se sont formées dans plusieurs paroisses du diocèse, soit St-Malo, Powerview, St-Eugène, etc. L'aumônier de la nouvelle troupe est M. l'abbé Savoie. Notre-Dame . . . Victoire!

Nouvelles

Nous n'avons pas encore parlé des changements qui sont survenus cette année dans les différentes unités. Voyons d'abord à qui il faut souhaiter la bienvenue.

A part les nouveaux chefs de la troupe St-Norbert, il faut souhaiter la plus cordiale bienvenue d'abord à M. l'abbé Jean-Paul Anctil, aumônier des sept unités du groupe de St-Boniface. Puis à M. l'abbé Gérard Toupin, aumônier responsable de la troupe de l'Immaculée-Conseption. Enfin aux nouveaux assistants, M. Gaston Boulanger (Précieux-Sang), et M. Joseph Milette (St-Eugène). Il ne faudrait pas oublier le Père Jean Soulodre, O.M.I., aumônier des Commandos de la paroisse du Précieux-Sang.

Et comme les années passées, nous perdons des chefs: MM. Lucien Loiselle et René Tardiff, assistants au Clan Béliveau, tous deux philosophes au Grand Séminaire; ensuite, le premier C. P. James Lévêque, qui est rendu au Noviciat des Frères à St-Louis; enfin, M. Gabriel Dufault, assistant de la troupe Provencher, qui s'est dirigé vers le Collège d'Otterburne.

Le seul souhait que nous pouvons leur adresser est celui du succès dans leurs études. A ceux qui viennent s'ajouter aux rangs des chefs scouts, nous espérons qu'ils feront de leur mieux, qu'ils seront Toujours Prêts!

TOUJOURS PRETS.

ATHENES — L'Eglise catholique n'est pas représentée officiellement au congrès pan-orthodoxe de Rhodes. Aucun observateur officiel du Saint-Siège ne prend part au congrès. Par contre prennent part à titre privé à l'assemblée le R. P. Dumont, dominicain de Paris, le R. P. Wenger, assomptioniste, rédacteur en chef de la "Croix", de Paris, et un bénédictin belge.

Décès

LE R. P. F. COSTIOU

Le R. P. François Costiou, O.M.I., originaire de la Bretagne, est décédé le 15 septembre à l'hôpital Taché de St-Boniface. Il était âgé de 83 ans. La dépouille mortelle fut d'abord exposée dans l'un des parloirs de l'hôpital Taché, jusqu'à dimanche après-midi, puis fut transportée dans la chapelle du Juniorat de la Ste-Famille, où les funérailles furent chantées le 18 septembre, par le R. P. Provincial.

Né à Rose-Maria Plouzané, diocèse de Quimper, le 20 septembre 1878, il était le fils de Charles Costiou et de Jeanne Lusson. Ses études primaires terminées dans sa paroisse natale, le P. Costiou se dirigea vers le Petit Séminaire de Pont Croix, Bretagne, où il fit ses études Classiques. Il revêtit le saint habit chez les Oblats, le 8 octobre 1898, à Bestin (Belgique), et y prononça ses premiers voeux le 15 octobre 1899. Au scolasticat de Liège (Belgique), il fit ses voeux perpétuels le 8 décembre 1900. Il fut ordonné prêtre le 13 juillet 1902, à Liège.

A son arrivée au pays, encore jeune prêtre, le P. Costiou fut envoyé au Lac Croche (aujourd'hui Marieval), comme missionnaire. C'était en 1904. En 1905, il devint assistant-principal à l'Ecole Indienne de Camperville, puis, vicaire à la paroisse de Kenora, de 1905 à 1907; vicaire, puis curé de Fort Frances, de 1907 à 1919; missionnaire à International Falls, de 1919 à 1936, et à Northome, Minn., de 1936 à 1944. Les longues randonnées de la vie missionnaire ayant épuisé à peu près toutes ses forces, en guise de repos, il doit accepter un ministère moins astreignant à St. Augustine, Florida. Le nouveau climat est plus favorable à sa santé. Il y demeura de 1944 à 1957. Mais, en septembre de cette dernière année, la maladie et la vieillesse l'obligent à se retirer à l'hôpital Taché, où il mourut à l'aurore de la fête de Notre-Dame des Sept-Douleurs, le 15 septembre. R.I.P.

A VENDRE
St-Boniface — Bungalow: 3 chambres à coucher. Propriétaire transféré. $16,900. $2,000 comptant. Trudeau, ALpine 3-1555.
Norwood — Couple âgé désire échanger maison: 6 pièces, pour petite maison: 3 ou 4 pièces. Poirier, GRover 5-1876.
Ile-de-Chênes — ½ acre avec bungalow: 3 grandes pièces. Garage. $4,600. $900 comptant. Trudeau, ALpine 3-1555.
Grande Pointe — 80 acres sur grande route. $75 l'acre. Trudeau: ALpine 3-1555.
St-Boniface — Rue St-Jean-Baptiste, 8 pièces: 4 en bas, 4 en haut, 2 plomberies. Prix: $17,500. Termes faciles. Poirier, GRover 5-1876.
J.-R. Poirier REALTY,
202, ave Harvard, Winnipeg 9
Téléphone: GRover 5-1876
ou
M. Jos. Trudeau,
70, De Bourmont Bay
Téléphone: ALpine 3-1555
26-357-26C.

TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher
A VENDRE
St-Boniface — Près école. Maison moderne: 7 pièces. Chauffage: huile. $15,000.
St-Boniface centre — Maison ultra-moderne. 6 pièces. 2 salles de bain. Chauffage: gaz. Prix réduit à $19,700.
St-Boniface — Cottage moderne. 15 ans. $8,950.
St-Boniface — Près écoles. Maison moderne: 6 pièces. Chauffage: huile. Garage. $14,500.
St-Boniface — Duplex moderne: 2 logis, 4 pièces, 4 ans. $21,000. Comptant requis: $6,000.
St-Boniface — Cottage moderne: 6 pièces. $12,600.
Norwood — Près Précieux-Sang. Maison moderne: 6 pièces. Salle de récréation. Chauffage: huile. Prix: $17,800.
Près Grande-Pointe — Sur route pavée. Maison presque neuve: 5 pièces. Complètement finie. Prix: $8,800 ou échangerait pour maison à St-Vital.
Téléphones:
BUREAU: CHapel 7-8178
A.-J. Boulanger: WH 3-2134
26-354-26C.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125
A VENDRE
St-Boniface — Près basilique. Triplex. Revenu annuel: $2,580. Entrée privées. Chauffage: huile. Comptant requis: $10,000. Balance à termes.
Norwood — Près Précieux-Sang. Maison: 6 pièces. Revenu annuel: $1,480. Plomberie et garage doubles. Comptant requis: $2,300. Balance: $75 par mois.
St-Boniface — Près hôpital. Prix: $36,500. Maison: 4 logis. 13 ans. Revenu annuel: $3,900. Entrées privées. 4 plomberies. Chauffage: gaz. Lot: 50'. Comptant substantiel requis. Agents exclusifs.
Norwood — Près Précieux-Sang. $13,000. Maison de famille: 6 pièces. 3 ou 4 chambres à coucher. Chauffage: huile. Garage. Comptant requis: $1,000 au plus. Balance: termes.
St-Boniface — Près école Provencher. Duplex: 7 pièces. 4 et 3. Entrées privées. Plomberie double. Revenu mensuel: $70. 4 pièces pour propriétaire. Comptant requis: $10,000.

A VENDRE
St-Boniface — Midtown. Maison: 15 ans. 1½ étage. 7 pièces. 4 chambres à coucher, plus 1 pièce finie au soubassement. Chauffage: huile. Grand lot. Belle localité. Comptant requis: $3,500.
Norwood — $11,800. Duplex: 3 et 3. Soubassement à grandeur. Lot: 50'. Comptant requis: $2,300.
Pour tous renseignements
S'adresser à A.-C. Desaulniers,
MIDTOWN REALTY
GLobe 3-4745 ou CHapel 7-6964
26-361-26C.

Aubaines de la semaine de Jean Colliou
Près hôpital — 6 grandes pièces, salle de jeu. Chauffage: air forcé. Bon garage. Beau lot. 14 ans seulement. $14,900.
Près hôpital — 4 pièces claires, plus bonne chambre au soubassement. Chauffage: eau chaude, huile. 12 ans. $13,700.
$600 comptant pour ce cottage: 3 pièces avec garage. Idéal pour couple. Près hôpital. $5,950.
Rue Eugénie — 2½ pièces. Soubassement complet. Chauffage: air forcé. Salle de jeu. Plomberie supplémentaire. $15,600.
Pour
SERVICE ET SATISFACTION
VENTES OU ACHATS
Appeler Jean Colliou
CEdar 3-5290
R. W. Wilson Realty Limited
851, avenue Manhattan
LEnnox 3-7463
26-356-26C.

A VENDRE
Rue Marion — Maison: 3 chambres à coucher. Chauffage moderne. Soubassement à grandeur. Grand lot. $5,000 comptant. Balance à termes.
Ontario — Village catholique prospère. Boulangerie avec logis, 5 pièces. Bon chiffre d'affaires. Considérerait échange sur propriété de ville. $10,000 comptant. Balance comme loyer.
50 milles à l'ouest de la ville — Restaurant moderne. Bon chiffre d'affaires. $9,300. A termes.
20 milles de la ville — Garage moderne avec logis attenant: 5 pièces. Dans village prospère. Tout équipement moderne. Agences de machines agricoles. Termes très faciles.
St-Boniface — Rue Notre-Dame. Bonne maison de rapport. 4 pièces pour propriétaire. $5,000 comptant. Balance facile.
Parc Windsor — Bungalow moderne. 4 ans. 5 pièces. Salle à manger. 3 chambres à coucher. Beau parterre. Garage. Clôture. Hypothèque: 6%. $6,000 comptant.
50 milles au sud de la ville — Poulailler pour 3,000 poules. Equipement moderne. Maison: 7 pièces dans village prospère sur 3 acres de terre. Termes faciles.
S'adresser à A. AYOTTE
191, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845
ou
CHARLES JAMAULT
CEdar 3-4281
26-333-26C.

Garage dans village canadien-français — Centre agricole et laitier. Agence de machines aratoires de marque populaire. Nombreuses autres agences. Essence et huile au gros et détail. Chiffre d'affaires l'an dernier: $200,000. Vendrait avec maison moderne si désirée. Cause de vente: santé.
N. Bernier, 591, rue St-Jean-Baptiste
CEdar 3-2027
Jos. Carrière, 113, rue Taché
GLobe 2-1422
26-355-26C.

A VENDRE
St-Boniface — Rue Dumoulin. Duplex: 4 et 4. Complètement séparé. Très propre. Stuc. Lot: 33'. Prix: $11,800. Comptant requis: $1,000. Propriétaire assumera balance à 7%.
St-Boniface — Blvd Dollard. 10 pièces. Revenu: $140. Comptant requis: $2,000.
St-Boniface — Rue Langevin. 3 chambres à coucher. Près écoles. Prix: $12,500. Comptant requis: $2,000.
Paroisse St-Eugène — Près église. Très belle propriété. 6 pièces, 4 chambres à coucher. Garage. Soubassement à grandeur. Chauffage: huile. Commodités supplémentaires. Spécial: $500 comptant. Prix: $13,200. Balance comme loyer.
Appelez R.-G. Lavigne
Téléphone: ALpine 3-0546
ou
M. Jos. Grenier
CHapel 7-9184
26-358-26C.

SI VOUS DESIREZ TOUT COMPTANT pour votre maison, appelez Gus Fredette à SPruce 5-1365. Aussi à VENDRE maison avec comptant requis à partir de $500! 26-299-T.F.

POUR VENTE de maisons à St-Boniface, Norwood ou St-Vital, ou pour achat avec $500 comptant ou plus, appeler Midtown Realty, GLobe 3-4145 ou A. Desaulniers, CHapel 7-6964. 42-508-T.F

POUR ACHAT ET VENTE DE PROPRIETES de ville ou de campagne, assurances, feu, automobile, s'adresser à A. SYLVESTRE, 413, rue Louis Riel, St-Boniface. Téléphone: CEdar 3-5066. 41-488-T.F.

Noces — Fêtes scolaires — Sociétés
PHOTOS DE GROUPE
NAPOLEON MILEJSZO
(Photographe régulier de La Liberté et le Patriote)
253, rue Kelvin, Elmwood, Winnipeg 5, Man.
Téléphone: LEnox 3-1383

jcb interiors ltd.
834, avenue Corydon, Winnipeg 9, Manitoba
Signalez: GRover 4-1135
Résidentiel et Commercial
Consultations du décor intérieur, mobiliers, tapis, draperies et accessoires.
Nous garantissons le plus grand choix aux prix les plus économiques.

PAUL PAQUIN
Assurances générales
989 AUTUMNWOOD
ST-BONIFACE
Boite 68, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805

Monsieur . . . Aimez-vous la mécanique?
Madame, cherchez-vous une machine à laver pas chère?
VOYEZ
Fontaine & Compagnie
Nous en avons tout un choix et pour certaines machines ne demandons pas plus que le prix du moteur.
Fontaine & Compagnie
165, avenue Provencher
Téléphone: CHapel 7-1425

Compagnie d'assurance sur la vie LA SAUVEGARDE

Avis aux porteurs de polices avec dividendes d'une assemblée générale spéciale

Une assemblée générale spéciale de la Compagnie d'assurance sur la vie La Sauvegarde aura lieu au siège social, 152 est, rue Notre-Dame, Montréal, le 3 novembre 1961, à 11 heures de l'avant-midi, aux fins d'étudier et, s'il est jugé opportun, de ratifier le règlement spécial M, qui pourvoit à la transformation de la Compagnie en compagnie mutuelle par l'achat d'actions de son capital social en conformité des dispositions de l'article 90A de la Loi des compagnies d'assurances canadiennes et britanniques.

Voici la teneur de ce règlement spécial M:

REGLEMENT SPECIAL M

I Attendu que:

1) La Compagnie d'assurance sur la vie La Sauvegarde (ci-après appelée la Compagnie) a reçu la permission du Ministère des Finances du Canada d'établir et de mettre en oeuvre un plan de transformation de la Compagnie en compagnie mutuelle par l'achat d'actions de son capital social en conformité de l'article 90A de la Loi sur les compagnies d'assurances canadiennes et britanniques;

2) il est dans l'intérêt des actionnaires et des assurés d'établir et de mettre en oeuvre un tel plan;

3) le présent règlement sera sujet
a) à ratification par les actionnaires et les porteurs de polices avec dividendes, respectivement, à une assemblée générale spéciale convoquée pour étudier ce règlement, et
b) à sanction par le Conseil du trésor du gouvernement du Canada.

II La Compagnie achètera les actions de son capital social suivant les dispositions de la loi et du présent règlement.

III Immédiatement après ratification de ce règlement à l'assemblée générale spéciale, la Compagnie avertira tous les actionnaires enregistrés (à la date de cette confirmation) de la teneur et de la ratification du présent règlement, et les avisera qu'elle est disposée à recevoir des offres (sur formules fournies par la Compagnie) de vente de leurs actions suivant les conditions dudit règlement. Cet avis sera suffisant s'il est envoyé par la poste à la dernière adresse indiquée aux registres de la Compagnie.

IV La Compagnie achètera toutes les actions à elle offertes en vente, selon les dispositions et conditions suivantes:

1) Le prix de chaque action sera $190 (monnaie canadienne);

2) La date d'achat des actions sera, en 1961, le 6 décembre, ou le lendemain de la sanction du règlement par le Conseil du trésor si cette dernière date est postérieure; la date d'achat pour chacune des années subséquentes sera le 1er mai;

3) A la date d'achat en 1961, la Compagnie ne considérera pour les fins du présent article IV et n'achètera que les actions offertes en vente sur formules fournies par la Compagnie et reçues au siège social dans les 30 jours suivant la confirmation du présent règlement à l'assemblée générale spéciale; à chaque date d'achat des années subséquentes à 1961, la Compagnie ne tiendra compte pour les fins du présent article IV et n'achètera que les actions offertes en vente sur formules fournies par la Compagnie et reçues au siège social avant ladite date d'achat;

4) Sous réserve des dispositions des paragraphes suivants, la Compagnie achètera chaque année, au maximum, 25% du nombre d'actions en circulation à la date de ce règlement: cependant en 1963, si les administrateurs le décident, ce maximum pourra être porté à 50%;

5) Si, à l'une des dates d'achat ci-dessus, la Compagnie détient des offres de vente pour un nombre d'actions supérieur au maximum indiqué au paragraphe 4 ci-dessus pour l'année correspondante, la Compagnie achètera, de chaque actionnaire, la proportion des actions qu'il a offertes égale à la proportion de ce nombre maximum d'actions par rapport au nombre total des actions offertes en vente à la Compagnie à ce moment;

6) Si, en vertu du paragraphe 5 ci-dessus, le nombre d'actions à acheter d'un actionnaire donne une fraction, ce nombre sera arrondi au nombre entier supérieur;

7) Si, à l'une des dates d'achat ci-dessus, le nombre d'actions offertes en vente par un actionnaire est 5 ou moins, la Compagnie achètera en même temps toutes les actions offertes par cet actionnaire.

V Le droit de vote attaché aux actions achetées par la Compagnie sera exercé par l'administrateur pour les assurés désignés à cette fin par la majorité de tous les administrateurs.

VI Dès que la Compagnie aura acquis 90% de ses actions, elle en avisera le Ministre des Finances et tous les actionnaires restant, requérant ces actionnaires d'offrir immédiatement leurs actions en vente à la Compagnie. Six mois après cet avis, les actions non vendues seront réputées comme achetées sur envoi par la Compagnie d'une offre correspondant au prix effectif. Quand toutes les actions de la Compagnie seront ainsi achetées ou réputées achetées, la Compagnie, après annulation de son capital social par résolution du conseil d'administration, deviendra compagnie mutuelle."

Tout détenteur de police avec dividendes, sur laquelle aucune prime n'est due, a le droit de voter, en personne ou par procuration, à cette assemblée générale spéciale. Il peut obtenir une formule de procuration sur demande écrite au secrétaire de la Compagnie; la personne désignée comme procureur doit être un détenteur de police avec dividendes, qui a le droit d'assister et de voter à l'assemblée générale spéciale. Toute procuration, pour être valide, doit parvenir au siège social de la Compagnie avant le 24 octobre 1961.

Montréal, ce 26 septembre 1961

Le secrétaire et assistant gérant général
PIERRE CAMU

TOUPIN LUMBER & FUEL COMPANY LTD.
388, rue Bertrand, St-Boniface, Manitoba
CHapel 7-1105

HUILE DE CHAUFFAGE
PRODUITS ESSO IMPERIAL
BOB BREAULT
765, rue Marion, St-Boniface
Tél.: CEdar 3-2489
AU SERVICE DE
• St-Boniface • Lorette
• Norwood • St-Adolphe
• St-Vital • Grande Pointe
• Elmwood • Ile-de-Chênes

OCCASION UNIQUE
La VENTE spectaculaire d'AUTOMNE de
HOME Development Co. Ltd.
Voyez ceci!
AVEC L'ACHAT DE TOUTE MAISON DU HOME Development AU COURS DES PROCHAINS 12 JOURS
Gratis
À VOTRE CHOIX
• UNE LESSIVEUSE automatique
ou
• UN SÉCHOIR automatique
ou
• Un appareil console de TV
ou
• Un appareil portatif de TV
ou
• Un congélateur style commode
ou
• Un réfrigérateur grandeur familiale
NOTRE BONI POUR VOUS!
Les prix restent les mêmes. Pas un sou d'augmentation des versements initiaux ni des prix de vente.
Achetez dès maintenant — choisissez n'importe lequel de ces accessoires de marques bien connues — gratuitement!
Paiements initiaux à partir de $688
(Comptant sur une hypothèque N.H.A.)
• Plans de 3 et 4 chambres à coucher
• Bungalows
• Niveaux variés
• Modèles à 2 étages
Voyez nos maisons modèles à
551 et 555, avenue Regent est
A TRANSCONA
Ouvertes: 2 h. à 10 h. p.m. tous les jours
ou visitez
135 et 137, Hastings Bay nord
PULBERRY, ST-VITAL
Ouvertes: 3 h. à 8 h. p.m. les samedi et dimanche
131, Crestwood Crescent
PARC WINDSOR
3 h. à 8 h. p.m. les samedi et dimanche
VITE! VITE!
HOME Development Co. Ltd.
Nos agents exclusifs sont Ernst, Liddle & Wolfe Ltd., 100 édifice Paris —WH 3-5408